La LIBERTÉ

Vol. 85 n°48 • du 19 au 25 mars 1999 • SAINT-BONIFACE 88 ¢ + taxes

Saint-Laurent, Saint-Georges et les autres...

Du boum résidentiel à Saint-Georges aux producteurs de pommes de terre de Saint-Eustache, en passant par les souvenirs de trois natifs d'Élie et l'héritage métis de Saint-Laurent... Découvrez tout ça et bien d'autres choses sur ces quatre villages!

■ Pages 23 à 30.

Citation de la semaine

«Nous sommes à la ligne de 20 verges et nous devons faire une dernière poussée pour marquer un touché.»

Léo Dufault ne commente pas le dernier match des Bombers, mais le déroulement des négociations à la Société Radio-Canada!

■ Page 6.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

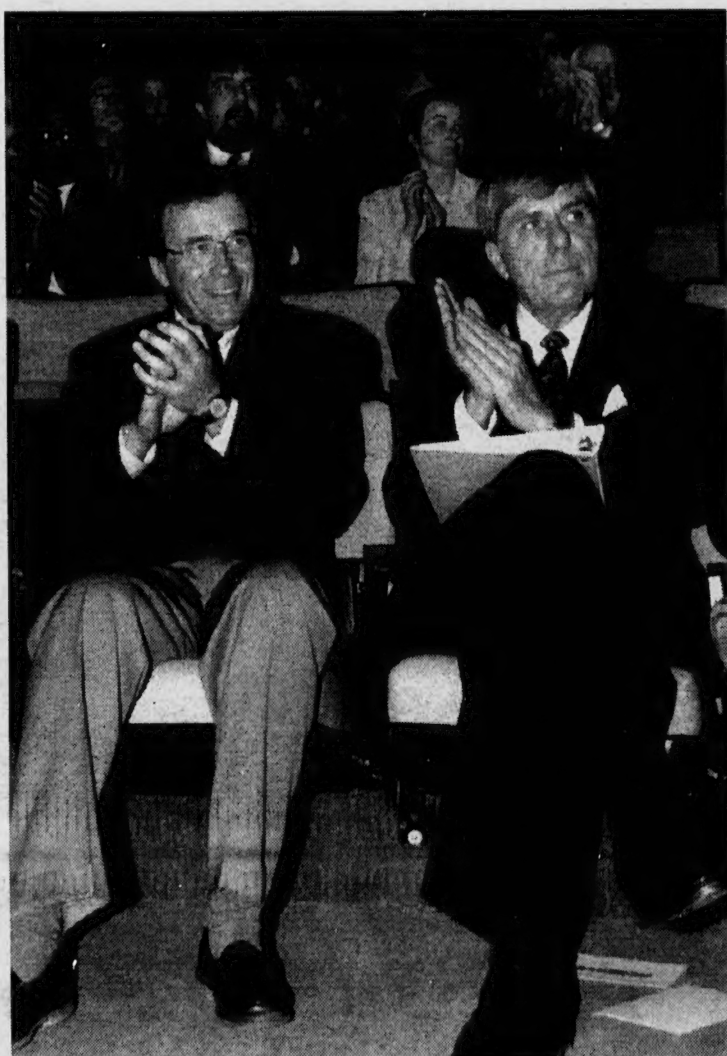


photo: Anie Cloutier

Manger santé

D'un côté, les agriculteurs rêvent de développer une culture super-nutritive produite exclusivement au Manitoba. De l'autre, des consommateurs souhaitent mieux s'alimenter. Le nouveau centre de recherche agroalimentaire en médecine, annoncé cette semaine par les deux niveaux de gouvernement, devrait permettre de réaliser le rêve des uns et de répondre aux aspirations des autres. ■ Page 6.

Le Réseau bien reçu

La Montagne a accueilli la première d'une série de six rencontres régionales sur l'avenir du Réseau communautaire. Les usagers sont unanimes: ne touchez pas au Réseau!

■ Page 3.

RAPPORT CHARTIER

Bientôt six centres de services en français

Pascal DUBÉ

Le ministre des Services en langue française, Darren Praznik, a profité du lancement de l'Année de la Francophonie canadienne pour organiser un dîner-rencontre entre les responsables des organismes franco-manitobains et quelques ministres du gouvernement conservateur. Dans la foulée du rapport Chartier sur les services en français, il a annoncé la création de six centres de services entièrement bilingues. Les trois premiers ouvriront leurs portes à Saint-Pierre-Jolys, Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Boniface d'ici mars 2000. Les trois autres verront le jour un an plus tard à Sainte-Anne, Saint-Laurent et Saint-Vital. Le ministre a également présenté la nouvelle Politique des services en matière de langue française du Manitoba, adoptée en conseil des ministres la semaine dernière.

Le Secrétariat des services en langue française se donne un mois pour visiter les régions désignées, afin de déterminer quels services les nouveaux centres offriront et élaborer un plan stratégique pour la mise en œuvre de la nouvelle politique.

«À Saint-Pierre-Jolys, par exemple, le bureau des services agricoles, les Services à la famille et la Gendarmerie royale du Canada (GRC) offrent déjà des services en français, explique le conseiller spécial du gouvernement pour les services en français, Edmond LaBossière. Il faudra voir comment ces nouveaux centres pourraient être complètement bilingues et quels sont les autres services gouvernementaux qui pourraient être disponibles.»

«La nouvelle politique adoptée par le cabinet respecte les recommandations du rapport Chartier, poursuit Darren Praznik. La politique veut que tous les services soient disponibles et accessibles en français comme ils le sont en anglais.»

«Je crois que c'est une très bonne nouvelle pour l'ensemble de la population francophone», lance le président-directeur général de la Société franco-manitobaine (SFM), Daniel Boucher. La SFM, l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM) et son conseil de développement économique, le CDEM, travaillent à l'élaboration des besoins de la communauté et la Province a déjà donné des signes d'ouverture face à ces besoins, mentionne-t-il.

«Cette annonce montre la belle collaboration que nous avons avec la Province, ajoute le président du conseil d'administration de la SFM, Michel Chartier. Il faut se rappeler que c'est la Province qui avait commandé le rapport Chartier et qu'elle a fait l'annonce tout récemment de la création d'une clinique médicale francophone à Saint-Boniface. Nous avons maintenant l'intention de poursuivre notre travail avec la Province afin d'offrir de meilleurs services aux francophones.»

Le gouvernement fédéral et la Ville de Winnipeg pourraient d'ailleurs profiter de ces nouveaux «guichets uniques» de services en français pour y offrir leurs propres programmes.

ÉCONOMIE

Le fédéral veut aider les jeunes

Pascal DUBÉ

Le groupe de travail libéral fédéral sur l'entrepreneuriat chez les jeunes était de passage à Winnipeg le 26 février, donnant la chance à une dizaine de jeunes entrepreneurs de la province de dire ce qu'ils pensaient des programmes offerts pour le démarrage d'entreprise. Trois entrepreneurs francophones ont été invités à donner leur impression. Une occasion que Grégory Luneau (Solution Internet), André Dufresne (A Growing Concern) et Mikel Côté (Pro-Gesco) n'avaient pas l'intention de rater.

«Ils m'ont demandé si j'avais déjà reçu de l'aide financière de la part du gouvernement, si j'avais déjà eu des problèmes avec un programme d'aide du fédéral, explique Grégory Luneau. Je leur ai proposé de penser à un système de bourses qui permettraient aux jeunes entrepreneurs qui sont aussi présidents de compagnie, d'étudier le fonctionnement de ce genre d'entreprise. Comme près de 80 % des nouveaux emplois créés le sont par des petites et moyennes entreprises et que ce sont souvent les jeunes qui prennent la relève ou qui créent ces entreprises, ce serait un bon investissement à faire pour former les jeunes.»

Pour sa part, Mikel Côté a insisté sur l'importance de développer tôt l'esprit d'entrepreneur des jeunes et de mettre à leur disposition des ressources dans les deux langues officielles. «Il n'y a pas que les jeunes avec une formation universitaire qui créent des entreprises, les gens des secteurs professionnels doivent être encouragés à démarrer leur entreprise, mentionne-t-il. C'est pourquoi je crois que l'on devrait intégrer un programme d'entrepreneuriat au niveau scolaire.

«J'ai aussi souligné aux membres du comité l'importance pour les francophones hors Québec d'accéder aux ressources en français, poursuit Mikel Côté. J'ai d'ailleurs fait toute ma présentation en français.»

Le Groupe de travail se rendra dans les Maritimes en mars, puis au Québec et en Ontario avant de se rendre dans le nord du pays en juin. Le Groupe de travail devrait remettre son rapport au Premier ministre en octobre 1999.

La LIBERTÉ

journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Anie CLOUTIER, Marc-Éric BOUCHARD, Pascal DUBÉ** et **Daniel BAHUAUD** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Représentant publicitaire: **Marc-Éric BOUCHARD** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

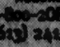
Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

Envoi de Poste-publications-Enregistrement Nº 07996.

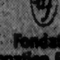
ISSN 0845-0455







OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

RÉSEAU COMMUNAUTAIRE

Touchez pas à mon Réseau

Le Réseau communautaire a été mis sur pied en 1993 comme projet ponctuel de la SFM. Son budget de fonctionnement est donc tiré de l'enveloppe réservée aux projets dans le cadre de l'entente Canada/communauté, un arrangement qui ne fait pas l'affaire de tous. Mais pour les résidants des communautés rurales, le Réseau, c'est sacré.

Anie CLOUTIER

La Société franco-manitobaine (SFM) a entamé le 15 mars une série de six rencontres régionales sur l'avenir de son Réseau communautaire. (1) La première de ces rencontres s'est déroulée à Notre-Dame-de-Lourdes et a attiré plus de 35 résidants des environs.

Les personnes présentes se sont dit extrêmement satisfaites des services rendus par le Réseau communautaire. Plusieurs projets tels que le camp de vacances de la Montagne, la Corporation Lourdéon ou le Centre 1-2-3 n'auraient pas vu le jour sans l'aide apportée par le Réseau, ont-ils souligné.

«Le Réseau communautaire répond aux besoins des communautés rurales, a indiqué un participant. Il permet d'établir des liens entre les communautés. Le Réseau nous a donné une structure pour mieux fonctionner comme région. Il est un outil de ralliement indispensable; il répond à un besoin que personne d'autre ne peut combler. Il peut certainement être amélioré, mais il ne doit en aucun cas être démantibulé.»

Rappelons que le Réseau communautaire avait fait l'objet de discussions lors de la dernière assemblée générale annuelle de la SFM. Son budget de 244 000 $ tiré des sommes de l'entente Canada/communauté, avait notamment été remis en question par plusieurs dirigeants d'organismes offrant eux aussi des services en région.

Les représentants de la SFM n'ont cependant pas insisté sur le financement du Réseau lors de la présentation de Lourdes, préférant axer leurs questions sur les besoins de la communauté et la meilleure façon d'y répondre.

«Le financement du Réseau, ce n'est pas le problème des communautés, c'est notre problème», explique le président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher, qui se défend de faire de la censure. «Les communautés connaissent le problème. Beaucoup de travail a déjà été fait dans les régions. Et d'autre part, on a invité tous les organismes à participer aux réunions. Pluri-elles était présent aujourd'hui et j'espère que d'autres organismes seront présents aux autres rencontres. On ne veut pas mettre des mots dans la bouche des gens. C'est leur opinion qu'on va avancer lors de notre prochaine assemblée générale annuelle en octobre.»

Mis sur pied en 1993 comme un projet ponctuel de la SFM, le Réseau communautaire a fait l'objet de consultations publiques similaires en 1995. Ces consultations avaient permis de souligner le rôle important du Réseau comme facilitateur pour les communautés rurales, et mené à une meilleure intégration des organismes dans le Réseau, rappelle Daniel Boucher. En effet, poursuit-il, «le Réseau a toujours été axé sur les besoins de la communauté et n'a pas toujours encouragé les maillages avec les organismes. On attendait, par exemple, que la communauté exprime un besoin en alphabétisation pour les mettre en contact avec Pluri-elles. Là, on s'aperçoit qu'il y a peut-être lieu de faire le contraire, c'est-à-dire informer les communautés sur les services offerts par un organisme.»

Les participants à la rencontre ont également suggéré quelques améliorations à apporter au Réseau. Ils souhaitent notamment qu'il s'adapte avec plus de flexibilité aux différents besoins des régions; qu'un agent soit attitré à chaque village et que cette personne soit issue du milieu ou à tout le moins très au courant des ressources de la région. Ils demandent aussi que plus de ressources soient allouées au Réseau et souhaitent maintenir son affiliation à la SFM.

La seconde rencontre a eu lieu le 16 mars à Saint-Pierre-Jolys. Quatre autres rencontres sont prévues: le 23 mars à 19 h 30 au collège Saint-Jean-Baptiste, le 8 avril à 19 h 30 à l'école Pointe-des-Chênes de Sainte-Anne, le 17 avril à 16 h au gymnase de l'école Jours de Plaine à Laurier et le 22 avril à 19 h 30 à la salle paroissiale de Saint-Laurent. Renseignements: 233-4915.



photo: Anie Cloutier

«Le Réseau communautaire est l'étincelle qui fait partir nos projets»; «Le Réseau a permis de faire de la SFM un organisme de chez nous, et pas seulement une affaire d'ailleurs»; et «le Réseau est aussi bon que ses agents», ne sont que quelques-uns des commentaires émis par les participants à la première rencontre régionale sur l'avenir de son Réseau communautaire.

Éditorial

Nés pour une bonne miche!

C'est pas parce qu'on est des francophones en milieu minoritaire qu'on est condamné à voir la vie par le petit bout de la lorgnette. Être quelques dizaines de milliers de francophones entourés de culture anglaise, c'est parfois écrasant. Il faut croire en l'importance, la beauté, la valeur historique et le caractère identitaire de notre culture pour avoir la volonté et la force de continuer à la porter comme un drapeau, même si le vent ne tourne pas souvent de notre côté.



par Sylviane LANTHIER

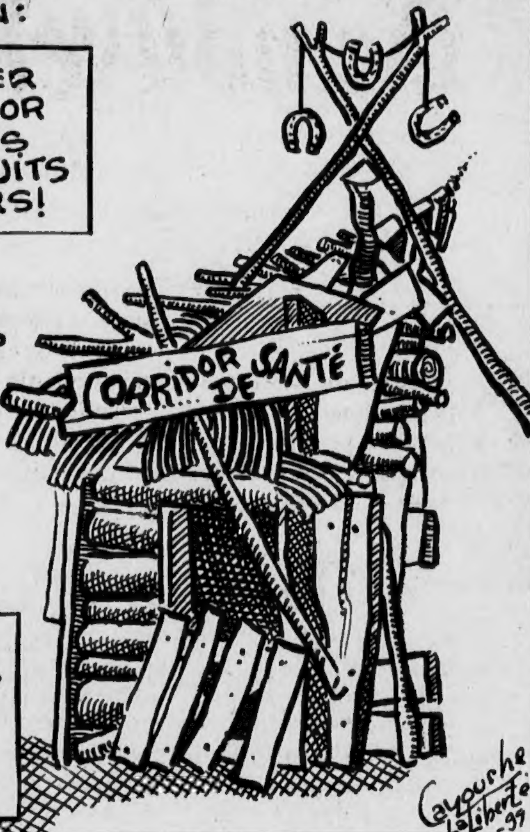
Ce serait tellement plus facile de s'abandonner à l'anglais.

Huit jeunes reviennent d'un voyage-échange au Québec (à Saint-Hyacinthe) où ils ont rencontré des jeunes departout dans la francophonie; ils ont entendu les accents, belges, africains, haïtiens qui sont autant de couleurs que peut afficher la langue française. Ils ont pris conscience de ce que ça signifie vivre en français quand on est majoritaire: entrer dans un magasin, allumer le poste de télé, lire le journal, jouer dans la cour d'école, aller au restaurant, visiter une attraction touristique et n'entendre, autour de soi, que du français. La vie normale, quoi. Et une expérience inspirante pour des jeunes qui savent maintenant qu'ils ne sont pas seuls au monde à porter leur langue avec fierté.

Au chapitre de la fierté, il suffit d'ailleurs d'avoir lu les Cahiers du 85e que *La Liberté* publie depuis bientôt un an pour saisir à quel point, au Manitoba, l'identification à la culture est toujours forte. L'épanouissement de la francophonie passe aussi souvent par la réalisation de projets économiques et touristiques, et il suffit d'écouter le témoignage des promoteurs du développement francophone, pour comprendre que nous ne sommes pas condamnés à constater, impuissants, le déclin de notre langue.

Vivre en français, c'est avoir chaque jour à franchir des barrières qui semblent souvent trop hautes; mais c'est aussi, de temps en temps, voir poindre une lueur d'espoir. Et de ces lueurs-là, on en a vues quelques-unes ces derniers temps: création d'une clinique francophone à Saint-Boniface, annonce cette semaine par les conservateurs de la création de centres de services en français... Décidément, l'année de la francophonie est à l'ordre du jour des gouvernements! Dans ces conditions, nos raisons de célébrer notre fierté sont un peu moins théoriques. Allons donc voir à quoi ressemble l'avenir, quand on le regarde par l'autre bout de la lorgnette, par celui qui permet de voir les choses en grand.





À VOUS la parole

Merci!

Madame Anie Cloutier,

C'est avec beaucoup de retard que je viens vous remercier de l'article que vous avez consacré aux *Chemins Secrets de Gabrielle Roy* dans *La Liberté*.

Avoir remarqué que ce livre «complétait très bien» l'autobiographie de la romancière fut très pertinent de votre part.

En feuilletant mon ouvrage, j'ai vu qu'un de vos articles figurait dans la bibliographie.

Je vous souhaite une bonne continuation et vous dis au plaisir. Encore merci.

Isème Toussaint
Le 16 décembre 1998

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Un débuté qui rayonnait

Lettre adressé à Madame Léona Gaudry

Chère Madame,

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le départ aussi subit que tragique du député de Saint-Boniface, monsieur Neil Gaudry. Comme l'a éloquemment démontré la multitude de témoignages reçus au cours des derniers jours, son départ laissera un bien grand vide au sein de la communauté manitobaine.

Plus encore, nous voudrions vous souligner à quel point le député de Saint-Boniface a fait connaître sa communauté, non seulement à l'échelle nationale, mais également à l'échelle internationale. En oeuvrant au sein de l'Assemblée parlementaire de la francophonie, anciennement l'AIPLF, monsieur Gaudry a constamment eu à l'esprit de démontrer la vivacité et le dynamisme de la communauté franco-manitobaine. Étant le seul député francophone de l'Ouest canadien pendant plusieurs années, il ne manquait pas non plus de faire connaître les autres communautés francophone de ce coin du pays tant auprès des parlementaires québécois qu'auprès de parlementaires francophones du monde entier. En cela, nous lui devons beaucoup.

Nous tenon à vous offrir, ainsi qu'à votre famille, nos plus vives condoléances en cette pénible occasion.

Gino LeBlanc, président
Fédération des communautés francophones et acadienne
Ottawa (Ontario)
Le 25 février 1999

Félicitations!

Lettre adressée à Madame Jeanne Huberdeau

La Fédération des aînés franco-manitobains Inc. (FAFM) désire vous féliciter pour votre prix Réseau - Secteur communautaire, décerné le 7 mars dernier au restaurant Tiffani's. Cette reconnaissance démarque tout spécialement votre dévouement envers votre communauté. Vous êtes une personne avec beaucoup d'initiative et qui contribue au développement culturel franco-manitobain.

La FAFM vous assure son appui dans vos projets futurs. Nous anticipons avec joie notre visite à l'occasion du 10e anniversaire de votre club local le 16 mai prochain.

La FAFM a pour mandat d'offrir un appui aux personnes de 55 ans et plus à la retraite, de représenter leurs intérêts et de contribuer à l'épanouissement de la collectivité franco-manitobaine.

En vous réitérant nos félicitations, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Armand Guénette
Président de la FAFM
Le 12 mars 1999

De nouvelles consultations publiques

Le pont Provencher a été construit en 1917 et le temps a fait son œuvre. Pour maintenir le pont en bon état jusqu'en 2002, la Ville de Winnipeg prévoit devoir dépenser 300 000 $ par année. Mais avant de construire un nouveau pont, la Ville veut savoir ce que vous en pensez.

Pascal DUBÉ

La Ville de Winnipeg tiendra une série de trois journées portes-ouvertes où seront présentées quatre propositions de nouvelles structures pour remplacer le pont Provencher. La firme responsable du processus de consultation publique publiera d'ici la fin de mars un bulletin d'information pour indiquer à quelle étape en sont rendus les plans de remplacement du pont. Le public pourra faire part de ses commentaires au comité consultatif les 7, 8 et 10 avril.

Une quarantaine d'organismes locaux et municipaux avaient fait part de leurs points de vue et suggestions lors des dernières consultations publiques tenues en juin 1998. À la suite de ces consultations, le comité consultatif a retenu quatre des huit projets présentés à l'époque. La prochaine série de consultations protera donc sur le choix de ces quatre projets et tentera d'aller plus loin dans la sélection d'un projet qui permettrait de répondre aux besoins de tous les intervenants.

«Nous n'allons présenter et expliquer que les quatre options retenues mentionne le porte-parole du projet, Randy Eros. Nous allons aussi discuter de la valeur historique du pont actuel, parler des données portant sur la circulation automobile, l'aménagement du territoire et les collectivités avoisinant le pont. Le comité explorera les solutions et inconvénients a les avantages et désavantages de chacune.

«Ces trois journées portes-ouvertes s'inscrivent dans le processus de consultation publique concernant le pont Provencher, poursuit-il. Après cette deuxième série de consultations, le comité examinera les commentaires de la population. Nous espérons présenter aux conseillers un premier rapport sur l'avenir du pont Provencher. Une présentation du rapport final devrait être faite à la population à l'automne 1999.»

Les consultations publiques auront lieu au Centre culturel franco-manitobain le 7 avril de 14 h à 21 h, à la Place Portage le 8 avril de 12 h à 20 h et à la Fourche le 10 avril de 11 h à 17 h.



Archives La Liberté

L'exposition aux sels déglaçants, les embâcles sur la rivière Rouge et la circulation intense sont en partie responsable de l'état actuel du pont Provencher.

CENTRE DE RECHERCHE

Bien manger, c'est la santé

Le Centre de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface abritera bientôt un nouveau Centre de recherche agroalimentaire pour identifier des applications nutritives, pharmaceutiques et médicales aux produits agricoles manitobains.

Anie CLOUTIER

Le Centre de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface (HGSB) accueillera bientôt le Centre national de recherche agroalimentaire en médecine, a annoncé le 12 mars le directeur de l'HGSB, Hubert Gauthier.

Le Centre national de recherche agroalimentaire en médecine occupera le tiers des espaces situés au quatrième étage du Centre de recherche de l'Hôpital. Il emploiera une trentaine de chercheurs dont le recrutement sera échelonné sur trois ans. Le projet bénéficie d'une aide financière de trois millions $ sur trois ans, accordée à part égale par les gouvernements fédéral et provincial, via le Projet de recherche et de développement agroalimentaire.



photo: Anie Cloutier

Raymond Lafond et le juge Richard Chartier étaient présents, le 12 mars, lors de l'annonce de l'aide financière de trois millions $ accordée au nouveau Centre national de recherche agroalimentaire en médecine.

Ces sommes serviront essentiellement à défrayer les salaires des chercheurs, acheter du matériel spécialisé et lancer des projets de recherche, explique Hubert Gauthier. L'avenir à long terme du Centre national de recherche agroalimentaire en médecine sera cependant assuré par du financement privé et des fonds de recherches.

Les scientifiques du nouveau Centre national de recherche s'appliqueront à améliorer le contenu nutritif de divers produits agroalimentaires, établiront les bénéfices potentiels de produits agricoles sur la santé et étudieront les applications pharmaceutiques de divers sous-produits agricoles comme l'huile de lin.

Cette annonce revêt une importance particulière pour l'HGSB qui a grandement souffert des réformes en santé des dernières années, signale Hubert Gauthier: «Elle nous permet de croire que nous continuerons de contribuer à la santé des Manitobains. Chaque élément positif amène l'Hôpital à entrevoir un avenir meilleur. Le Centre est un levier phénoménal pour l'Hôpital. Il va nous permettre de reprendre notre rythme de croisière et d'adopter une attitude pro-active, voire agressive, pour dire: «nous sommes sérieux et nous voulons aller de l'avant».»

Avec la création du Centre national de recherche agroalimentaire en médecine, le Centre de recherche de l'HGSB ajoute lui aussi une corde à son arc. Construit il y a 12 ans, il abrite aujourd'hui une communauté de 200 chercheurs et ses locaux sont presque tous occupés. «Le succès engendre le succès, signale Hubert Gauthier. Nous n'aurons aucun mal à recruter de par le monde des chercheurs spécialisés en agroalimentaire pour le nouveau Centre national de recherche agroalimentaire en médecine, et je prédirais même que d'ici quelques années nous devrons étudier la possibilité de construire un nouvel édifice pour accommoder la croissance du Centre de recherche de l'HGSB.»

RADIO-CANADA

Un pas de plus vers la grève

Pascal DUBÉ

Les journalistes, animateurs et réalisateurs membres de la Guilde canadienne des médias ont fixé au vendredi 19 mars, 11 h, la date-butoir dans leurs négociations pour en venir à une entente collective avec la Société Radio-Canada (SRC). Si les deux parties ne réussissent pas à s'entendre d'ici là, les quelques 4 500 membres de la Guilde à travers le pays débrayeront. Au moment d'écrire ces lignes, les deux parties semblaient optimistes quant aux possibilités d'en venir à une entente, mais ils se préparaient aussi au pire.

Malgré la nomination du médiateur fédéral Arnold Powers en début de semaine, le comité de négociation de la Guilde a fixé une heure-butoir dans ses négociations avec la SRC. Arnold Powera a également servi en tant que médiateur aux négociations de 1996. Au cours de la dernière semaine, les deux parties en sont venues à des ententes sur une trentaine de questions d'importance relativement mineure. Le 16 mars, il restait toujours une dizaine de points mineurs et autant de questions importantes à régler.



photo: Pascal Dubé

Léo Dufault mentionne qu'une grande partie des échanges d'informations entre le syndicat et ses membres se feront via le réseau Internet.

«Les grandes lignes relatives aux salaires, aux heures supplémentaires et à la reconnaissance du travail effectué n'ont toujours pas été réglées, affirme le président de l'association local de la Guilde, Léo Dufault. C'est là où se situent les vrais enjeux. Le reste des discussions est aussi important, mais tant qu'on n'a pas touché aux questions financières, c'est comme si on n'avait pas encore débuté les vrais négociations.

«En mettant une heure-butoir, on montre au patronat que nous sommes sérieux et que nous sommes organisés, poursuit-il. C'est comme au football. Nous sommes présentement à la ligne de 20 verges et nous devons faire une dernière poussée pour marquer un touché. Il ne nous reste pas beaucoup de temps et on ne veut pas se contenter d'un botté de trois points.»

Le déclenchement de la grève des membres de la Guilde signifierait la fin de la programmation locale sur les ondes de la SRC. Du côté francophone, la programmation proviendrait du réseau de Montréal. Mais du côté de la Canadian Broadcasting Corporation (CBC), toutes les activités seraient paralysées. La CBC pourrait au mieux présenter des films toute la journée.

«Pour une première fois, nous pensons avoir le gros bout du bâton, mentionne une représentante syndicale à CBWFT, Marie-Reine Roy. Avant, quand les techniciens débrayaient, tout arrêtait à la SRC. Avec les changements technologiques, on a réussi à offrir un service minimum d'information. Mais si nous allons en grève, il n'y aura personne pour nous remplacer.

«Nous savons que CBC a fait un profit l'an dernier et qu'elle redéfinit son mandat à l'heure actuelle, ajoute-t-elle. Nous croyons que ces deux facteurs jouent en notre faveur et que c'est un bon temps pour nous de demander une augmentation de salaire. Nous n'avons pas eu de hausse de salaire depuis 1992. Mais je ne connais pas la position de la direction de CBC. Elle va peut-être essayer de profiter de cette grève pour "casser" les syndicats et faire des gains au point de vue de la flexibilité des employés.»

Grève des techniciens

De leur côté, les techniciens ont entamé mercredi leur quatrième semaine de grève. Les responsables de leur syndicat croient que le déclenchement de la grève des journalistes, animateurs et réalisateurs pourrait les aider.

«Il y a plusieurs points communs entre nos demandes et celles des membres de la Guilde, précise le président de la section locale du Syndicat canadiens des communications, de l'énergie et du papier (SCEP), Jim Cormack. Si la direction de Radio-Canada fait des concessions aux journalistes, elle va bien être obligé de nous faire les mêmes propositions. Bien qu'il n'y ait pas de stratégies communes entre les deux syndicats, il y a des échanges informels entre les responsables des deux organisations. Ainsi, on sait ce qui se passe des deux côtés.

«Les négociations se poursuivent entre notre syndicat et CBC, précise-t-il. Nous avions réglé avec le patronat tous les petits détails avant d'entrer en grève. Si les négociations entre la Guilde et CBC semblent aller plus vite, c'est seulement qu'ils viennent de s'entendre sur ces points mineurs. Mais sur les questions essentielles, ils sont au même point que nous. Et s'ils en viennent à une entente avec CBC avant nous, nous aviserons. Pour l'instant, nous continuons notre travail de négociations afin de régler le conflit à la satisfaction des deux partis.»

Du côté de Radio-Canada, les responsables locaux de la programmation se contentent de dire qu'ils attendent les instructions du réseau. Aucune décision n'aurait été prise au moment d'écrire ces lignes quant au contenu de la programmation locale en cas de grève des animateurs, journalistes et réalisateurs. La situation est, dit-on, évaluée sur une base quotidienne et des décisions seront prises en temps et lieu.

La Broquerie

Un nouvel hôtel en l'an 2000

Gilbert Dubé, Laurent Tétrault, Ronald Vielfaure, Luc Tétrault et Bernard Desorcy veulent construire un hôtel capable d'accueillir les congrès.

Daniel BAHUAUD

Un projet de grande envergure vient d'être lancé à La Broquerie. Avec l'achat de l'hôtel de La Broquerie et d'un terrain vacant, les entrepreneurs Gilbert Dubé, Laurent Tétrault, Ronald Vielfaure, Luc Tétrault et Bernard Desorcy ont franchi la première étape qui mènera à la construction d'un nouvel hôtel, qui pourrait ouvrir ses portes dès janvier 2000.

«Les gens de La Broquerie sont heureux d'apprendre la nouvelle, estime Gilbert Dubé. Ils ont hâte de voir monter le nouvel hôtel, et ils sont contents de l'achat de l'hôtel actuel. Ça fait des années qu'il n'y a pas eu de propriétaires locaux. En plus, nous sommes des entrepreneurs expérimentés.» Gilbert Dubé est en effet propriétaire d'Horizon International Distributors, Bernard Desorcy a été propriétaire pendant cinq ans de l'hôtel de Woodridge, et Laurent Tétrault est directeur général de la Municipalité de La Broquerie.



Archives La Liberté

Gilbert Dubé: «Nous sommes des entrepreneurs expérimentés.»

La clientèle cible du nouvel hôtel sera composée de gens d'affaires et des résidants de La Broquerie, Steinbach et des environs. Les 12 chambres seront équipées pour les ordinateurs et télécopieurs. Une salle de conférence capable d'accueillir 115 personnes est également prévue, avec tables, téléviseur et rétro-projecteur, permettant d'accommoder des compagnies, des organismes communautaires et même des équipes sportives.

Le restaurant du nouvel hôtel desservira à la fois les clients et les résidants de La Broquerie. Les proprétaires songent déjà à assurer un service bilingue.

Le groupe devrait prendre possession de l'hôtel le 30 mai. Il a déjà visité une variété d'hôtels pour venir le plus rapidement possible à un dessin de l'édifice, ce qui facilitera l'établissement d'un plan d'affaires. Une fois le plan d'affaires établi, le coût de la construction, qui pourrait se chiffrer entre 1 et 1,5 million $, se fixera davantage. Viendra ensuite la recherche d'un architecte, travail qui se poursuit déjà informellement. «Si tout va bien, signale Gilbert Dubé, on pourra commencer à construire dès le 1er septembre.»

Afin d'amortir les coûts du projet, les cinq entrepreneurs garderont l'hôtel actuel ouvert jusqu'à la fin des travaux. «Nous nous garantissons ainsi des revenus, explique Gilbert Dubé. Et en plus, l'achat de l'hôtel nous a garanti l'obtention des permis d'alcool pour le restaurant et la vente de bière au détail.

«Ça fait onze ans que je suis en affaires, poursuit Gilbert Dubé. J'ai travaillé fort et j'ai réussi. Mon fils prend la relève et je suis rendu au point où je veux de nouveaux défis. Je m'entends bien avec mes partenaires et nous avons une vision très claire de ce que nous voulons entreprendre, alors pourquoi pas?»

DSFM

Deux millions $ de déficit pour le statu quo

Anie CLOUTIER

Les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) se sont réunis extraordinairement le 10 mars pour discuter des demandes des régions à inclure dans la deuxième ébauche du budget. Ils ont finalement opté pour le statu quo, n'admettant que les dépenses supplémentaires incontournables encourues par le bogue de l'an 2000 et le projet pilote de maternelle à temps plein.

L'ébauche révisée du budget pour l'année scolaire 1999-2000 prévoit des revenus de 28,5 millions $ et des dépenses de 30,4 millions $ pour un déficit de près de deux millions $. Ces revenus tiennent compte d'une augmentation des taxes scolaires de 700 000 $ ou 9 %, pour un total de 8,5 millions $. La DSFM estime qu'il faudra défrayer 178 000 $ pour équiper toutes les écoles de serveurs compatibles avec l'an 2000. Le projet pilote de maternelle à temps plein couterait quant à lui 206 000 $. Ces dépenses portent le manque à gagner d'environ 2,2 millions $.

Les demandes des régions, présentées le 22 février, auraient fait augmenter la facture de 1,5 million $. Les recommandations des différents secteurs (entretien, transport, finances, programmation et services aux élèves) auraient nécessité 1,6 million $ supplémentaire. Pour inclure toutes ces demandes dans la deuxième ébauche du budget, la DSFM aurait donc dû faire face à un déficit de 6 millions $.

Un inconnu subsiste cependant: le montant qui sera accordé à la DSFM dans le cadre de l'Entente Canada/Manitoba sur la gestion scolaire. Au moment d'écrire ces lignes, la DSFM ne savait toujours le montant exact de l'Entente, mais s'attend à recevoir un peu plus que les 15 millions $ accordés pour la première entente de cinq ans.

Les commissaires refusent cependant d'éponger le manque à gagner avec les sommes du fédéral, parce que, disent-ils ces sommes doivent couvrir les besoins extraordinaires inhérents à la DSFM et non le financement de base. Ils dénoncent d'ailleurs le sous-financement chronique dont souffre la DSFM. La présidente, Yolande Dupuis, doit communiquer avec le nouveau ministre de l'Éducation du Manitoba, Jim McCrae, à ce sujet.

Une autre réunion extraordinaire doit avoir lieu le 23 mars à 19 h au bureau divisionnaire. À cette date, les commissaires étudieront les demandes des régions. Les demandes jugées prioritaires pourraient être incluses dans la troisième ébauche, lorsque la DSFM saura le montant de la nouvelle Entente Canada-Manitoba sur la gestion scolaire.

À noter que plusieurs écoles souhaitent voir augmenter le temps consacré au secrétariat, à l'enseignement, à la direction et aux orthopédagogues. Les commissaires, plutôt que d'aller au cas par cas, pourraient donc choisir de revoir les formules d'allocation du personnel.



INFORMATIQUE

Être à la page... web!

La Foire-Info du CDEM se rendra à La Broquerie le 27 mars. Daniel Labossière et Martine Bordeleau discutent de l'avenir de l'informatique au service des Franco-Manitobains.

Daniel BAHUAUD

Comment choisir un ordinateur pour le bureau et la maison? Comment installer un réseau? Comment naviguer sur Internet? Pour trouver réponse à ces questions, ou pour en apprendre davantage sur les ordinateurs, les logiciels et internet, rendez-vous à la Foire-Info organisée par le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), aura lieu le 27 mars de 9 h à 17 h à l'école Saint-Joachim de La Broquerie. La Foire-Info, dont la première a eu lieu à Saint-Boniface, se rendra ensuite à Saint-Pierre-Jolys le 8 avril et à Notre-Dame-de-Lourdes le 17 avril.

Pour l'agent responsable du dossier "Info-Techno" au CDEM, Daniel LaBossière, les débutants intimidés et les technophiles experts seront tous à l'aise à la Foire-Info. «La Foire-Info a pour but de sensibiliser les gens au potentiel de l'informatique et de ses ressources francophones, explique-t-il. C'est une occasion de consulter des personnes-ressources afin de leur poser des questions parfois très spécifiques. Nous avons invité une gamme d'experts en multi-médias, des vendeurs d'ordinateurs et de logiciels et des personnes-ressources en orientation de carrière.»



photo: Daniel Bahuaud

Anne-Marie Lussier de Prairie Computers donne des explications lors de la Foire-Info tenue le 25 février à Saint-Boniface au collège Louis-Riel.

Les invités donneront des ateliers sur l'ordinateur, le logiciel et Internet pour les jeunes et les aînés. À La Broquerie, on pourra se renseigner sur le choix d'un ordinateur, les logiciels de comptabilité, le marketing dans Internet et d'autres sujets encore. Un atelier pour leur permettra de s'initier à Internet avec l'aide de leurs petits-enfants! Parmi les invités, on compte Patrick Neveu de l'entreprise Continuum, Anne-Marie Lussier de Prairie Computers, Christian Dandeneau d'ID-Fusion, Christiane Méthot de The French Connexion et le professeur Raymond Constant. Des commerces locaux seront également représentés à la Foire-Info. Des entrepreneurs de La Broquerie feront aussi des présentations sur l'utilisation qu'ils font de l'ordinateur dans leur commerce.

«La Foire-Info est un projet pilote, indique Daniel LaBossière. Tout dépendant du succès du projet et des sommes fournies par les commanditaires, nous pourrons visiter encore plus de communautés. Son objectif à long terme est de piquer la curiosité des jeunes francophones dans l'espoir qu'ils se lancent dans une carrière en informatique ou qu'ils partent leur propre entreprise. Si les jeunes peuvent identifier et établir des contacts avec nos personnes-ressources francophones, on aura déjà accompli pas mal pour assurer une relève francophone dans ce domaine de pointe.»

La coordonnatrice du projet Infomobile dont la Foire-Info fait partie, Martine Bordeleau, se dit heureuse de la première Foire-Info qui a eu lieu à Saint-Boniface le 25 février. «Nous avons réussi à rejoindre les organismes communautaires qui se sont présentés en grand nombre, explique-t-elle. Et ils n'ont pas été déçus. La qualité des ateliers était excellente. Nos formateurs savent personnaliser les contacts. Je suis très fière de ce qu'on a réussi à monter et présenter.»

Paul et Juliette Morier sont d'ailleurs deux aînés qui ont grandement profité de la Foire-Info en participant à l'atelier sur Internet du professeur Raymond Constant. «Nous n'avions pas de connaissances préalables, indique Paul Morier, mais Raymond Constant est très attentif. Nous avons appris que sur Internet, on peut se renseigner sur la cardiopathie, la mode et les recettes. J'ai vu que si je compte partir en voyage, c'est une bonne idée de visiter des sites Internet pour bien me renseigner sur ma destination.»

Selon Martine Bordeleau, les visites en campagne de la Foire-Info s'annoncent bien. «Les résidants des petites communautés se connaissent et se parlent, dit-elle. Aussi, lorsqu'un événement de l'ampleur de la Foire-Info se rend chez eux, les gens ont plus tendance à venir en grand nombre. Après ces visites en région, on espère aussi revenir à Saint-Boniface, tout dépendant de notre succès en région, ajoute-t-elle. Je sais qu'on répond à un besoin.»

Renseignements: (204) 925-2320, 1-(800)-990-2332,. ou courriel: «www.cdem@cdem.com».

ÉCONOMIE

Vivre à 3 000 pieds sous terre

Selon les géologues, la couche de minerai qu'exploite la mine de potasse de Rocanville en Saskatchewan aurait été formée il y a 350 à 400 millions d'années, à la suite de l'évaporation d'une mer intérieure.

Pascal DUBÉ

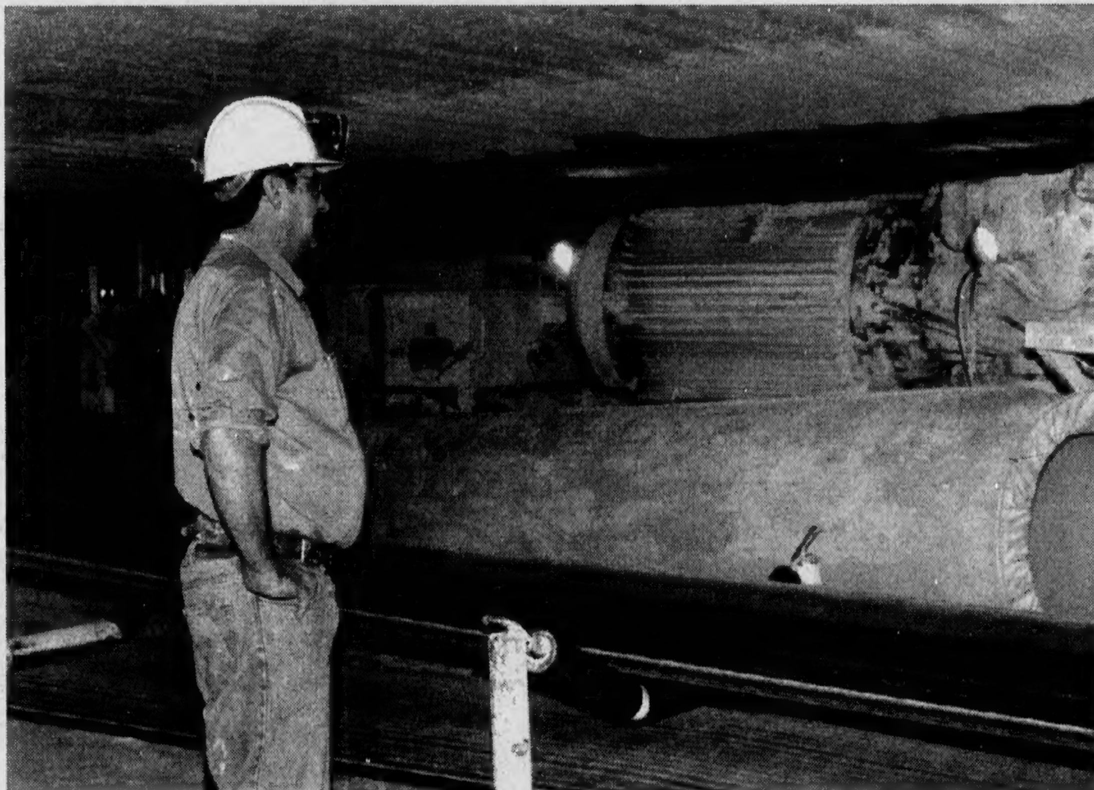


photo: Pascal Dubé

Antonio Simard surveille les opérations à plus de 3 000 pieds sous terre.

La mine de potasse de Rocanville, située à quelques kilomètres de la frontière de la Saskatchewan et du village de Saint-Lazare, joue un important rôle dans l'économie de la région. Au moins une trentaine de familles de Saint-Lazare tirent la majeure partie de leurs revenus de la mine de potasse. En salaires seulement, la mine remet plus de 15 millions $ annuellement à ses quelque 340 employés.

PCS Rocanville Saskatchewan a ouvert ses portes en septembre 1970. La mine extirpe du sol 1,5 million de tonnes de potasse transformée par année. Plus de 90 % de la production mondiale de potasse est utilisée comme fertilisant par les agriculteurs. Le reste sert à la production de savon, de crèmes ou de médicaments. La mine de Rocanville est considérée comme la plus performante des sept mines de ce genre au pays.

«La majeure partie de nos opérations sont automatisées, explique un employé de la mine, Antonio Simard. Les foreuses n'ont pas besoin d'opérateurs pour fonctionner. Presque tout est contrôlé à partir de la surface. Une grande partie de la main-d'œuvre sous terre s'occupe de l'entretien de l'équipement.

«Nous avons cinq machines sous terre, dont habituellement quatre qui sont en opération, explique-t-il. Il y a toujours une machine qui est arrêter pour des raisons d'entretien. Nous pouvons produire jusqu'à 20 000 tonnes de matière brute par jour.»

La découverte du filon s'est faite en août 1942. Les travaux de forage et d'exploration ont duré sept ans, entre 1959 et 1966. La construction des installations a débuté en 1968 et la première production a été terminée en 1970. Plus de 384 kilomètres carrés de potasse sont toujours sous terre, ce qui est suffisante pour assurer 100 autres années si la production maintient le rythme d'exploitation actuel.

«Nous sommes chanceux d'avoir une industrie comme celle-ci dans la région, affirme Antonio Simard. La compagnie nous offre de bonnes conditions de travail, toutes les mesures de sécurité sont en place et l'exploitation de la potasse n'entraîne pas de problème de santé comme c'est le cas avec d'autres matières.

«Le plus grand danger qui nous menacerait sous la terre serait probablement un incendie, mentionne-t-il. Mais la potasse est un des produits les plus efficaces pour combattre le feu. De toute façon, il n'y a pas beaucoup de choses qui pourrait brûler ici. Pour ce qui en est des danger d'effondrement, même si on n'est jamais à l'abris d'un tel phénomène, ce n'est pas notre principale préoccupation.»

La mine récolte environ 900 tonnes de matière brute à l'heure. La majeure partie de cette matière première est du sel. La potasse se retrouve concentrée à environ 20 à 25 % à cette étape.

«Le procédé de transformation est assez simple, explique Antonio Simard. Nous broyons les roches jusqu'à en faire de la poussière que nous mélangeons à de l'eau. Comme la potasse est plus légère que le sel, elle flotte à la surface de l'eau. Nous ajoutons un peu d'huile dans l'eau pour que la potasse s'y accroche et qu'on puisse la récolter. Par la suite, il ne nous reste plus qu'à séparer l'huile et la potasse.»

Environ 60 % de la production de potasse de toute la Saskatchewan est exportée vers les États-Unis. Le Japon, la Chine, l'Inde et le Brésil sont également de grands acheteurs de ce produit. Le Canada ne consomme que 5 % à 10 % de toute la production de la Saskatchewan.

«Un de nos plus grand dilemme présentement, c'est l'utilisation des résidus de la mine, mentionne Antonio Simard. Il y a bien une entreprise de Saskatoon qui transforme une petite partie du sel que nous rejetons, mais c'est vraiment peu comparé à ce que nous produisons chaque jour. Ils transforment le sel en calcium pour les routes. Nous aimerions trouver un autre débouché pour ce produit et utiliser cette matière pour créer d'autres emplois dans la région.»

La mine en chiffres

La mine de potasse de Rocanville en Saskatchewan est une partie importante de l'économie de la région.

- La mine emploie environ 340 personnes et sa masse salariale s'élève à plus de 15 millions $ par année;
- La mine dépense trois millions $ par année dans plus de 75 petites entreprises de la région;
- Chacune des cinq foreuses pèse environ 250 tonnes, peut produire environ 1,2 million de tonnes de potasse par an et vaut environ cinq millions $ pièce;
- L'entreprise dépense 1,3 million $ en taxes municipales;
- Le compte de téléphone s'élève à plus de 15 000 $ par mois;
- Les factures d'électricité et de gaz s'élèvent à plus de 6,5 millions $ par an.

Gens d'ici

Michael passe à la caisse

Pascal DUBÉ

Depuis le 14 décembre, la Caisse populaire d'Élie compte sur les services d'un nouvel officier de crédit en la personne de Michael Lauzé. Originaire de Saint-Boniface, Michael Lauzé a 29 ans et est père de 2 enfants. Il travaille quatre jours semaine à la succursale de Saint-François-Xavier et il complète sa semaine à Élie.

Avant de travailler pour la Caisse populaire d'Élie, Michael Lauzé a été six ans à l'emploi de la compagnie Agri-Finance qui octroie des prêts aux agriculteurs. Il doit maintenant apprendre à composer avec d'autres formes de prêts tels que les emprunts immobiliers, les prêts pour automobile et les prêts personnels.

«Les règles sont totalement différentes, affirme Michael Lauzé. Les garanties exigées ne sont pas les mêmes et les problèmes des emprunteurs sont aussi différents. C'est un grand défi pour moi d'apprendre à connaître toutes les particularités de la multitude de produits offerts par la Caisse populaire.»



Michael Lauzé.

«Ici, je travaille beaucoup plus de concert avec les gens, mentionne Michael Lauzé. Chez Agri-Finance, la majeure partie de mon travail s'effectuait par téléphone ou par "fax". C'est une compagnie de crédit qui fait des prêts aux agriculteurs partout à travers le pays. J'ai déjà fait des études de crédits pour des fermiers qui avaient besoin de plus d'un million $.

«Mais mon travail à la Caisse est différent, poursuit-il. Je rencontre les gens, la relation est plus personnelle. Maintenant, j'ai la chance de discuter davantage avec mes clients et d'apprendre à les connaître un peu plus. Je ne fais pas seulement parler de chiffres avec eux. Et les gens de Saint-François-Xavier sont très sympathiques.»

Avis de mise en vigueur des restrictions

CONCERNANT LES VÉHICULES EMPRUNTANT LES ROUTES DE LA PROVINCE DU MANITOBA

Les propriétaires et les conducteurs de véhicules sont priés de noter qu'aux termes du paragraphe 86(1) du Code de la route, les restrictions de charge ci-dessous seront imposées à 6 heures du matin (heure locale) ou plus tard, **le 23 mars 1999**, et demeureront en vigueur jusqu'à avis contraire.

LÉGENDE

Dans cet avis,

Les restrictions de niveau 1 s'appliquent aux types d'essieux suivants :

a) Dans le cas des essieux directeurs, la charge normale maximale est fixée à 5 500 kg sur toutes les routes.

b) Dans le cas de tous les autres groupes d'essieux, les restrictions suivantes s'appliquent:

i) 90 % de la charge normale sur les routes de classe A1;

ii) 95 % de la charge normale sur les routes de classe B1.

Les restrictions de niveau 2 s'appliquent aux types d'essieux suivants :

Pour tous les groupes d'essieux, la charge admissible correspond à 65 % de la charge normale sur toutes les routes de classe A1 et B1.

La zone n° 1 inclut toute la partie de la province du Manitoba située au sud de la ligne de démarcation comprenant la R.P.G.C. 77 et se poursuivant en direction est pour inclure la R.P.S. 513 (Gypsumville) et au-delà pour traverser Manigotagan.

La zone n° 2 inclut toute la partie du Manitoba située au nord de la zone n° 1.

DATES D'ENTRÉE EN VIGUEUR SELON LA ZONE CLIMATIQUE

Zone climatique	*Dates de début*		*Dates de fin*	
	Niveau 1	*Niveau 2*	*Niveau 2*	*Niveau 1*
Zone n° 1	*23 mars*	*6 avril*	*24 mai*	*31 mai*
Zone n° 2	*15 avril*	*29 avril*	*24 mai*	*31 mai*

A. Les restrictions de **niveau 1** qui entreront en vigueur aux dates ci-dessus s'appliqueront à tous les véhicules empruntant les routes « **RTAC** » et les routes de **classe A1** suivantes :

R.P.G.C. 3	De la R.P.S. 346 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.G.C. 3A	De l'intersection ouest de la R.P.G.C. 3 jusqu'à l'intersection est avec la R.P.G.C. 3.
R.P.G.C. 5	De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 2.
R.P.G.C. 8	De l'entrée du parc provincial d'Hecla jusqu'à Gull Harbor.
R.P.G.C. 9	De la R.P.S. 519 jusqu'à la R.P.S. 229.
R.P.G.C. 12	De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 15.
R.P.G.C. 15	De la rivière Brokenhead jusqu'à la R.P.G.C. 11.
R.P.G.C. 17	De la R.P.G.C. 8 à la R.P.G.C. 7.
	De Teulon jusqu'à Inwood.
	D'un point situé 1,6 km à l'ouest d'Inwood jusqu'à la R.P.S. 325.
R.P.G.C. 20	De Winnipegosis jusqu'à Cowan.
	De la R.P.G.C. 5 jusqu'à Dauphin Beach.
R.P.G.C. 21	De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 1.
	De Hamiota jusqu'à la R.P.G.C. 45.
R.P.G.C. 22	De la R.P.G.C. 23 jusqu'à la R.P.G.C. 2.
R.P.G.C. 23	De la R.P.G.C. 21 jusqu'à la R.P.G.C. 34.
R.P.G.C. 24	De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.S. 270.
R.P.G.C. 26	D'un point situé 1,6 km à l'ouest de l'intersection de la R.P.G.C. 1A avec la R.P.G.C. 1 (chemin Flee Island) jusqu'à l'intersection ouest de la R.P.S. 248 avec la R.P.S. 26.
R.P.G.C. 31	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la frontière américaine.
R.P.G.C. 34	De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 16.
R.P.G.C. 41	De la R.P.G.C. 1 Ouest jusqu'à la R.P.S. 545.
	De la R.P.G.C. 42 jusqu'à la R.P.G.C. 16.
R.P.G.C. 42	De la R.P.S. 568 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.G.C. 83.
	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.G.C 16.
R.P.G.C. 44	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 11 jusqu'à la R.P.G.C 1.
R.P.G.C. 45	De la R.P.G.C. 16 jusqu'à la R.P.S. 264.
R.P.G.C. 50	De la R.P.G.C. 5 jusqu'à un point situé à 6,7 km au sud de la R.P.S. 278 (chemin Leifur Nord).
R.P.G.C. 57	De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.G.C. 59	De Saint-Malo jusqu'à la frontière américaine.
R.P.G.C. 60	De la R.P.G.C. 6 jusqu'à la route R.P.G.C. 10.
R.P.G.C. 67	De la R.P.S. 236 jusqu'à la R.P.G.C. 6.
R.P.G.C. 68	De la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 8.
R.P.G.C. 77	De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.G.C. 83	D'un point situé 5 km au nord de la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 49.
R.P.G.C. 89	De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 12.
R.P.S. 216	De la R.P.G.C. 52 jusqu'à New Bothwell.
	De l'intersection sud avec la R.P.S. 205 jusqu'à la R.P.G.C. 59.
R.P.S. 302	De la R.P.G.C. 1 Est jusqu'à la R.P.S. 210.
R.P.S. 403	De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.S. 216.

BRETELLES :

Ames	De la R.P.S. 222 jusqu'à la R.P.G.C. 8.
Broad Valley	De la R.P.G.C. 17 jusqu'à Broad Valley.
Chatfield	De la R.P.S. 419 jusqu'à Chatfield.
Ch. Chesley	De la R.P.G.C. 9 en direction est jusqu'à Tom Prince Drive (près de Petersfield).
Ch. Floadway Inlet	De la promenade Turnbull jusqu'au chemin St. Mary's.
Ch. Gimli Park	D'un point situé 0,3 km à l'ouest de la R.P.G.C. 9 jusqu'à la R.P.G.C. 8.
Hadashville	De la R.P.G.C. 1 jusqu'au terrain de camping.
Hnausa	De la R.P.G.C. 8 jusqu'à Hnausa.
High Bluff	De la R.P.G.C. 26 jusqu'à High Bluff.
Lockport	De la R.P.G.C. 44 jusqu'à la R.P.S. 238.
Meleb	De la R.P.G.C. 7 jusqu'à Meleb.
Boul. Memorial	Du chemin de desserte est de la R.P.G.C. 7 jusqu'à la rue Main à Stony Mountain.
Newhorst	De la R.P.S. 243 jusqu'à Newhorst.
Oak Point	De la R.P.G.C. 6 jusqu'à Oak Point.
Otterburne	De la R.P.G.C. 59 jusqu'à Otterburne.
Ponemah	De la R.P.G.C. 9 jusqu'à Ponemah.
Richer	De l'intersection est avec la R.P.G.C. 1 jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1.
Riverside	De la R.P.S. 205 (Rosenort) jusqu'à Riverside.
Aérodrome de St. Andrews	De la R.P.G.C. 27 jusqu'à la R.P.S. 230.
Sainte-Anne	De la R.P.S. 210 jusqu'à Sainte-Anne.
Sainte-Geneviève	De la R.P.S. 501 jusqu'à Sainte-Geneviève.
Saint-Laurent	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 6 jusqu'à un point situé 1,6 km à l'ouest.
Av. Stevens	De la R.P.G.C. 9 jusqu'à la R.P.S. 238 (Lockport).
Av. Sperring	De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.S. 204 (Birds Hill).
Vassar	De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 12 jusqu'à Vassar.
Wampum	De la R.P.G.C. 12 jusqu'à Wampum.
West Belmont	De la R.P.G.C. 23 jusqu'à Belmont.

B. Les restrictions de **niveau 1** qui entreront en vigueur aux dates ci-dessus s'appliqueront à tous les véhicules empruntant les routes de **classe B1** suivantes :

R.P.S. 200	De Saint-Adolphe jusqu'à la R.P.S. 305.
	De l'intersection nord avec la R.P.S. 205 jusqu'à Emerson.
R.P.S. 201	D'Osterwick jusqu'à la R.P.G.C. 89.
R.P.S. 202	Du chemin Garvin jusqu'à la R.P.S. 204.
R.P.S. 204	De la R.P.G.C. 212 jusqu'à Selkirk.
R.P.S. 205	De la R.P.S. 246 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.S. 216.
	De la R.P.G.C. 12 jusqu'à un point situé 8,9 km à l'ouest.
R.P.S. 206	De la R.P.S. 213 jusqu'à la R.P.G.C. 44.
	De la R.P.C.G. 52 jusqu'à la R.P.G.C. 15.
R.P.S. 207	De la R.P.G.C. 15 jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1.
	De Lorette à Dufresne.
	De la R.P.G.C. 12 jusqu'à l'intersection est avec la R.P.G.C. 1.
R.P.S. 209	De la R.P.S. 201 jusqu'à Gardenton.
R.P.S. 210	De la R.P.S. 207 jusqu'à la R.P.G.C. 52.
R.P.S. 212	De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.S. 204.
	De la R.P.G.C. 44 jusqu'à la R.P.S. 213.
R.P.S. 213	De la R.P.S. 206 jusqu'à la R.P.G.C. 12.
R.P.S. 215	De la R.P.G.C. 12 jusqu'à Beauséjour.
R.P.S. 217	De la R.P.S. 200 jusqu'à la R.P.S. 218.
R.P.S. 218	De la R.P.S. 201 jusqu'à Ridegeville.
R.P.S. 220	De la R.P.G.C. 8 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.S. 321.
R.P.S. 221	De la R.P.S. 248 jusqu'à la R.P.S. 334.
R.P.S. 222	De la R.P.G.C. 9 jusqu'à Hnausa.
R.P.S. 224	De la R.P.S. 325 jusqu'à Fisher Bay.
R.P.S. 225	De la R.P.G.C. 9 jusqu'à la R.P.S. 232.
R.P.S. 229	De la R.P.G.C. 17 jusqu'à la R.P.G.C. 8.
R.P.S. 230	De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.G.C. 9.
R.P.S. 231	De la R.P.G.C. 7 jusqu'à un point situé 2 km à l'ouest de la R.P.G.C. 8.
R.P.S. 232	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 9 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.G.C. 9.
R.P.S. 233	De la R.P.G.C. 68 jusqu'à la R.P.S. 329.
	D'un point situé 1,6 km à l'ouest de la R.P.G.C. 17 en direction ouest sur 10 km.
R.P.S. 236	D'un point situé 1 km au nord de la R.P.G.C. 6 jusqu'à l'intersection sud avec la R.P.G.C. 67.
	De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 67 jusqu'à la R.P.G.C. 7
R.P.S. 240	De la R.P.G.C. 2 jusqu'à la R.P.S. 331.
	De Saint-Claude jusqu'à la R.P.S. 305.
	De Portage-la-Prairie jusqu'à Delta Beach.
R.P.S. 241	De la R.P.G.C. 1 Ouest jusqu'à la R.P.S. 424.
R.P.S. 242	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la frontière américaine.
	De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 2.
R.P.S. 243	De la R.P.G.C. 32 jusqu'à la R.P.G.C. 30.
R.P.S. 245	De Bruxelles jusqu'à la R.P.G.C. 34.
	De Notre-Dame-de-Lourdes jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.S. 242.
	De la R.P.S. 244 jusqu'à Roseisle.
R.P.S. 247	De la R.P.S. 330 en direction ouest jusqu'à la rivière La Salle.
R.P.S. 248	De la R.P.G.C. 2 jusqu'à la R.P.G.C. 6.
R.P.S. 250	De la R.P.G.C. 24 jusqu'à un point situé 3 km au nord de la R.P.G.C. 45.
	De la R.P.G.C. 2 jusqu'à la R.P.G.C. 25.
R.P.S. 251	De la R.P.G.C. 256 jusqu'à la R.P.G.C. 21.
R.P.S. 253	De la R.P.G.C. 18 jusqu'à la R.P.G.C. 34.
R.P.S. 254	De Oak Lake Beach jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1.
R.P.S. 256	De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 1 Ouest.
R.P.S. 259	De l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.S. 250.
R.P.S. 260	De la R.P.G.C. 16 jusqu'à la R.P.S. 261.
R.P.S. 261	De la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.S. 260.
R.P.S. 262	De Minnedosa jusqu'à la R.P.S. 265.
R.P.S. 264	De l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 16 jusqu'à la R.P.S. 577.
R.P.S. 267	De la R.P.G.C. 20 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 268	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 10 jusqu'à Birch River.
R.P.S. 269	De la R.P.G.C. 10A jusqu'à la R.P.S. 276.
R.P.S. 270	De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 25.
R.P.S. 272	De la R.P.G.C. 20 jusqu'à Duck Bay.
R.P.S. 274	De l'intersection est avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à un point situé 16 km au sud.
	D'un point situé 11 km au sud de l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 275	De la R.P.G.C. 10A jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 276	Du chemin Methley Beach jusqu'à la R.P.S. 328.
	De Rock Ridge jusqu'à Skownan.
R.P.S. 278	De la R.P.G.C 50 à la R.P.G.C. 68.
R.P.S. 279	De la R.P.G.C 10 jusqu'à un point situé 10 km à l'ouest.
R.P.S. 300	De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 59 jusqu'à l'intersection sud avec la R.P.G.C. 59.
R.P.S. 301	De la R.P.G.C. 1 à la R.P.G.C. 44.
R.P.S. 302	D'un point situé 1,6 km au sud de la R.P.G.C. 44 jusqu'à un point situé 11,2 km au nord de la R.P.G.C. 15.
	De la R.P.G.C. 12 à la R.P.S. 201.
R.P.S. 304	D'un point situé 19,4 km à l'est de la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.G.C. 11.
	Du chemin Broadlands jusqu'à Manigotagan.
R.P.S. 305	De la R.P.G.C. 2 à la R.P.G.C. 1.
R.P.S. 307	De la R.P.G.C. 44 jusqu'à un point situé 15 km à l'est de la R.P.G.C. 11.
R.P.S. 308	De Sprague jusqu'à la voie d'entrée du lac Moose.
R.P.S. 309	De la R.P.S. 307 jusqu'au lac Big Whiteshell.
R.P.S. 311	De la R.P.S. 206 jusqu'à la R.P.S. 210.
	De la R.P.S. 200 jusqu'à Niverville.
R.P.S. 312	De la R.P.G.C. 44 jusqu'à la frontière ontarienne.
R.P.S. 317	De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.G.C. 11.
R.P.S. 321	De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.S. 220.
R.P.S. 322	De la R.P.G.C. 6 jusqu'à la R.P.S. 323.
R.P.S. 324	De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.S. 222.
R.P.S. 325	De la R.P.G.C. 6 jusqu'à la R.P.G.C. 68.
R.P.S. 326	De la R.P.G.C. 68 jusqu'à la R.P.S. 329.
R.P.S. 328	De la R.P.S. 276 jusqu'à un point situé 1,8 km à l'est.
R.P.S. 329	De la rue Briem à Riverton jusqu'à la R.P.S. 326.
R.P.S. 330	De l'intersection sud avec la R.P.S. 247 jusqu'à Osborne.
R.P.S. 331	De la R.P.S. 240 jusqu'à la R.P.G.C. 13.
R.P.S. 344	De la R.P.G.C. 2 jusqu'à la R.P.S. 340.
R.P.S. 345	D'un point situé 2 km à l'ouest de Tilston jusqu'à la R.P.G.C. 21.
R.P.S. 346	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la R.P.S. 443.
R.P.S. 351	De l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1 jusqu'à l'intersection est avec la R.P.G.C. 1.
R.P.S. 353	De la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 354	De la R.P.G.C. 10 jusqu'à un point situé 3,2 km à l'ouest.
R.P.S. 355	De Cardale jusqu'à l'intersection ouest de la R.P.S. 250.
R.P.S. 357	De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.S. 360	De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à Sainte-Amélie.
R.P.S. 361	D'un point situé 2 km à l'ouest de la R.P.G.C. 5 jusqu'au parc national du Mont-Riding.
R.P.S. 362	D'un point situé 8 km au nord de la R.P.G.C. 5A jusqu'à la R.P.S. 267.
R.P.S. 363	De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 364	De la R.P.G.C. 20 jusqu'à la R.P.S. 269.
	De la R.P.S. 276 jusqu'à Rorketon.
R.P.S. 366	De la R.P.G.C. 5 jusqu'à un point situé 8,5 km au sud.
	De Minitonas jusqu'au parc provincial Duck Mountain.
R.P.S. 367	De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.S. 594.
	De la R.P.G.C. 10 jusqu'à un point situé 18 km à l'ouest.
R.P.S. 375	De la R.P.G.C. 6 jusqu'au parc provincial Paint Lake.
R.P.S. 408	De la R.P.S. 307 à River Hills.
R.P.S. 409	De la R.P.G.C. 101 jusqu'à la R.P.S. 220.
R.P.S. 410	De la R.P.S. 238 jusqu'à la R.P.S. 230.
R.P.S. 415	De la R.P.G.C. 7 jusqu'à la R.P.S. 322.
R.P.S. 417	De la R.P.G.C. 6 jusqu'à un point situé 24,5 km à l'ouest.
R.P.S. 419	D'un point situé 5 km à l'ouest de la R.P.G.C. 6 jusqu'à Sandy Point.
	De la R.P.G.C. 17 jusqu'à un point situé 1,6 km à l'ouest.
R.P.S. 421	De la R.P.G.C. 30 jusqu'à la R.P.G.C. 75.
R.P.S. 422	De la R.P.G.C. 23 jusqu'à la R.P.S. 205.
R.P.S. 424	De la R.P.G.C. 2 jusqu'à un point situé 6 km au nord.
R.P.S. 428	De la R.P.G.C. 23 jusqu'à la R.P.G.C. 14.
R.P.S. 430	De la R.P.G.C. 1 jusqu'à Saint-Ambroise.
R.P.S. 432	De la R.P.G.C. 23 jusqu'à un point situé 8 km au sud de Morden.
R.P.S. 434	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à un point situé 1,4 km au sud.
R.P.S. 443	De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.S. 346.
R.P.S. 445	De la R.P.S. 256 jusqu'au chemin d'accès à Melita.
R.P.S. 450	De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 3.
R.P.S. 452	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Napinka.
R.P.S. 458	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Holmfield.
R.P.S. 459	De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 475	De la R.P.G.C. 41 jusqu'à Foxwarren.
R.P.S. 478	De la frontière de la Saskatchewan jusqu'à Binscarth.
R.P.S. 482	De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.S. 486	De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 83 jusqu'à un point situé 11 km au sud.
R.P.S. 501	De la R.P.G.C. 1 jusqu'à Ross.
R.P.S. 508	De la R.P.S. 212 jusqu'à la R.P.G.C. 59.
R.P.S. 519	De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.G.C. 9.
R.P.S. 520	De la R.P.S. 313 en direction nord.
R.P.S. 524	De la R.P.S. 243 jusqu'à la frontière américaine.
R.P.S. 528	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Kaleida.
R.P.S. 532	De la R.P.G.C. 23 jusqu'à Saint-Alphonse.
R.P.S. 547	De la R.P.S. 482 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 564	De la R.P.G.C. 21 jusqu'à un point situé 4 km au nord.
R.P.S. 571	De la R.P.G.C. 41 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 577	De la R.P.G.C. 45 jusqu'à un point situé 6 km au nord.
	De la R.P.S. 264 jusqu'au lac Rossman.
R.P.S. 588	De la R.P.S. 275 jusqu'à un point situé 4 km au nord.

C. Aux termes des dispositions restrictives ci-dessous, les restrictions de **niveau 2** (dont les dates d'entrée en vigueur apparaissent ci-dessus) s'appliqueront aux véhicules empruntant les routes de classe **A1 et B1** suivantes :

R.P.G.C. 3A	De l'intersection ouest de la R.P.G.C. 3 jusqu'à l'intersection est avec la R.P.G.C. 3.
R.P.G.C. 5	De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 2.
R.P.G.C. 9	De la R.P.S. 519 jusqu'au chemin Gimli Park.
R.P.G.C. 15	De Brokenhead River à Elma.
R.P.G.C. 17	De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.G.C. 7.
	De Teulon jusqu'à la R.P.S. 229.
	De la R.P.S. 231 jusqu'à Inwood.
R.P.G.C. 20	De Winnipegosis jusqu'à Cowan.
R.P.G.C. 21	De la frontière américaine jusqu'à l'intersection sud avec la R.P.G.C. 3.
R.P.G.C. 23	De la R.P.G.C. 21 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.G.C. 24	De la R.P.G.C. 21 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.S. 270.
R.P.G.C. 26	D'un point situé 1,6 km à l'ouest de l'intersection de la R.P.G.C. 1A avec la R.P.G.C. 1 (chemin Flee Island) jusqu'à l'intersection ouest de la R.P.S. 248 avec la R.P.S. 26.
R.P.G.C. 31	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la frontière américaine.
R.P.G.C. 41	De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.S. 571.
	De la R.P.G.C. 42 jusqu'à la R.P.G.C. 16.
R.P.G.C. 42	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.G.C. 16.
R.P.G.C. 50	De la R.P.G.C. 5 jusqu'à un point situé à 6,7 km au sud de la R.P.S. 278 (chemin Leifur Nord).
R.P.G.C. 68	De la R.P.G.C. 5 jusqu'à Lake Manitoba Narrows.
	De la R.P.G.C. 17 jusqu'à la R.P.S. 512.
R.P.S. 200	D'Emerson jusqu'à la R.P.G.C. 23.
R.P.S. 209	De la R.P.S. 201 jusqu'à Gardenton.
R.P.S. 216	De la R.P.G.C. 52 jusqu'à New Bothwell.
R.P.S. 221	De la R.P.S. 248 jusqu'à la R.P.S. 334.
R.P.S. 222	De la R.P.G.C. 9 jusqu'à Hnausa.
R.P.S. 224	De la R.P.S. 325 jusqu'à Fisher Bay.
R.P.S. 229	De la R.P.G.C. 17 jusqu'à la R.P.G.C. 8.
R.P.S. 231	De Fraserwood jusqu'à un point situé 2 km à l'ouest de la R.P.G.C. 8.
R.P.S. 233	D'un point situé 1,6 km à l'ouest de la R.P.G.C. 17 jusqu'à un point situé 10 km à l'ouest de la R.P.G.C. 17.
R.P.S. 240	De la R.P.G.C. 2 jusqu'à la R.P.S. 331.
	De Portage-la-Prairie jusqu'à Delta Beach.
R.P.S. 242	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la frontière américaine.
	De la R.P.G.C. 1 à la R.P.G.C. 2.
R.P.S. 245	De Roseisle jusqu'à la R.P.S. 244.
	De Notre-Dame-de-Lourdes jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.S. 242.
	De Bruxelles jusqu'à la R.P.G.C. 34.
R.P.S. 248	De la R.P.G.C. 1 Ouest jusqu'à la R.P.G.C. 2.
	De la R.P.S. 227 jusqu'à la R.P.G.C. 6.
R.P.S. 250	De la R.P.G.C. 2 jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 25.
	De la R.P.G.C. 16 jusqu'à la R.P.G.C. 45.
R.P.S. 251	De la R.P.S. 256 jusqu'à la R.P.G.C. 21.
R.P.S. 253	De la R.P.G.C. 18 jusqu'à la R.P.G.C. 34.
R.P.S. 256	De la frontière américaine jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 2.
R.P.S. 259	De la R.P.G.C. 21 jusqu'à la R.P.S. 250.
R.P.S. 261	De la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.S. 260.
R.P.S. 262	De Minnedosa jusqu'à la R.P.S. 265.
R.P.S. 264	De l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 16 jusqu'à la R.P.S. 577.
R.P.S. 267	De la R.P.G.C. 20 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 268	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 10 jusqu'à Birch River.
R.P.S. 269	De la R.P.G.C. 10A jusqu'à la R.P.S. 276.
R.P.S. 272	De la R.P.G.C. 20 jusqu'à Duck Bay.
R.P.S. 274	De l'intersection est avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à un point situé 16 km au sud.
	D'un point situé 11 km au sud de l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 275	De la R.P.G.C. 10A jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 278	De la R.P.G.C 50 à la R.P.G.C. 68.
R.P.S. 302	De la R.P.G.C. 15 à la R.P.S. 501.
R.P.S. 305	De la R.P.G.C. 2 à la R.P.G.C 1 Est.
R.P.S. 307	De Rennie jusqu'à Otter Falls.
R.P.S. 322	De la R.P.G.C. 6 jusqu'à la R.P.S. 323.
R.P.S. 331	De la R.P.S. 240 jusqu'à la R.P.G.C. 13.
R.P.S. 345	D'un point situé 2 km à l'ouest de Tilston jusqu'à la R.P.G.C. 21.
R.P.S. 346	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la R.P.S. 443.
R.P.S. 353	De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.S. 355	De Cardale jusqu'à l'intersection ouest de la R.P.S. 250.
R.P.S. 357	De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.S. 360	De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à Sainte-Amélie.
R.P.S. 361	D'un point situé 2 km à l'ouest de la R.P.G.C. 5 jusqu'au parc national du Mont-Riding.
R.P.S. 362	D'un point situé 8 km au nord de la R.P.G.C. 5A jusqu'à la R.P.S. 267.
R.P.S. 363	De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 364	De la R.P.G.C. 20 jusqu'à la R.P.S. 269.
	De la R.P.S. 276 jusqu'à Rorketon.
R.P.S. 366	De Minitonas jusqu'au parc provincial Duck Mountain.
R.P.S. 410	De la R.P.S. 238 jusqu'à la R.P.S. 230.
R.P.S. 415	De la R.P.G.C. 7 jusqu'à la R.P.S. 322.
R.P.S. 417	De la R.P.G.C. 6 jusqu'à un point situé 24,5 km à l'ouest.
R.P.S. 419	D'un point situé 5 km à l'ouest de la R.P.G.C. 6 jusqu'à Sandy Point.
R.P.S. 424	De la R.P.G.C. 2 jusqu'à un point situé 6 km au nord.
R.P.S. 430	De la R.P.G.C. 1 jusqu'à Saint-Ambroise.
R.P.S. 432	De Morden jusqu'à un point situé 8 km au sud.
R.P.S. 443	De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.S. 346.
R.P.S. 450	De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 3.
R.P.S. 452	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Napinka.
R.P.S. 458	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Holmfield
R.P.S. 475	De la R.P.G.C. 41 jusqu'à Foxwarren.
R.P.S. 478	De Binscarth jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 482	De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.S. 486	De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 83 jusqu'à un point situé 11,4 km au sud.
R.P.S. 519	De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.G.C. 9.
R.P.S. 528	De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Kaleida.
R.P.S. 532	De la R.P.G.C. 23 jusqu'à Saint-Alphonse.
R.P.S. 564	De la R.P.G.C. 21 jusqu'à un point situé 4 km au nord.
R.P.S. 571	De la R.P.G.C. 41 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 577	De la R.P.G.C. 45 jusqu'à un point situé 6 km au nord.
	De la R.P.S. 264 jusqu'au lac Rossman.
R.P.S. 588	De la R.P.S. 275 jusqu'à un point situé 4 km au nord.

BRETELLES :

Broad Valley	De la R.P.G.C. 17 jusqu'à Broad Valley.
Chatfield	De la R.P.S. 419 jusqu'à Chatfield.
High Bluff	De la R.P.G.C. 26 jusqu'à High Bluff.
Boul. Memorial	Du chemin de desserte est de la R.P.G.C. 7 jusqu'à la rue Main à Stony Mountain.
Newhorst	De la R.P.S. 243 jusqu'à Newhorst.
Oak Point	De la R.P.G.C. 6 jusqu'à Oak Point.
Ponemah	De la R.P.G.C. 9 jusqu'à Ponemah.
Saint-Laurent	De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 6 jusqu'à un point situé 1,6 km à l'ouest.
West Belmont	De la R.P.G.C. 23 jusqu'à Belmont.

DISPOSITIONS RESTRICTIVES : En dépit des restrictions de niveau 2 imposées aux véhicules qui empruntent les routes ci-dessus, les restrictions de niveau 1 continueront de s'appliquer aux catégories de véhicules ci-dessous :

a) les autocars circulant entre les villes et transportant des passagers;
b) les autobus scolaires;
c) les véhicules d'entretien des routes exploités par une administration routière ou au nom de celle-ci;
d) les véhicules transportant une ou plusieurs des denrées suivantes entre 24 heures et 12 heures, ou retournant à vide à n'importe quelle heure de la journée après livraison d'une ou de plusieurs des denrées suivantes :
i) les aliments du bétail en transit :
a) les céréales acheminées vers l'usine de transformation par le producteur;
b) les céréales non transformées nécessaires à l'alimentation du bétail;
c) les aliments pour le bétail transformés.
ii) le foin transporté à l'intérieur de la province à des fins de fourrage;
iii) le bétail expédié vers les marchés;
iv) l'eau potable;
v) le lait en vrac;
vi) la semence qui transite entre le fournisseur, la ferme ou le champ;
vii) les comestibles;
viii) les produits pharmaceutiques;
ix) le carburant;
x) les engrais;
xi) les ordures municipales acheminées vers le dépotoir le plus près;
xii) l'équipement et le matériel requis en cas d'urgences comme les incendies de forêt, les inondations, les déraillements de train et les fuites de pipelines.

8 mars 1999

PAR DÉCRET DE
J.B. TINKLER
SOUS-MINISTRE ADJOINT
CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

Voiries et Transport Manitoba

MARCEL SAINT-JACQUES

La vie d'un rat de laboratoire

Il y a deux ans, il travaillait dans les laboratoires du ministère de la Défense nationale. Aujourd'hui, il est affecté au Centre national des maladies animales exotiques. Décidément, Marcel Saint-Jacques est un vrai rat de laboratoire!

Pascal DUBÉ

Depuis le printemps 1998, Winnipeg abrite l'un des plus performants laboratoires de recherche sur la santé humaine et animale au pays. Les chercheurs ont à leur disposition les premiers laboratoires de niveau quatre au Canada, où les organismes les plus dangereux peuvent être étudiés. Très peu de pays sont dotés de pareilles installations. Marcel Saint-Jacques travaille dans un de ces laboratoires à confinement élevé.

Bactériologiste, Marcel Saint-Jacques est un passionné des sciences, des microscopes et du travail en laboratoire. Il travaille au Centre national des maladies animales exotiques de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Son travail consiste à s'assurer que les animaux qui sont exportés ou qui entrent au pays sont conformes aux règles établies par l'industrie.

«Les laboratoires fédéraux de Santé Canada et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments s'assurent que les aliments fabriqués, qui entrent ou qui sortent du pays sont bons pour la consommation ou qu'ils respectent les règles de l'industrie, indique Marcel Saint-Jacques. Nous travaillons avec des entreprises de transformation qui ont besoin d'accréditation de la part de l'Agence d'inspection des aliments. On va aussi se pencher sur des maladies qui pourraient se développer dans certaines étables de certains gros éleveurs.

«Dans mon laboratoire, je m'intéresse particulièrement aux bactéries qui peuvent s'attaquer aux animaux, précise-t-il. La maladie de la vache folle, de la tremblante du mouton ou la grippe du poulet peuvent être des cas sur lesquels on se penche, par exemple. On peut généralement avoir des résultats préliminaires dans les 24 à 48 heures suivant le prélèvement de l'échantillon. Si l'on croit que le produit pourrait représenter un danger pour la population, on peut alors placer les animaux en quarantaine, pendant qu'on procède à des examens plus poussés.»

Marcel Saint-Jacques estime que le Canada offre à ses résidants des garanties très satisfaisantes en ce qui concerne le contrôle de la qualité des produits. «Il nous arrive rarement de détecter des problèmes, mentionne-t-il. Tous les gens qui œuvrent dans ce secteur sont très prudents quand vient le temps d'assurer la qualité des produits et éviter la propagation d'une maladie.

«Mon travail est de confirmer ou d'infirmer les hypothèses émises par les vétérinaires ou les pathologistes, poursuit Marcel Saint-Jacques. Ce sont eux qui sont sur le terrain et qui nous rapportent les symptômes et leurs observations. On effectue des tests cliniques selon les pistes qui nous ont été données par ces spécialistes. Les informations que nous recueillons leur permettent de tirer leurs conclusions et intervenir là où c'est nécessaire.»

Marcel Saint-Jacques a fait ses débuts dans les laboratoires de la Défense nationale. Il prenait des échantillons sanguins sur les soldats qui revenaient de missions dans des pays étrangers et qui affirmaient souffrir de différents malaises. Il affirme qu'il n'y a pas beaucoup de différence entre son travail au Centre national des maladies animales et ce qu'il faisait à la Défense nationale.

«Mon objectif est toujours le même, précise-t-il, c'est-à-dire de confirmer ou d'infirmer les hypothèses émises par les autres spécialistes. Les maladies ne sont pas les mêmes, les machines qu'on utilise peuvent être différentes, mais la minutie et le goût de découvrir de quoi il s'agit est toujours le même.»

Quand il n'est pas dans son laboratoire, Marcel Saint-Jacques aime être dans la nature, à observer les oiseaux. «Je suis un amateur de lentilles, lance-t-il. Que ce soit les lentilles de mon microscope, de mes jumelles ou de mon appareil photo, j'aime voir ce qu'elles me font découvrir.»



photo: Pascal Dubé

Marcel Saint-Jacques est bactériologiste pour le Centre national des maladies animales exotiques.

Liberté **LOISIRS**

Cahier culturel et sportif.

CHORALE

Les Intrépides *chantent* La Liberté

Un journal est un témoin privilégié de l'histoire. Feuilleter les volumes de La Liberté a donc permis à la chorale des Intrépides de préparer un spectacle inspiré qui, soulignant les 85 ans du journal, permet surtout de faire revivre des moments forts de notre histoire, en texte et en chansons.

Pascal DUBÉ



photo: Pascal Dubé

Marcien Ferland met la dernière touche aux préparations du spectacle des Intrépides qui soulignent les 85 ans de *La Liberté*.

De l'incendie de la cathédrale au 50e anniversaire de CKSB, des articles sur la Deuxième grande Guerre aux commérages de village, la Chorale des Intrépides chante les 85 ans de *La Liberté*, dans un spectacle présenté le 21 mars, à 20 h à la salle Jean-Paul-Aubry du Centre culturel franco-manitobain. Le juge à la retraite et habitué des planches, Robert Trudel, accompagnera la chorale sur scène pour présenter les chansons.

Deux membres de la chorale, Cécile Bahuaud et Jacqueline Roy, ont effectué un imposant travail de recherche, feuilletant un grand nombre de copies de l'hebdomadaire paru au cours des ans et notant chacune de leurs observations. Elles ont ainsi recueilli plus de 70 pages de notes manuscrites qui ont servi à choisir les pièces qu'interpréteront la chorale.

«Nous ne voulions pas simplement interpréter des chansons qui parlaient de liberté ou qui avaient comme titre la liberté, indique le directeur musical des Intrépides, Marcien Ferland. Ça aurait été trop facile et sans lien avec le travail que fait *La Liberté*. Le défi était donc de trouver des chansons qui souligneraient le travail et la contribution du journal au sein de la communauté.

«Grâce au travail formidable des deux recherchistes, nous avons réussi à trouver neuf sujets importants auxquels on pouvait rattacher une chanson pour illustrer le thème ou l'événement, poursuit-il. Ce peut être des événements aussi anodins que les petites histoires de villages, les mariages, les incendies, l'épidémie de sauterelles, comme de grandes tragédies tels que l'avènement de la Deuxième Guerre mondiale. Tous les lecteurs de *La Liberté* vont se reconnaître et se rappeler ces événements en écoutant les chansons.»

En lisant des manchettes tirées du journal, le comédien Robert Trudel mettra chacun des chants en contexte. Malgré le sérieux et la profondeur de certaines pièces, le spectacle se présente surtout sur une note légère, avec différents genres musicaux.

«Quand on prépare un spectacle, on tente d'équilibrer la programmation pour qu'il plaise aux spectateurs, soit intéressant à réaliser pour les chanteurs et qu'il réponde aux besoins des solistes, affirme Marcien Ferland. C'est pourquoi on y trouve la grande musique de Rameau, du XVIIIe siècle, des pièces de circonstance comme *1916* de Gérard Jean et des chants folkloriques.

«Je crois qu'un des moments forts du spectacle sera la prestation du ténor Almanzor Trudeau que nous avons invité pour interpréter la pièce *Santa Lucia*, mentionne-t-il. Il ne faut pas oublier la participation de deux autres solistes, soit la soprano Cécile Bibeau qui va chanter *Ô nuit!* et le ténor Joseph Comeau qui interprétera *Chauffe, chauffe fort.*»

PRIX BLIZZARD

Un prix qui fait chaud au cœur

Sylviane LANTHIER

Les Productions Rivard ont récolté un prix Blizzard le samedi 13 mars, lors du gala annuel qui permet de récompenser les artisans du film au Manitoba.

Mis en nomination dans la catégorie Meilleur film à vocation éducationnelle/industrielle, la production *Les Couleuvres rayées de Narcisse* a remporté les honneurs, devant le film *The Flood of the Century*, jugé comme favori.

Réalisé par Charles Lavack qui en a aussi assuré la direction photo, *Les Couleuvres rayées de Narcisse* est un projet des Productions Rivard en collaboration avec le Collège universitaire de Saint-Boniface. Le film a ainsi bénéficié de l'appui et des conseils du professeur de biologie du CUSB, Ibrahima Diallo.

"Pour moi, tourner *Les Couleuvres* a été un réel plaisir et une occasion de découvrir ces couleuvres fascinantes, indique Charles Lavack. Ç'a aussi été un plaisir de travailler avec Ibrahima et d'autres gens du CUSB; c'est une production qui a montré qu'on était capables de s'organiser pour réaliser des projets comme celui-là, qui ont une portée à la fois locale et universelle."

Les Couleuvres rayées de Narcisse, rappelle-t-il, ont permis à la maison de production d'obtenir de la chaîne de télévision ontarienne TFO le contrat pour la production de la série *Unique au monde* (voir *La Liberté* du 12 mars). Le film a aussi entamé sa carrière dans les écoles en tant que référence scientifique : "On a déjà plusieurs écoles qui l'ont acheté, ça va bien", indique Charles Lavack.

"Le prix Blizzard, mentionne-t-il, c'est donc comme un boni. C'est agréable d'être reconnu par nos pairs, par la communauté manitobaine, et ça encourage ceux qui travaillent à nos projets futurs. Ce n'est jamais facile d'être producteur; et en français ça l'est encore moins. Ce prix-là, c'est donc surtout pour l'aspect francophone qu'il est intéressant. Ça fait 22 ans que je travaille dans le milieu du cinéma au Manitoba, et les francophones commencent à avoir de la visibilité, à percer. Samedi soir, au gala, c'est Claude Forest et Al Simmons qui présentaient le prix dans notre catégorie, et Claude a commencé sa présentation en français. On n'aurait jamais vu ça il y a quelques années."

L'équipe complète des *Couleuvres* comprenait: l'animateur Gilles Cop, le réalisateur Charles Lavack, le conseiller scientifique Ibrahima Diallo, les scénaristes Janine Dubé et Gilles Cop, le monteur Dany Joyal, les producteurs Louis Paquin et Charles Lavack et la directrice de production, Marie Fournier.

Le Babillard

ÎLE-DES-CHÊNES

Souper-bénéfice des Chevaliers de Colomb le 19 mars à 18 h. Encan silencieux et musique du groupe local The Other Side. Billets: 25 $. Les profits vont à la société de la dystrophie musculaire (878-3358).

Troisième fête familiale annuelle ***Francofoire*** le 21 mars de 13 h à 17 h au collège régional Gabrielle-Roy. Activités pour tous les âges: jeux collectifs, jeux de société, danse et improvisation. Coût: 5 $ par famille (Joël Chartier au 878-2147).

OTTERBURNE

Le Comité culturel d'Otterburne monte ***De vousse que c'é la rivière aux Rats***, une pièce de Madeleine Laroche basée sur des événements réels survenus dans la région en 1879. La pièce sera présentée au club de curling les 20 et 21 mars à 20 h. Un souper sera servi le 20 mars à 18 h (Guy Laroche au 433-7554).

SAINT-BONIFACE

La Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface tiendra le samedi 17 avril au Club La Vérendrye son 10e gala annuel: le ***Festin gaulois***. Repas, prix de présence et animation (237-5183).

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Assemblée générale annuelle de la ***Société de développement communautaire de Montcalm*** le vendredi 19 mars à 19 h 30 à la salle du Centenaire de Saint-Jean-Baptiste (758-3512).

SAINT-JOSEPH

Souper-bénéfice organisé par les Chevaliers de Colomb le 21 mars à 17 h 30 à la salle communautaire. Admission: 12,50 $ adultes. Les profits iront aux missions de Réal Forest (Paul Damphousse: 737-2266).

La Corporation de développement de Saint-Joseph dévoile le ***slogan et le logo*** du village, «Le Village des haricots secs», le vendredi 19 mars à 13 h sur la rue principale. Un panneau d'affichage sera érigé plus tard ce printemps au coin des routes 201 et 420 (Paul Damphousse au 737-2266 ou Rénald Parent au 737-2625).

SAINT-PIERRE-JOLYS

Séance d'information sur l'asthme offerte en français par le Coin santé de Saint-Pierre-Jolys le 7 avril de 19 h à 21 h. Conférencière: Jo-Anne Saint-Vincent, infirmière de santé communautaire au Centre Youville.

Cours de français pour débutants offerts dès la fin du mois de mars. Inscription: 190 $ (durée de 33 heures réparties sur onze semaines). Manon Beaulieu au 433-3440.

SAINTE-ANNE

Le Réseau communautaire organise un ***atelier sur les techniques de financement pour des organismes à but non lucratif*** de la région est le 20 mars de 8 h à 17 h au 162, avenue Centrale, salle Saint-Alphonse, à Sainte-Anne. Admission: 15 $ (424-4043).

DE CHOSES ET D'AUTRES

Ne manquez pas le ***Tournoi provincial de jeux 1999 de la FAFM*** le 5 mai de 9 h à 16 h au Club La Vérendrye. Inscription: 15 $ (inclus repas). Au programme: whist, cribbage, fléchettes, quilles et autres. Priscilla Chaudouet au 878-2758.

Les Filles de pionnières annoncent le nom des ***gagnantes du tirage de courtespointes du 21 février***: Marie-Paule Vandale d'East Kildonan (1er prix); Madame Rémi Noël du Québec (2e prix) et Rachel Labossière de Somerset (3e prix).

Venez en aide aux victimes de l'ouragan Georges qui a récemment frappé Port-au-Prince (Haïti). Faites don de vos livres, vêtements et aliments nonpérissables à Pluri-elles (674, rue Langevin) avant le 22 mars et l'organisme se chargera de les faire parvenir à destination (Élyse Desrosiers au 233-1735 ou 1 (800) 207-5874).

L'école de traduction de la faculté des arts et des sciences du CUSB tient une séance d'examen s'adressant aux candidats qui désirent s'inscrire pour l'année 1999-2000 le samedi 20 mars de 13 h à 17 h, salle 1147. Renseignements: Marie-Christine Aubin au 233-0210, poste 484.

Exposition annuelle de la Société des orchidophiles du Manitoba du 19 au 21 mars au Conservatoire du parc Assiniboine (Benoit Landry au 888-4516).

Les ***stages de perfectionnement de l'ACELF*** (services à la petite enfante, enseignement primaire et secondaire, direction d'école, responsabilisation de l'élève et du milieu et alphabétisation des adultes) se déroulent à Québec du 5 au 16 juillet. Vous avez jusqu'au 16 avril pour vous inscrire (Chantal Lainey au 1 (418) 681-4661).

L'Archidiocèse accepte jusqu'au 23 avril les ***nominations au prix Évangélium 1999*** décerné cette année à des jeunes ou jeunes adultes ayant fait preuve de témoignage de joie chrétienne dans l'adversité. Le prix sera remis le 4 juin à la cathédrale de Saint-Boniface (237-9851).

Le ***Centre de ressources communautaires de la SFM cherche à venir en aide à une famille marocaine récemment arrivée au Manitoba***. Il sollicite l'appui de la communauté pour l'aider à amasser certains articles dont: des lits, commodes, casseroles, ustensiles, produits ménagers, livres et jeux (pour deux garçons de quatre et huit ans et une fille de neuf ans), et autres meubles. Renseignements: 233-ALLÔ.

AU FÉMININ

La juge à la cour suprême Claire L'Heureux-Dubé donnera une conférence le vendredi 26 mars à 19 h sur les femmes et les droits de la personne au centre Crossways (angle Furby et Broadway), dans le cadre d'un événement organisé par le comité local de suivi à la conférence de Beijing (U.N. Platform for action committee). Le 27 dès 9 h, des témoignages de femmes et des ateliers sont au programme.

Prochain ***dîner des femmes d'affaires franco-manitobaines***: le 24 mars au Club La Vérendrye (Mona Audet au 233-8997).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

THÉÂTRE COMMUNAUTAIRE

La vie des pionniers revisitée

Anie CLOUTIER

Le théâtre amateur à Otterburne, c'est plus qu'un passe-temps... c'est une institution. En effet, les représentations théâtrales du Comité culturel d'Otterburne attirent chaque fois une foule nombreuse. Cette année, le comité culturel devrait encore une fois faire salle comble avec la présentation les 20 et 21 mars de la pièce *De Vousse que c'é la Rivière-aux-Rats?*

Il faut dire que le Comité culturel mise sur une valeur sûre. Présentée pour la première il y a 12 ans, la pièce avait remporté un énorme succès, rappelle son auteure, Madeleine Laroche. «Ça fait des années que j'écris et que je monte des pièces à Otterburne, indique-t-elle. J'ai aussi publié deux livres: *Le Château du soleil* et *Les Va-nu-pieds*. Mais là, je vais prendre ma retraite. Alors j'ai décidé de partir sur une bonne note et de ressortir une pièce qui avait très bien marché.»

Basée sur des faits historiques s'étant déroulés en 1879, la pièce retrace les débuts de la colonisation de la région de la Rivière-aux-Rats. On y découvre la famille de Jean-Baptiste et de Frisette Vermette, parmi les premiers colons à s'établir près d'Otterburne. «Ils vivent pauvrement, tirant le diable par la queue et subissant la sécheresse, le froid et les invasions d'insectes, raconte Madeleine Laroche. Arrive un Belge prénommé Gervès qui établit un petit magasin et bureau de poste. Tout le monde l'admire parce qu'il est chic et parle bien français.» Mais les habitants d'Otterburne découvriront trop tard que Gervès n'est pas digne de leur confiance.

Les principaux comédiens sont: Thérèse Carrière, Evelyne et Pierre Beaudouin, Pauline Roy, Robert et Albert Poirier, Mélanie Curé, Isabelle Laroche, Darrel Morin et Christophe Schneider.

La pièce est présentée au club de curling d'Otterbune à compter de 20 h. La représentation du samedi est précédée d'un souper à la viande de bison. Renseignements: Guy Laroche au 433-7554.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Le 23 mars à 20 h 30, Mârdi Jazz reçoit ***Patrice Barbanchon***. Les 25 et 26 mars, Le Foyer présente ***Louis Riel Big Band*** (Entrée Gratuite).

Manohar Performing Arts of Canada présente: ***Sudhir Narain: The Ghazal Star With a Golden Voice*** le 21 mars à 19 h 30 dans l'auditorium du WAG. Billets: 12 $ (837-3757 ou 474-7142).

Lancement du disque ***Le Voyage des siècles***, le 25 mars à 20 h au sous-sol de la cathédrale de Saint-Boniface, précédé d'un concert de la chorale de la paroisse à 19 h (Jeannine Vermette au 237-3063).

David Louie est l'invité de ***Virtuosi Concerts*** le 27 mars à 20 h, salle Eckhardt-Gramatté. Billets: 21 $ (786-9000).

La Chorale philarmonique de Winnipeg vous offre ***The Peaceable Kingdom*** le 28 mars à 19 h 30 au 870, avenue Carter (896-7445).

L'Ensemble MusikBarock présente ***The Baroque Flute*** le 28 mars à 20 h, église Crescent Fort Rouge (453-4946).

The Golden Voices of Opera Manitoba et ***The Canadian Pops Orchestra*** se donnent la main pour vous offrir le Messie de Haendel le 28 mars à 15 h et 19 h au 570, baie Sharron. Les profits iront au Mennonite Central Committee Indonesia Fund (925-3460).

À L'ÉCRAN

Au programme à la Cinémathèque de Winnipeg (100, rue Arthur): ***Point of Order*** d'Émile De Antonio et Daniel Talbot le 19 mars à 19 h 30 et ***Velvet Goldmine*** de Todd Haynes du 20 au 24 mars à 19 h 30 et 21 h 40. Admission: 5 $ (925-3457).

Ne manquez pas les lauréats du ***Festival international des films publicitaires de Cannes 1998*** au WAG du 23 mars au 4 avril à 19 h et 21 h. Admission: 6 $ (786-6641).

DANSE

Les ***Danseurs contemporains de Winnipeg*** montent EDAM (Experimental Dance and Music) du 25 au 27 mars au CCFM. Billets: 15 $ (452-0229).

SUR LES PLANCHES

Les Chiens de Soleil présentent ***Un ami... imprévu*** de Robert Thomas du 25 au 27 mars et du 1er au 3 avril. Une mise en scène de Jean-Paul Aubin. Billets: 3 $ et 5 $ (en vente à la porte).

The Attic, The Pearls and Three Fine Girls d'Ann-Marie MacDonald au MTC Warehouse dès le 25 mars (942-6537).

Jusqu'au 3 avril, MTC monte: ***Billy Bishop Goes to War*** (942-6537).

Le CCFM et *La Liberté* présentent ***Rire!, un spectacle humoristique avec Mariette Kirouac, Martial Tougas et l'Éruption spontanée***, à la salle Pauline-Boutal les 14 et 15 avril à 19 h 30. Billets: 14 $ et 10 $ (233-8972).

EXPOSITIONS

Prochainement au WAG: ***Robert Houle, Sovereignty Over Subjectivity*** (vernissage le 15 avril) et ***The Inuit Sea Goddess*** (dès le 10 avril).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

THÉÂTRE

Les Chiens... policiers!



photo: Anie Cloutier

Les Chiens de Soleil vous préparent un beau coup: *Un Ami... imprévu* de Robert Thomas à l'affiche dès le 25 mars.

Anie CLOUTIER

Amateurs de films policiers et de romans d'Agatha Christie, la prochaine pièce des Chiens de Soleil est pour vous. La troupe du Collège universitaire de Saint-Boniface monte le suspense policier *Un Ami... imprévu* de Robert Thomas, à l'affiche du 25 mars au 3 avril à la salle Martial-Caron du CUSB.

Cette troisième et dernière pièce de la saison des Chiens de Soleil est une mise en scène de Jean-Paul Aubin, celui-là même qui nous avait offert les comédies *Une Femme trop honnête* (1997) et *La Bonne adresse* (1998).

«J'aime beaucoup les comédies, indique Jean-Paul Aubin qui était justement de la distribution de *Sept étages, sept histoires* au Cercle Molière. C'est là-dedans que je me sens le plus à l'aise. Et après tout, la vie est assez triste comme ça! Mais cette année, je cherchais quelque chose de différent. C'est d'ailleurs l'avantage du théâtre universitaire de permettre aux gens de faire autre chose. J'ai donc opté pour une pièce policière. *Un Ami... imprévu* n'est pas une pièce à gros rires, ni à gros message. Il faut suivre le texte pour tenter d'élucider le mystère. Mais il y a beaucoup d'action. Les comédiens courent sur la scène, montent et descendent les escaliers à toute vitesse.»

L'intrigue, résume Jean-Paul Aubin, se déroule dans la banlieue parisienne, non loin de Fontainebleau, dans les années 1960. Richard, un ancien explorateur qui a eu les jambes broyées par un lion, est confiné à une chaise roulante. Personnage mesquin, avare et désagréable, il est détesté autant pas sa mère que sa femme, sa fille et les autres habitants de la maison. Tous auraient eu une bonne raison de le tuer. Mais qui a réellement commis le crime? Un inconnu (campé par André Lavergne, que l'on a vu dans plusieurs productions du Cercle Molière et dans *Antigone* aux Chiens), dont la voiture s'est embourbée non loin de là, mènera l'enquête et découvrira, avec l'auditoire, le vrai visage de Richard et l'identité du meurtrier.

Les autres comédiens de la pièce sont: Nicole Beaudry, Daouda Dembele, Étienne Soulier, Nelson Camp, Alisson Palmer, Géraldine Vogel et Andrew Brewster.

FRANCOPHONIE

La décoration de Raymond!

Le directeur général de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM), Raymond Poirier, a reçu le 19 mars à Ottawa, le grade de Chevalier de l'Ordre de la Pléiade de l'Assemblée parlementaire de la francophonie. Cette décoration récompense son travail au sein de la communauté, au Comité national de développement des ressources humaines francophones du Canada, et au conseil d'administration du consortium de télévision responsable du volet Québec-Canada de TV5.

«C'est bien évidemment un honneur pour moi, surtout considérant que c'est le sénateur Gildas Molgat qui a proposé mon nom pour cette reconnaissance, précise Raymond Poirier. Le sénateur Molgat est pour moi un héros politique qui a fait beaucoup pour les Franco-Manitobains et c'est très flatteur que ce soit lui qui pense à moi.

«Cette distinction vient légitimiser tout le travail qui a été fait au fil des ans, poursuit-il. Je suis celui qui est reconnu, mais je pense qu'il y a un bout de cette médaille qui devrait être remis à tous mes collaborateurs depuis des années.»

La cérémonie a eu lieu au Musée canadien de la civilisation à Hull où la ministre responsable du Patrimoine canadien, Sheila Copps, en a profité pour souligner la Journée internationale de la Francophonie et a lancé officiellement l'année de la francophonie canadienne.

P.D.

MUSÉE DE SAINT-BONIFACE

L'histoire des sports au Manitoba

Les Jeux panam arrivent à grand pas et tout le monde se prépare à sa façon pour cet événement. Le Musée de Saint-Boniface monte une exposition racontant l'évolution des activités sportives pratiquées par les Franco-Manitobains.

Pascal DUBÉ

Le Musée de Saint-Boniface est à la recherche d'articles de sport, de tenues sportives ou de photos d'époques qui pourraient servir à illustrer les activités sportives pratiquées par les Franco-Manitobains depuis le tournant du siècle. Ces objets serviront à compléter la collection du Musée qui prépare une exposition sur l'évolution du sport au Manitoba, dans le cadre des Jeux panam.

Les deux organisatrices de l'exposition, Lise Brémault et Pierrette Boily, ont utilisé de vieux articles de journaux et des livres de paroisse et ont aussi fait appel à la mémoire de bien des gens pour effectuer leurs recherches. Elles en sont venues à diviser l'exposition en trois grands thèmes.

«La première partie de l'exposition porte sur les au sports pratiqués par les Franco-Manitobains et la population métisse pour assurer leur survie, explique Pierrette Boily. Les voyageurs pratiquaient évidemment le canotage et bien des activités physiques, mais ils organisaient aussi entre eux des compétitions sportives. Les gens connaissent probablement le concours du meilleur qui visait à déterminer qui était l'homme le plus fort. Ils organisaient aussi des combats de boxe et pratiquaient d'autres activités sportives pour se divertir.»

«Le deuxième thème de l'exposition montre l'évolution de ces compétitions vers des activités de loisir, poursuit Lise Brémault. Un peu plus tard dans le développement de la province, les travailleurs devenaient plus sédentaires et ils se sont mis à pratiquer ces activités pour garder la forme ou à titre de loisirs. L'Église a été une des grandes organisatrices de ligues sportives. On pense que c'était pour elles une façon d'occuper les jeunes pour les empêcher de faire des mauvais coups. L'hiver, ils jouaient au hockey et l'été au baseball.»

L'exposition mettra enfin en valeur des athlètes franco-manitobains qui se sont illustrés dans différents sports. Il y a bien évidemment les Modéré Bruneteau, Lolo Couture et plusieurs autres qui ont joué au hockey pour une équipe professionnelle. L'exposition veut également souligner les carrières de Laurent Desjardins, qui a joué au football avec les Blue Bombers et de Daniel Vandal qui a participé au Jeux panam de Winnipeg en 1967.



photo: Pascal Dubé

Pierrette Boily tient un vieille raquette de tennis et Lise Brémault la coupe du Sénateur Bénard, remise à la championne de tennis entre 1919 et 1922.

L'exposition soulignera également l'engagement graduel des femmes dans les activités sportives et les différences entre la culture francophone et les autres cultures. «Les femmes ont notamment pratiqué plusieurs sports de raquette, mentionne Pierrette Boily. Mais, là encore, il y avait généralement plus d'équipes masculines que féminines.

«Nous allons aussi souligner quelques distinctions entre les activités pratiquées par les francophones et les anglophones, ajoute-t-elle. Dans le quartier Norwood, les gens jouaient plus au criquet, à la crosse ou au curling. Les francophones jouaient plus au hockey, au baseball et aux quilles.»

«On aimerait d'ailleurs trouver des vieilles quilles, un vieux vélo ou même une photo du vélodrome qui était sur la rue des Meurons pour compléter notre collection, précise Lise Brémault. Les gens peuvent nous appeler pour nous dire quels objets ils ont ou tout simplement venir au musée pour nous les montrer. Le plus tôt serait le mieux car il nous reste moins de quatre mois avant le début des Jeux en juillet.»

DICTÉE P. G. L.

Un rendez-vous sans fautes

Pascal DUBÉ

La finale de La Dictée P. G. L. pour le Manitoba aura lieu le 20 mars, à 10 h, à l'école Lacerte de Saint-Boniface. L'événement organisé dans le cadre des «Rendez-vous de la francophonie» réunira les finalistes de chacune des écoles primaires participantes. Les deux champions qui seront couronnés représenteront la province à la grande finale nationale, qui sera télévisée en mai prochain.

La finale provinciale couronnera un gagnant provenant d'une école francophone et un gagnant d'une école d'immersion. Les deux champions remporteront des prix d'une valeur de 1 500 $ chacun. Chaque participant à la finale provinciale recevra aussi le chandail officiel de la finale, un certificat de participation et un dictionnaire.

Les finalistes sont: Danielle Bazin de l'école Saint-Germain; Mitchell Whitechurch de l'école Saint-Eustache; Rina Lall de l'école New Era; Lindsay Waters de l'école Lacerte; Jody Jablonski de l'école élémentaire Saint-Jean-Baptiste, Suzanne Nault de l'école communautaire Saint-Georges; Aimée Fouillard de l'école Saint-Lazare; Raymond Blostein de l'école Taché; Nathalie de Moissac de l'école Pointe-des-Chênes; Jacinte Bosc de l'école Sainte-Agathe; Réal Vouriot de l'école communautaire Aurèle-Lemoine; Dominique Durand de l'école Saint-Joachim; et Andrée Hébert de l'école Lavallée.

Plus de 200 000 jeunes de 1 514 écoles primaires francophones et d'immersion française du Canada, des États-Unis, du Sénégal, du Mali et d'Haïti participent à la dictée P. G. L. Cette année, 28 écoles manitobaines, regroupant 1 786 élèves ont participé, soit 500 de plus que l'an dernier. La dictée de la finale manitobainesera lue par Michel Boucher, journaliste à la radio de Radio-Canada.

DÉJÀ *Vu* dans La LIBERTÉ

Une rencontre à nous autres



Dans *La Liberté*, édition du 5 avril 1979 à l'issue des deux journées de dialogue et d'échange sur la situation de la femme moderne on pouvait lire: «Les organisatrices de la «rencontre à nous autres». Au premier plan, Lucille Roch de la SFM et Lise Dupuis du CJP. Debout, de gauche à droite, Monique Brunel du CUSB, Jeanette Fillion-Rosset, psychologue au CUSB, Jeanine Tougas de la SFM et Marie Brunelle de Radio-Canada.»

Recette

Bonbons chocolatés aux noix

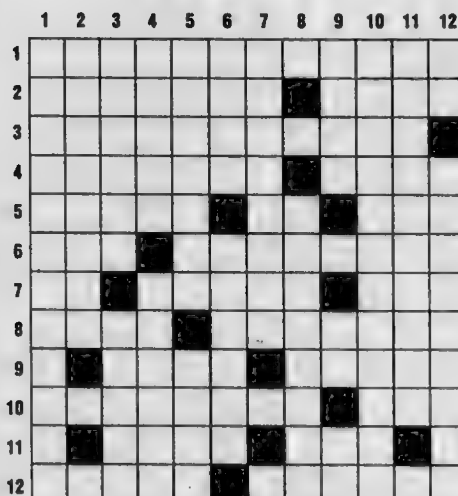
1 1/2 tasse (375 mL) de sucre
2/3 de tasse (150 mL) de lait évaporé
1/4 de tasse (50 mL) de beurre
1/2 c. à thé (2 mL) de sel
2 tasses (500 mL) de guimauves miniatures
1 1/2 tasse (375 mL) de brisures de beurre d'arachide
3 tasses (750 mL) de noix
2 barres de chocolat au lait Laura Secord

- Dans une casserole épaisse, mélanger le sucre, le lait évaporé, le beurre et le sel. Cuire à feu moyen en remuant constamment jusqu'à ébullition complète. Laisser bouillir 4 minutes, sans cesser de remuer; retirer du feu.
- Incorporer les guimauves et les brisures de beurre d'arachide en remuant jusqu'à ce qu'elles fondent. Ajouter les noix. Déposer des cuillerées à soupe (15 mL) de la préparation sur des plaques à biscuits tapissées de papier ciré ou de papier sulfurisé. Réfrigérer jusqu'à consistance ferme.
- Faire fondre le chocolat et décorer les bonbons. Couvrir et réfrigérer.

Donne environ 3 douzaines de bonbons.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 42



HORIZONTALEMENT

1. De la maxillaire inférieure de l'homme.
2. Diminuer la marge de. – Qui manquent de vivacité.
3. Pratiquèrent des tenons dans une pièce de bois.
4. Donnait du dynamisme à. – Admettons.
5. Procurer un emploi à quelqu'un. – Gamme. – Lettre.
6. Chef au-dessus du caïd, en Algérie. – Pris, arrêtas.
7. Gamme. – Se dit d'une forme de la langue qui est en usage. – Périodes de temps.
8. Non loin. – Partisan du vérisme.
9. Attachée. – Donner sa voix dans une élection.
10. Se dit d'une boîte ouverte de force, en la défonçant. – Baie des côtes de Honshû.
11. Qui n'est pas mûr. – Plante vivace à fleurs jaunes.
12. Évalue le volume d'une quantité de bois. – Devint rassis.

VERTICALEMENT

1. Chacun des cinq os du métacarpe (pl.).
2. Régler les coupes d'une forêts.
3. Traita une plante de manière à l'empêcher de grandir. – Noble.
4. Rivière de France. – Fabriquer dans une usine.
5. Ignorants. – Personne.
6. Appelé la protection de Dieu sur quelqu'un. – Pic de grande taille.
7. Inflammation de l'urètre.
8. Provoquera de la nervosité.
9. Habitants. – Dut brouter malgré elle. Usages.
10. Pulvérisations cathodiques.
11. Qui brillent d'un vif éclat.
12. Préposition. – Disposèrent en réseau.

RÉPONSES DU N° 41

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	E	T	R	O	S	P	E	C	T	I	F
2	A	P	E	U	R	E	R	■	E	R	R	E
3	I	R	R	A	I	S	O	N	N	E	■	S
4	S	I	R	■	N	A	N	I	S	M	E	S
5	O	S	E	R	■	M	E	■	E	P	T	E
6	N	E	P	E	T	E	■	A	M	E	R	E
7	N	■	L	A	I	S	S	E	E	■	E	■
8	E	P	E	L	A	■	O	R	N	A	I	T
9	M	A	I	■	R	A	T	A	T	I	N	E
10	E	R	N	E	E	■	I	I	■	M	E	T
11	N	E	■	U	S	E	E	■	M	E	R	E
12	T	R	O	T	■	E	S	T	E	R	A	S



Le Club de Bicolo

Nos gagnants

Bonjour! Merci beaucoup pour votre grande participation à mon concours. C'est toujours très difficile de choisir des gagnants aux concours, parce que tous les amis pourraient gagner. Cette semaine, je publie le nom des gagnants et gagnantes et quelques-uns des dessins que j'ai reçus.

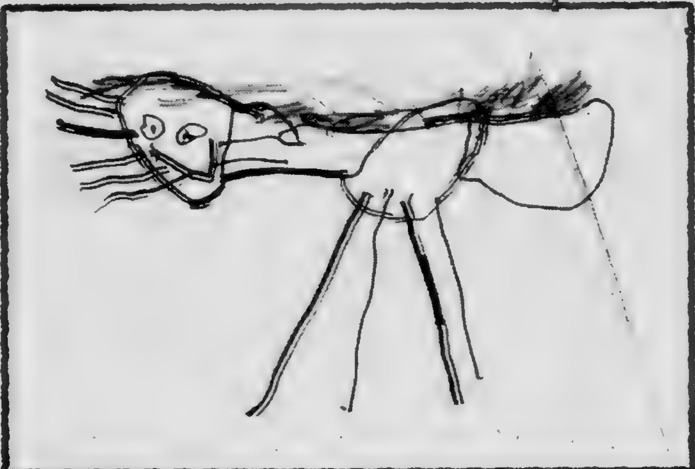
Bicolo

Bethany, Anderson
Donald, Baudry
Michelle, Carrière
Kristiane, Church
Sylvie, Dubé-Forslund
Sara, Fournier
Michèle, Masson-Trottier
Éric, Monteiro
Dany, Saul
Adame, Schon
Famille Grégoire



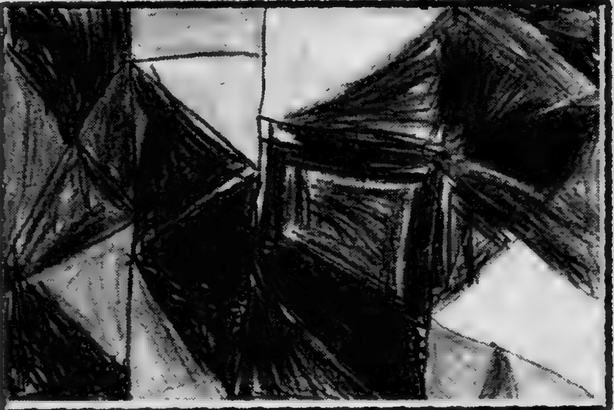
Deux soleils parce que j'aime les soleils, deux chats parce qu'ils sont mignons. Je me dessine et mon petit frère Serge.

Dominique Grégroire, 3 ans



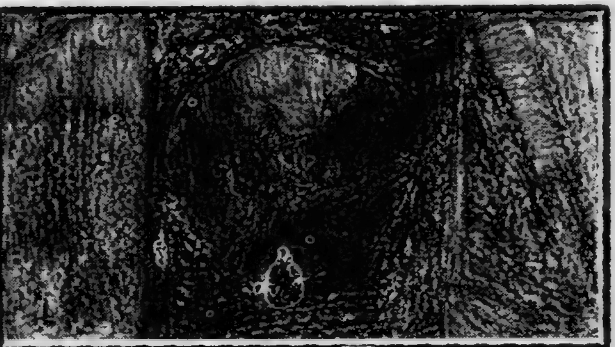
Le chat... est toujours avec la famille...

Donald Baudry, 5 ans



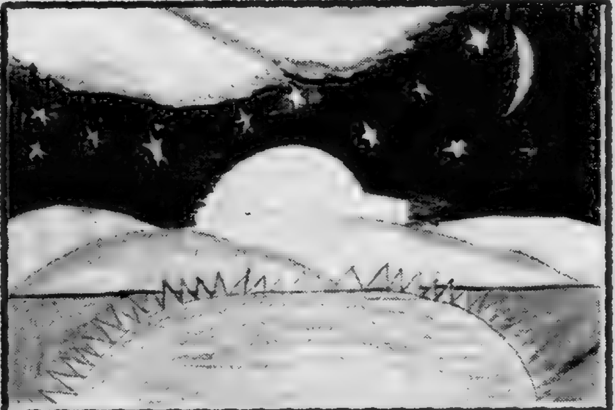
Voici les couleurs que ma famille aime. On s'aime beaucoup.

Michèle Masson-Trottier, 6 ans



Le vert représente la nature. Le rouge la vie et le bleu les ruisseaux.

Sara Fournier, 8 ans



Mon drapeau dit que maman vient des États-Unis et mon papa vient du Canada.

Danny Saul, 11 ans



Les différents morceaux coloriés: toutes les différentes personnes dans ma vie. Le mot PAIX: avec Dieu j'ai la paix. Le soleil: la joie dans ma vie. Le coeur divisé en morceaux: l'amitié avec le monde. La fleur rose avec les huit coeurs: l'importance de ma famille, mon père, ma mère, mes frères et soeurs et moi. La main: l'importance de la paix entre les uns et les autres. Le papillon: l'importance de ma liberté.

Michelle Carrière, 10 ans

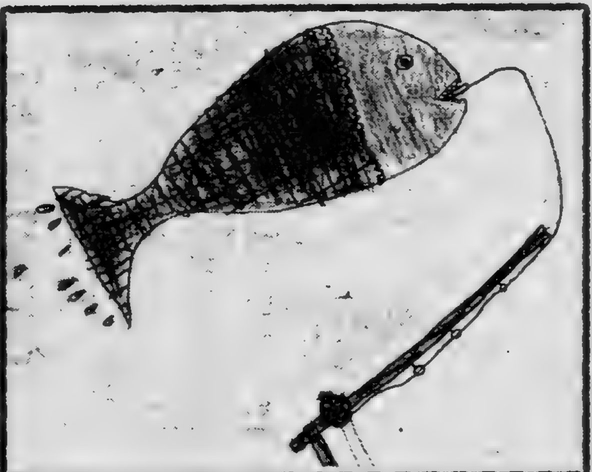


Mon drapeau signifie ceci: le blé est parce que nous le cultivons, le cheval est parce que nous en élevons, la poule est parce que nous ramassons ses oeufs. Le jaune signifie le soleil qui réchauffe le sol (noir) qui fait pousser le blé.

Kristyn Grégroire, 11 ans

Dans mon drapeau je représente Winnipeg. Le rouge représente la rivière Rouge. Les fourchettes représentent la Fourche (Forks). La raison pourquoi j'ai croisé les deux fourchettes c'est parce qu'à la Fourche les deux rivières se croisent. Le chemin jaune représente le miel de Winnie l'ourson. Winnie a été trouvé à Winnipeg. Dans le milieu les six personnes représentent 42 pays qui participent aux jeux Pan Américains à Winnipeg parce que 4 = 2 (42) = 6. Il ya le signe des jeux Pan Américains. Le bleu et l'or représentent les Blue Bombers, l'équipe de football de Winnipeg.

Kristiane Church, 10 ans



La pêche est le sport favori de notre village. C'est aussi le gagne-pain de beaucoup de personnes.

Adam Schon, 10 ans

CURLING

Le Manitoba vainqueur

Marc-Éric BOUCHARD

Avec un 26e titre depuis l'existence du Brier, le Manitoba a encore une fois montré sa suprématie lors de la finale contre l'équipe du Québec. Menée par le skip Jeff Stoughton, qui a montré un pourcentage d'efficacité de 90 %, L'équipe manitobaine a complètement dominé ses adversaires québécois en trois rencontres. Le skip québécois Guy Hemmings n'a d'ailleurs jamais su faire tourner la chance de son côté.

Jeff Stoughton du Club de curling de Charleswood se rappellera longtemps de cette victoire. «Nous avons joué avec beaucoup d'efficacité et nous voulions devenir les champions, souligne-t-il. Nous avons du plaisir à jouer ensemble et si nous sommes aussi efficaces on peut faire aussi bien au championnat mondial.»

Le championnat mondial de curling sera en effet présenté du 3 au 11 avril à Saint-Jean au Nouveau-Brunswick. Nommé meilleur joueur du championnat canadien, Jeff Stoughton espère que le quatuor manitobain aura du succès. «Jonathan Mead est très efficace, Garry Vanderberghe et Doug Armstrong croient en leur chance de gagner le titre mondial», indique Jeff Stoughton en parlant de ses coéquipiers.

L'équipe du Québec s'est inclinée en finale contre le Manitoba par le pointage de 9-5. Cette défaite en finale, la deuxième en deux ans, dçoit le skip Guy Hemmings. Il se dit peiné d'avoir manqué une pierre lors du 6e bout. Il avoue qu'il se souviendra longtemps de son passage à Edmonton. «Les gens sont très chaleureux et ils ont crié mon nom durant toute la semaine. Ça me fait chaud au cœur», mentionne-t-il.

Le quatuor québécois composé de Guy Hemmings, Pierre Charette, Guy Thibaudeau et Dale Ness participera à un tournoi à Winnipeg du 17 au 21 mars.



photo: Pascal Dubé

Tournoi familial de Sainte-Anne

Le comité culturel de Sainte-Anne a présenté le 14 mars son deuxième tournoi de curling familial. Un total de 16 équipes étaient inscrites à cette activité pour laquelle le Comité culturel met l'accent sur le participation plutôt que sur la compétition.Ainsi, pour déterminer l'équipe gagnante dans chaque partie, on pige une enveloppe où est indiquée la façon de compter les points. L'addition des âges de chacun des membres de l'équipe, le nombre de personnes qui portent des lunettes sur l'équipe, ou encore le pointage qui est inscrit sur la glace voisine peuvent donc être des façons de déterminer l'issue de la partie. Sur la photo, on voit le petit Jérémy Hince en train de lancer sa pierre.



photo: Pascal Dubé

Tournoi de curling de la SFM

La 27e édition du bonspiel de la Société franco-manitobaine (SFM) s'est déroulée du 12 au 14 mars au club de curling de Lorette. Le tournoi a été remporté par l'équipe de Cyrille Durand, Louise Durand, Maurice Grenier et Susan Grenier. Un total de 16 équipes se sont inscrites au tournoi, notamment celle composée de Michel Durand, François Grenier (déguisé en Viking) et Réal Durand (habillé en joueur de hockey) qui n'est pas passée inaperçue!

POOL DE HOCKEY 1999

La LIBERTÉ



Position des participants en date du 16 mars 1999

		Points
Roland Gosselin	**Saint-Malo**	**112**
Robert Lafournaise	**Saint-Malo**	**112**
Rachel Gosselin	Saint-Malo	106
Guy Taillefer	La Broquerie	106
Sylvie Normandeau	La Broquerie	106
Ivan Normandeau	La Broquerie	105
Oscar Gagnon	La Broquerie	103
Mark Dixon	Saint-Malo	102
René Lafournaise	Saint-Malo	101
Mona Fillion	Saint-Jean-Baptiste	99
Oscar Gagnon	La Broquerie	97
Claude Vielfaure	La Broquerie	96
Paul Vielfaure	La Broquerie	96
Rachel Gosselin	Saint-Malo	95
Yvette Mallet	La Broquerie	95
Diane Turenne	La Broquerie	95
Chantal Vielfaure	La Broquerie	92
Edgar Freynet	Saint-Boniface	92
Jacques Lafournaise	Saint-Malo	91
Arthur Lacoste	Winnipeg	91
Rachel St-Hilaire	Winnipeg	91
Norm Hébert	Saint-Pierre-Jolys	90
Denis Carrière	La Broquerie	90
Donald Normandeau	La Broquerie	89
Estelle Taillefer	La Broquerie	89
Lina Lafournaise	Saint-Malo	89
Christine Dixon	Saint-Malo	89
Maurice Chaput	Sainte-Anne	87
Jude Boulianne Jr.	Sainte-Anne	87
Gilbert Gagnon	La Broquerie	87
Yvette Gagnon	La Broquerie	87
André Carrière	La Broquerie	87
Edouard Gagnon	La Broquerie	84
Maurice Chaput	Sainte-Anne	84
Gérard Tétrault	La Broquerie	84
Darren Bouchard	La Broquerie	83
Don Janzen	Steinbach	83
Gaëtan Beauchemin	Ile-des-Chênes	83
Yvette Mallet	La Broquerie	83
Joanne Hébert	Saint-Pierre-Jolys	83
Donnell Desrosiers	Vermette	82
Norbert Gagné	Saint-Pierre-Jolys	82
Rose Preteau	Saint-Malo	82
Richard Dumesnil	La Broquerie	82
Barb Vielfaure	La Broquerie	80
Ronald St-Hilaire	La Broquerie	80
Emile Lamoureux	Ile-des-Chênes	80
Louis Tétrault	La Broquerie	80
Don Fillion	Saint-Jean-Baptiste	80
Paul Gilmore	Saint-Jean-Baptiste	79
Kristine Vielfaure	La Broquerie	79
Dollard Lachance	Saint-Vital	79
Marc Hince	Winnipeg	79

		Points
Richard Taillefer	La Broquerie	78
Léo Roch	Saint-Malo	78
Oscar Gagnon	La Broquerie	78
Oscar Gagnon	La Broquerie	78
Claude Vielfaure	La Broquerie	77
Grant Lazaruk	Steinbach	77
Estelle Taillefer	La Broquerie	76
Guy Desrosiers	Vermette	75
Patrick Tétrault	La Broquerie	75
Paul Dumesnil	La Broquerie	75
Denis Vielfaure	La Broquerie	74
Jeannine Kirouac	La Broquerie	74
Guy Taillefer	La Broquerie	74
Chantal Vielfaure	La Broquerie	73
Suzanne Taillefer	La Broquerie	73
Don Fillion	Saint-Jean-Baptiste	72
Réjean Carrière	La Broquerie	72
Claude Vielfaure	La Broquerie	71
Huguette Hébert	Saint-Pierre-Jolys	71
Guy Taillefer	La Broquerie	70
Henri Turenne	La Broquerie	70
Robert Dumesnil	La Broquerie	70
Gérald St-Godard	Saint-Jean-Baptiste	69
Simone Gosselin	Winnipeg	69
Henry Van de Velde	Steinbach	68
Léo Taillefer	Saint-Boniface	68
Maurice Chaput	Sainte-Anne	68
Martin Nolette	Ile-des-Chênes	68
Jean Moquin	La Broquerie	68
Lorraine Dumesnil	La Broquerie	67
Claire Desrosiers	Vermette	66
Maurice Chaput	Sainte-Anne	65
Luc Lachance	Ile-des-Chênes	64
Julie Gagnon	La Broquerie	64
Oscar Gagnon	La Broquerie	64
Crystal Desrosiers	Vermette	63
Mariette Lachance	Saint-Vital	63
Claude Moquin	La Broquerie	63
Don Fillion	Saint-Jean-Baptiste	62
Martin Hébert	Saint-Pierre-Jolys	59
Ginette Fournier	La Broquerie	58
Danielle Gratton	Winnipeg	57
Lionel Beauchemin	Ile-des-Chênes	57
Miguel Desrosiers	Winnipeg	54
Mitch Tétrault	La Broquerie	54
Brad Lage	La Broquerie	52

Pointage des joueurs en date du 16 mars 1999

1	J. Lafournaise	59ers	7 points
	L. Sanders	Red Wings de Grunthal	7 points
	D. Desrosiers	North Stars Î-D-C	1 points
	M. Gagnon	Habs de La Broquerie	3 points
2	C. Nagy	Habs de La Broquerie	13 points
	R. Gosselin	59ers	6 points
	R. Clarke	Royals de Saint-Jean	12 points
	M. Dixon	59ers	3 points
3	M. Both	Royals de Saint-Jean	13 points
	R. Lafournaise	59ers	11 points
	R. Hiebert	Red Wings de Grunthal	6 points
	P. Anderson	Habs de La Broquerie	8 points
4	J. Boulianne	Habs de La Broquerie	11 points
	C. Leduchowski	59ers	12 points
	D. Craig	Royals de Saint-Jean	14 points
	A. Paterson	Habs de La Broquerie	4 points
5	M. Gosselin	59ers	13 points
	P. Gauthier	Habs de La Broquerie	4 points
	C. Friesen	North Stars Î-D-C	4 points
	K. Chaloner	North Stars Î-D-C	1 points
6	D. Beauchemin	North Stars Î-D-C	2 points
	K. Tallaire	Habs de La Broquerie	5 points
	R. Chammartin	Royals de Saint-Jean	10 points
	M. Morin	59ers	5 points
7	D. Senff	Hawks de Saint-Adolphe	2 points
	M. Siwak	Royals de Saint-Jean	13 points
	M. Normandeau	Habs de La Broquerie	13 points
	J. Beauchemin	North Stars Î-D-C	7 points
8	G. Eastman	North Stars Î-D-C	2 points
	C. Petryna	Habs de La Broquerie	8 points
	C. Pollock	Red Wings de Grunthal	6 points
	T. Kemball	Paper Kings de Pine Falls	0 points
9	P. Saurette	59ers	14 points
	R. Lajoie	Red Wings de Grunthal	5 points
	K. Hooper	Hawks de Saint-Adolphe	3 points
	R. Kihn	Habs de La Broquerie	2 points
10	C. Hebel	Habs de La Broquerie	10 points
	D. Naaykens	North Stars Î-D-C	0 points
	M. Gottfried	North Stars Î-D-C	6 points
	S. Lamonte	Royals de Saint-Jean	2 points
11	R. Desautels	North Stars Î-D-C	6 points
	R. Chaput	Habs de La Broquerie	6 points
	D. Meilleur	Hawks de Saint-Adolphe	1 points
	G. Gosselin	59ers	10 points

Un don proportionnel au montant des inscriptions sera remis à FRANCOFONDS

La Liberté remercie les commanditaires du pool de hockey:

Sports éclairs

Ringuette

• Les **Habs de La Broquerie** ont remporté la finale régionale, dans la catégorie juvénile en défaisant les Stingers de Fort Richmond le samedi **13 mars** par le pointage de 6-2. L'attaquante **Carmelle Tétrault** s'est signalée en marquant quatre buts. **Madeleine Legal** s'est aussi illustrée en enfilant deux buts. Les Habs de La Broquerie ont un dossier immaculé de quatre victoires et aucune défaite. La troupe de l'entraîneur **René Dupuis** se prépare en vue des championnats provinciaux qui auront lieu à **Teulon** du 26 au 28 mars.

Balle-molle

• La ligue de balle-molle de **Winnipeg** accepte de nouvelles équipes pour la prochaine saison (**222-6352**). • Le 5e tournoi pré-saison SPN aura lieu les **17 et 18 avril** à Winnipeg (**654-2255**). • Tournoi du pringtemps au **Complexe John Blumberg** présenté les **24 et 25 avril**. Coût: 130 $ par équipe (**668-1739**). • Le tournoi **Red Dogs** aura lieu les **15 et 16 mai** au centre communautaire Morse (Steve au **224-9507**).

Soccer

• La 4e édition de la **mini Coupe du monde de soccer intérieur** aura lieu du **27 mars au 11 avril** au centre Gateway et au club Winter de Winnipeg. Renseignements: **Alex Bustos au 694-0904** ou **Felix Meza au 942-7066**. L'organisation des Jeux panaméricains a annoncé les noms des dix pays qui participeront au tournoi de soccer, soit le **Canada**, le **Mexique**, le **Honduras**, **Cuba**, la **Jamaïque**, les **États-Unis**, **El Salvador**, **Trinité et Tobago**, le **Costa Rica** ainsi que le **Guatemala**.

Football

• Le club de football de **Transcona** accepte les inscriptions pour la saison estivale (John au **222-6738**).

Curling

Le club de curling de **Fort Rouge** présente un tournoi du **19 au 25 avril**. Coût: 84 $ par équipe (Liz Stolle au **475-8487**). • Le club de curling **Pembina** organise un tournoi du 24 mars au 1er avril (Jeanette au **453-5733**).

Hockey

Le Club de **Saint-Boniface** organise son tournoi annuel Hitmen du 19 au 21 mars (235-1768). • L'association du hockey mineur de **Transcona** présente son assemblée annuelle le 4 mai. Pour devenir entraîneur d'une équipe de hockey, contactez le **224-3553**.

M. É. B.

HOCKEY FÉMININ

Une fille en or!

La gardienne de l'équipe de hockey a permis au Canada de remporter l'or au championnat mondial en Finlande.

Marc-Éric BOUCHARD

L'équipe canadienne de hockey féminin a eu raison des États-Unis 3-1 pour mettre la main sur la médaille d'or du championnat mondial qui s'est terminé le 14 mars en Finlande.

La gardienne de but Sami Jo Small de Saint-Vital, a été créditée de la victoire. «Je suis très heureuse et nous avons réussi à battre les Américaines, indique-t-elle. J'ai eu la chance de prouver que je suis capable d'amener mon équipe à la finale. J'espère maintenant qu'un professionnel de hockey me donnera une chance de participer à un camp d'entraînement avec des joueurs professionnels», lance la jeune femme qui n'a pas froid aux yeux et qui aimerait même, et pourquoi pas, jouer pour le Moose!

D'ailleurs, plusieurs observateurs au championnat mondial ont été impressionnés par le talent et la force de caractère de Sami Jo Small. Âgée de 22 ans, Sami Jo Small est retournée à l'Université de Stanford en Californie dès la fin du tournoi. Elle terminera en mai un baccalauréat en génie mécanique. «Après mes études, j'aimerais me concentrer uniquement sur le hockey et tenter ma chance dans des ligues d'hommes, ajoute-t-elle. Je veux voir à quel niveau je peux me rendre. Il y a les Jeux olympiques en 2002 et d'ici là, je veux m'améliorer.»

Pour l'instant, Sami Jo Small n'a pas d'agent pour la représenter. «J'ai gardé la porte ouverte et si une personne peut m'aider à rencontrer des propriétaires d'équipes, je suis prête à en discuter sérieusement», dit-elle.



Archives La Liberté

Sami Jo Small.

L'école Lacerte se distingue

Les deux équipes de 8e année de l'école Lacerte se sont affrontées en finale des Suburban de basketball qui ont eu lieu le 13 mars. La formation de l'entraîneur Samuel Tougas a vaincu celle de Marcel Lemoine par le pointage de 50-44. 21 des 26 étudiants de 8e année ont joué au basketball scolaire cette année. Première rangée: Daniel Bohémier, Dean Courcelles, Joël Bohémier, Guy Bourgeois, Marc Lévesque, Éric Bouchard, Rossel Trudel. Deuxième rangée: Samuel Tougas (entraîneur), Joël Charrière, Joël Vandal, Daniel Vincent, Jacques Rémillard, Cédric Boulet, Kyle Sabourin, Daniel Paillé, Joël Sherwood, Patrick Pineau, Rémi-Martin Gratton, Réjean Beauchemin, Nolin Turenne, Joël Langelier, Colin Brentnall (absent de la photo) et Marcel Lemoine (entraîneur).

HOCKEY SCOLAIRE

Les scorpions champions

Marc-Éric BOUCHARD

Contre toute attente, les Scorpions de l'Institut collégial de Lorette ont vaincu facilement les Rams de Stonewall par le pointage de 8-1 pour remporter le championnat provincial de hockey scolaire disputé le 14 mars au Saint-James civic centre.

Pour se rendre en finale, les Scorpions ont défait les Kodiaks de River East par la marque de 3-2. Selon l'entraîneur Marc Phaneuf, les joueurs ont démontré beaucoup de caractère. «L'équipe a marqué un but alors qu'il y avait seulement 29 secondes d'écoulées à la partie, note-t-il. Nos joueurs ont imposé le ryhtme et la formation de Stonewall a perdu sa confiance.»

Avant la ronde des finales, les Scorpions étaient classés en quatrième place derrière les équipes de River East, Stonewall et Silver Heights.

Propriétaire d'une entreprise de plomberie, Marc Phaneuf aime son expérience derrière le banc des Scorpions. «J'ai toujours aimé entraîner les jeunes et le cadre du hockey scolaire me plaît beaucoup, explique-t-il. Nous avons un bon groupe de jeunes et j'aime me dévouer pour eux.»

Dix joueurs des Scorpions fréquentent le collège Gabrielle-Roy. Il s'agit du gardien de but Christian Clavelle, et d'Éric Beaudette, Jean-Claude Lagacé, Jean-Baptiste Rozière, Roger Phaneuf, Roland Brunette, Serge Lemoine, Stéphane Desrochers ainsi que Serge et Jonathan Sylvestre.

Télé-horaire de la semaine du 22 au 28 mars 1999



Du lundi au vendredi de 6 h à 15 h 59

6h05 La Bande à Ovide
6h30 Iris le gentil professeur
7h00 Matin express
9h00 Les 3 Mousquetaires
10h00 Liza (L au J)
Le Monde de Clémence (V)
11h00 La Vraie Vie
12h00 Le Midi
12h30 Lingo
13h00 Au Nord du 60e (L au Me)
À la mode (J)
Heartbreak Hotel (V)
14h00 Festin à Jérusalem (Me)
15h00 Les Chatouilles
15h01 La Maison de Ouimzie
15h30 Rouli-roulotte (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile
15h59 0340

Lundi

16h00 Woof!
16h24 0340
16h30 Bêtes pas bêtes+
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Ce soir
19h00 Virginie
19h30 La Petite Vie
20h00 4 et demi...
21h00 Omertà, le dernier des hommes d'honneur
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Les Nouvelles du sport
23h28 De bouche à oreille
1h00 Fin des émissions

Mardi

16h00 Un cas très spatial
16h24 0340
16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Ce soir
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Bouscotte
21h00 Enjeux
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Les Nouvelles du sport
23h28 Découverte
➤ **0h30** Cinéma: **L'Enfer.** *Fr. 1993. Drame psychologique.*
2h40 Fin des émissions

Mercredi

16h00 Océane
16h24 0340
16h30 Sur la piste
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Ce soir
19h00 Virginie
19h30 Caserne 24
20h00 Christiane Charette en direct
21h00 Radio
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Les Nouvelles du sport
➤ **23h28** Vues d'ici: **C'était le 12 du 12, et Chili avait les blues.** *Can. 1993. Comédie dramatique.*
1h50 Fin des émissions

Jeudi

16h00 Super Mécanix
16h24 0340
16h30 Les Maîtres des sortilèges
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Ce soir
19h00 Virginie
19h30 Un gars, une fille
20h00 La Part des anges
21h00 L'Écuyer
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Les Nouvelles du sport
23h28 Branché
➤ **23h57** Cinéma: **Barcelona.** *É.-U. 1994. Comédie dramatique.*
2h10 Fin des émissions

Vendredi

16h00 La Série des aventures
16h24 0340
16h30 Les Nouvelles Aventures des Robinson Suisse
16h55 0340
17h00 Change d'air!
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Le Monde de Gabrielle Roy
19h00 Le Comte de Monte-Cristo
20h00 La Fureur
21h00 Zone libre
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Les Nouvelles du sport
➤ **23h28** 2000 ans de cinéma: **Ran.** *Jap. 1985. Drame. Au 16e siècle, le seigneur Hidetora décide de partager son domaine entre ses trois fils. L'un d'eux, pressentant les conflits qui risquent de naître, s'oppose à cette idée. Son père le bannit, mais se repent quand il est obligé de fuir devant les deux autres, qui se disputent la suprématie.*
2h40 Fin des émissions

Samedi

7h00 Les Chatouilles
7h02 Benjamin
7h15 Corinne & Colin
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Souris des villes, souris des champs
8h00 La Bande à Dingo
8h30 Les 101 Dalmatiens
9h00 Couacs en vrac
9h30 Doug
10h00 Princesse Sissi
10h30 Animaniacs
11h00 Franc-Croisé
11h30 Fais-moi peur!
12h00 Le Midi
➤ **12h30** Cinéma: **L'Enfant lion.** *Fr. 1993. Conte africain. L'histoire de l'amitié entre un jeune garçon et une petite lionne, de leur séparation quand l'enfant est enlevé par des marchands d'esclaves, puis de leurs retrouvailles.*
14h30 On aura tout vu!
15h00 Au cœur de nos vies
15h30 Parents d'aujourd'hui
16h00 L'Accent francophone
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Ce soir
17h30 Franc jeu
18h00 La Soirée du hockey
21h00 Le Téléjournal
21h25 Les nouvelles du sport
21h35 Juste pour rire
22h35 Comédie comédie. ➤ **Les Vieux Garçons.** *É.-U. 1993. Comédie. John et Max sont deux voisins. Un jour, une veuve vient s'installer en face de chez eux. Les vieilles rancunes refont immédiatement surface.*
0h20 Le Clan
Fin des émissions

Dimanche

7h00 Les Chatouilles
7h01 Petit ours
7h15 Monsieur Bonhomme
7h30 Bouledogue bazar
7h31 Arthur
7h40 Fennec
8h05 Kipper
8h35 Kléo
9h00 Timon & Pumbaa
9h15 Parcelles de soleil
9h30 Flip Flop
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Scully rencontre
11h30 Médias
12h00 Le Midi
12h30 La Semaine verte
13h30 Second regard
14h00 De bouche à oreille
15h30 Horizons
16h30 Branché
17h00 La Course destination monde
18h00 Ce soir
18h30 Émission spéciale: Nunavut, notre terre
➤ **20h00** Les Beaux dimanches: **Cinéma du mois: Le Prodige.** *G.-B.-Austr. 1996. Drame psychologique.*
21h49 Les Beaux dimanches: **Spente le pelle**
22h00 Le Téléjournal
22h33 Les Nouvelles du sport
➤ **23h00** Ciné-Club. **Ombres et brouillard.** *É.-U. 1991. Comédie dramatique. Dans une petite ville d'Europe centrale, un fonctionnaire est réveillé en pleine nuit par des policiers à la recherche d'un dangereux meurtrier. Il n'est pas au bout de ses surprises.*
0h25 Fin des émissions

La programmation locale de cette semaine est sujette à des modifications en raison du conflit de travail.



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla Bla Bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 Les Fruits de la passion
10h45 J.E. en Direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les Mordus

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Chasse aux trésors
18h30 Spécial Record Guiness
19h30 Les ailes de la mode
20h00 Salle d'urgence
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Ent'Cadieux
19h00 Histoire de filles
19h30 KM/H
20h00 Les machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œufs d'or
18h30 Drôle de vidéo
19h00 Le retour
20h00 Sauve qui peut!
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
23h01 Infopublicité
1h01 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Fais-moi rire
18h30 Caméra choc
19h00 Diva
20h00 Juliette Pomerleau
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ **19h00** Histoire vraie : **Disparue.** *Am. 1996. Drame. Des parents entreprennent de multiples démarches afin de sauver leur fille victime d'un enlèvement.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
23h02 Infopublicité
1h02 Fin des émissions

Samedi

5h00 Infopublicité
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Boutique TVA
10h00 Fleurs et jardins
10h30 Vins et fromage
11h00 Championnat de quilles en équipes
12h00 Infopublicité
13h30 Les ailes de la mode
14h00 Cyber club
➤ **15h00** Ciné-pop: **Crocodile Dunde III.** *Aust.1988. Comédie dramatique. Un coureur de brousse australien vient en aide à une journaliste new-yorkaise qui a été kidnappée par des trafiquants de drogue.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ **17h30** Ciné-extra : **Le dernier des guerriers.** *Am. 1996. Film d'aventures. Un montagnard aux pouvoirs surnaturels vient en aide à des jeunes qui luttent pour contrer le déboisement sauvage d'une forêt.*
➤ **19h30** Ciné extra: **Le silence des agneaux.** *Am. 1991. Drame policier. Une jeune stagiaire du FBI est chargée d'interroger un dangereux meurtrier afin d'obtenir de lui des informations sur un autre tueur recherché par la police.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 Le TVA, sports
➤ **22h54** Ciné-Lune: **Oasis glaciale.** *Can. 1989. Drame psychologique. Un propriétaire d'une station-service isolée qui vit seul avec sa fille adolescente séquestre un jeune homme blessé.*
0h54 Infopublicité
1h54 Fin des émissions

Dimanche

5h00 Infopublicité
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Boutique TVA
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire!
11h30 Infopublicité
13h00 Vision mondiale
➤ **14h00** Ciné-pop: **Le jeune Ivanhoé.** *Can. 1995. Film d'aventures. Un jeune chevalier saxon se soulève contre la domination normande.*
16h00 Décibel
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 La vie est un sport dangereux
18h00 Gala Métrostar
20h30 Le TVA, édition réseau
20h55 Le TVA, sports
21h21 Vins et fromages
21h51 Évangélisation 2000
22h21 Infopublicité
23h51 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur: le dimanche 28 mars à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la paroisse Saint-Benoît-du-Mont-Cassin, à Montréal, par Richard Guimond, prêtre.



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 Les prix arts et les autres (L)
La vie d'artiste (Ma)
Temps d'affaires (Me)
Pas si bête que ça! (J)
Bons baisers d'Amérique (V)
5h30 Télématin
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 La vie d'artiste (L)
La 50e avenue (Ma)
Bons baisers d'Amérique (Me)
Panorama (J)
Cap aventure (V)
9h00 Zig zag café
10h00 Polémiques (L)
Sciences 5 (Ma)
Mise au point (Me)
Faits divers (J)
Temps présent (V)
11h00 Journal de TV5
11h30 Bouillon de culture (L)
Dites-moi (Ma)
Reflets (Me)
Les splendeurs naturelles d'Europe (J)
Faxculture (V)
12h15 Revue de presse canadienne (V)
12h30 Faut pas rêver (Ma)
Outremers (Me)
Comment ça va? (J)
Les carnets du bourlingueur (V)
12h40 C'est la vie (L)
13h00 Découverte (V)
13h30 Funambule (L)
Télécinéma (Ma)
Rêves en Afrique (Me)
Alice (J)
Horizons francophones (V)
14h00 Le journal de France 3
14h30 La chance aux chansons
15h15 Gourmandises
15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 La 50e avenue
18h00 Journal de France 2
18h30 La vie à l'endroit
20h00 Les pieds sur l'herbe
20h30 Faits divers
21h30 Journal belge
22h00 L'Écran témoin
23h15 Soir 3
23h45 Les grandes marées
1h15 La francofête
1h45 Reflets
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 La 50e avenue
4h45 Journal de TV5

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Bons baisers d'Amérique
18h00 Journal de France 2
18h30 Ça se discute
20h30 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle
23h15 Soir 3
23h45 La vie à l'endroit
0h15 Les pieds sur l'herbe
01h45 Faits divers
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Sport Africa
4h45 Journal de TV5

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Panorama
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h00 Autant savoir
20h30 Comment ça va ?
21h30 Journal belge
22h00 Le Cercle
23h15 Soir 3
23h45 Ça se discute
1h45 Temps présent
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Habitat traditionnel
4h45 Journal de TV5

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Cap aventure
18h00 Journal de France 2
18h30 Nouvelles frontières
19h30 Clip postal
20h00 Baldipata
21h30 Journal belge
22h00 Le Cercle
23h15 Soir 3
23h45 Envoyé spécial
1h15 Clip postal
1h45 Dites-moi
2h45 Voilà paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Espace francophone
4h45 Journal de TV5

Vendredi

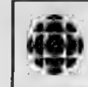
16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Les arts et les autres
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Fiction : Mandrin
21h30 Journal belge
22h00 Au delà des apparences
23h00 Revue de presse canadienne
23h15 Soir 3
23h45 Baldipata
1h15 Union libre
3h00 Voilà Paris
3h30 La chance aux chansons
4h30 Gourmandises
4h45 Journal de TV5

Samedi

5h00 Au delà des apparences
5h50 Revue de presse canadienne
6h00 Référence
6h30 Tendances
7h00 Découverte
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Le petit journal
9h00 Génies en herbe
9h30 *Émission à communiquer*
10h00 Les carnets du bourlingueur
10h30 Rince ta baignoire
11h00 Journal de TV5
11h30 Horizons francophones
12h00 Sport Africa
12h30 Magellan
13h00 Méditerranéo
13h30 Les arts et les autres
14h00 Journal de France 3
14h30 Temps d'affaires
15h00 Funambule
15h30 Fleurs et jardins
16h00 Journal suisse
16h30 Thalassa
17h30 Vins et fromages
18h00 Journal de France 2
18h30 Tapis rouge
20h30 Paris chic choc
21h00 Coup de coeur
21h30 Journal belge
22h00 Tout le monde en parle
23h30 Soir 3
23h45 Vivement dimanche
1h45 Vivement dimanche prochain
2h15 Fiction : Mandrin
3h15 Magellan
3h45 Paris chic choc
4h15 Télétourisme
4h45 Journal de TV5

Dimanche

5h00 Méditerranéo
5h30 Cap aventure
6h00 Autant savoir
6h30 Habitat traditionnel
7h00 Sindbab
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Le petit journal
9h00 Espace francophone
9h30 Kiosque
10h30 Vins et fromages
11h00 Journal de TV5
11h30 Fleurs et jardins
12h00 Vivement dimanche
14h00 Journal de France 3
14h30 Les grandes marées
16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Les splendeurs naturelles d'Europe
18h00 Journal de France 2
18h30 Vivement dimanche prochain
19h00 Grands gourmands
19h30 Bouillon de culture
20h45 Faxculture
21h30 Journal belge
22h00 Nouvelles frontières
23h00 Télétourisme
23h30 Soir 3
23h45 Tapis rouge
1h45 Cap aventure
2h15 Outremers
3h15 L'écran témoin
4h30 Grand tourisme
4h45 Journal de TV5



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Matin express
8h00 Le monde ce matin
8h30 Médias (L)
Le poin (Ma-V)
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h0 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Griffe
1h00 Montréal en spectacle
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

4h30 Montréal en spectacle
5h00 Matin express
5h30 Griffe
6h00 Matin express
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Vivre ici
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal en spectacle
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Simplement la vie
17h30 Vivre ici
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Le téléjournal
21h30 Un Canadien à Tokyo
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 Entrée des artistes
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Temps d'affaires
5h00 La semaine verte
6h00 Matin express
8h30 La facture
9h00 Point de presse
10h00 Griffe
10h30 L'Accent francophone
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Zone libre
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Point de presse
17h30 Franc jeu
18h00 Le monde ce soir
18h30 La Facture
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Médias
21h30 Second regard
22h00 Portrait de notre temps
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 L'Accent francophone
1h00 Zone libre
2h00 Branché
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Griffe
3h30 Horizons francophones
4h00 Impact

Les *cahiers* du 85e

Entre-les-Lacs

SAINT-LAURENT

L'Éveil des Métis

Cherchant à contrecarrer les effets du déclin de la pêche commerciale, Saint-Laurent se tourne vers le tourisme et la culture métisse.

Daniel BAHUAUD

«En 1885, on a pendu un p'tit chien qui jappait trop fort. On croyait avoir réglé la situation, mais les p'tits chiots se sont remis à japper!» C'est avec une fierté toute métisse que le membre de la Corporation de développement communautaire (CDC), Luc Paul Fontaine, exprime l'optimisme avec lequel la CDC de Saint-Laurent veut relancer son économie. En perte de vitesse constante depuis quelques années, la pêche commerciale n'arrive plus à assurer la prospérité du village. Il fallait réagir: avec leur CDC, les résidants ont trouvé un outil leur permettant de voir grand. Un terrain de golf, un musée et un centre culturel, des restaurants et des gîtes pour touristes, pourraient donc bientôt voir le jour.

«Le temps était venu de diversifier notre économie, lance le président de la CDC de Saint-Laurent, Louis Allain. C'est pourquoi la CDC et le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) travaillent ensemble pour lancer de nouveaux projets. Nous cherchons à établir des infrastructures solides et permanentes dans les domaines touristiques et culturels. Nous espérons qu'elles feront boule de neige.»

Tourisme

Saint-Laurent a toujours été un endroit de villégiature apprécié par les Franco-Manitobains, mais depuis quelques années, le tourisme prend de l'ampleur dans la région d'Entre-les-lacs. Au nord d'Ashern, par exemple, on veut établir un parc national. À Fairford, un projet de reconstruction d'un fort et poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson, au coût d'un million $ permetrait d'attirer des touristes dans la région.



Archives La Liberté

La CDC de Saint-Laurent cherche à relancer l'économie du village.

Pour profiter de la croissance du tourisme, la CDC de Saint-Laurent a déjà construit une halte routière avec tables de pique-nique en bordure de la route # 6. Cet été, elle espère réaménager la plage municipale «du grand'arbre». «Nous voulons réparer les petits vestiaires, explique Louis Allain, installer des tables de pique-nique, mettre des bouées pour les baigneurs et afficher des règlements de sécurité pour éloigner les gens en motomarines et autres embarcations dangereuses. Ces affiches, commes toutes les affiches municipales, seront bilingues.»

La CDC compte aussi ouvrir, cet été, un terrain de golf de 18 trous. Il est possible que s'ajoute d'autres projets comme un condominium et un terrain de camping.

En plus, la Saint Laurent District Wildlife Association espère exploiter un terrain marécageux qu'elle a obtenu de Canards Illimités, qui se situe à environ un kilomèetre au nord du village. L'association compte faire du terrain une sorte de «mini Oak Hammock» avec sentiers et tour d'observation. «Si tout va bien, indique le secrétaire-trésorier de l'association, Ray Miller, on ouvrira nos portes cet été.»

Afin de venir en aide aux pêcheurs commerciaux, la CDC a aussi eu l'idée de faire de la pêche sur glace un point de mire pour les touristes. «Nous sommes seulement aux étapes préliminaires, note Luc Paul Fontaine, mais il y a plusieurs pêcheurs qui s'intéressent à accompagner des touristes qui veulent se joindre à la pêche. Nous les encourageons et voulons leur montrer comment accueillir les touristes. Entre ça et les gîtes de passants, que nous encourageons déjà, il y a moyen d'améliorer le sort de nos pêcheurs.»

Les autres commerçants de Saint-Laurent ne sont pas en reste. Les résidants Joël et Monique Combot ont une ferme de moutons et de brebis qu'ils ont rentabilisé grâce à l'appui d'un programme du CDEM, en y ajoutant un gîte de passants accessible à ceux et celles qui veulent passer un week-end à la ferme tout en jouissant de la proximité du lac. «Il y a un mois, indique Luc Paul Fontaine, seulement une personne était intéressée à se renseigner auprès du CDEM. Maintenant, nous avons une centaine qui veulent rencontrer leurs représentants. Le monde se réveille face à toutes ces possibilités!»

Les résidants et membres de la CDC, Gerry Tkatch et Bernice Johnson, ont été les premiers à établir un gîte à Saint-Laurent. Vieux de seulement deux ans, le gîte Echo Bay a connu deux excellents étés. «Nous accueillons surtout des touristes de week-end, des couples en lune de miel et le surplus des hôtels de la région, indique Gerry Tkatch. Nos chambres sont déjà toutes réservées pour les trois semaines des Jeux panaméricains!»

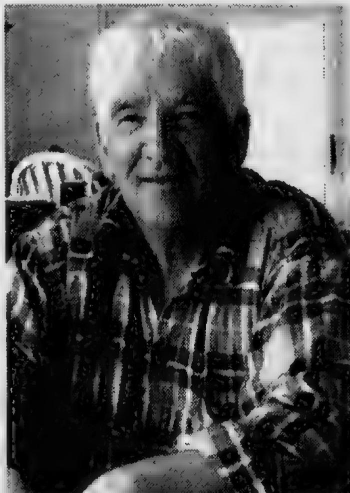
La culture métisse

La communauté mise aussi sur la construction cet été d'un musée métis qui verra jour sur le sit de la halte routière. Ses locaux serviront de centre culturel métis, de galérie d'art et de bureaux à la Province. Il y aura même une cafétéria. Le site comprendra également un centre d'information touristique régional. Le projet a été conçu par la CDC et sera réalisé grâce à une importante contribution du Fonds du Millénaire, qui financera également le réaménagement de l'aréna du village.

«On veut mettre en valeur notre héritage métis, indique Luc Paul Fontaine. Nous avons une culture unique que nous voulons faire valoir. En même temps, l'intérêt qu'elle suscite peut être rentable. Quand je pense que Paul Belair, un artiste métis local, peut ouvrir un studio à Saint-Laurent grâce à un programme d'appui du CDEM, je me dis que notre village a un avenir. C'est un excellent moment pour Saint-Laurent, mais un temps crucial, aussi. Il faut qu'on saisisse les nouvelles occasions qui se présentent.»

Histoire de pêche

Saint-Laurent est surtout reconnu pour la pêche commerciale sur glace, mais l'avenir du commerce est loin d'être assuré. Depuis le tournant du siècle, les Métis gagnent leur vie en lançant leurs rets sous la surface gelée du lac Manitoba pour y trouver du brochet, du doré et de la perche, mais avec les années, la pêche se fait de plus en plus maigre. «Mon grand-père pêchait, explique le pêcheur Albert Combot, et c'était un métier difficile qui rapportait moins d'argent. Depuis ce temps-là, il y a eu une évolution, car les pêcheurs sont mieux équipés. Ils sont même devenus trop efficaces, car les gros brochets tendent à disparaître.»


photo: Daniel Bahuaud

Albert Combot: «Les gros brochets tendent à disparaître.»

Pêcheur à la retraite, Lionel Allard a parcouru le lac Manitoba pendant 70 ans. «Je pêche depuis que j'ai 13 ans, explique-t-il. J'ai commencé en 1926. Il y avait à l'époque six compagnies de poisson à Winnipeg pour qui on pêchait. J'ai déjà vu des brochets de 27, et même de 29 livres. Ils avaient 4 pieds de long! Mais il y a très longtemps que je n'ai pas vu de tels poissons; ils sont devenus rares parce que les espaces des rets sont plus petits. Nous les avons rapetissés pour attraper plus de poissons, sans penser qu'en 50 ans on allait épuiser les stocks.»

Plusieurs résidants craignent que la Province et le fédéral imposent des limites ou interdisent la pêche dans le bassin sud du lac, qui a connu un déclin important, malgré le fait qu'à Lundar, au nord de Saint-Laurent, on ensemence le lac de dorés à chaque printemps. Si la situation n'est pas encore devenue critique, elle crée cependant un climat d'incertitude qui risque éventuellement de mener à de sérieuses pertes de revenus pour le village.

Une solution au problème serait d'utiliser la grande quantité de poissons de piètre qualité saisis par les filets des pêcheurs. Ces poissons représentent à l'heure actuelle une perte totale. La CDC et le CDEM travaillent à organiser leur transformation et leur vente en tant qu'engrais organique. «Le produit existe déjà, mais est fabriqué en Ontario, indique Luc Paul Fontaine, qui sert de liaison entre la CDC et le CDEM. C'est un produit très en demande qui se vend bien, alors pourquoi pas le faire ici?»

Albert Combot abonde dans le même sens. «Ça serait bien de recycler les "suckers" qu'on attrappe dans nos filets. En ce moment, ils traînent sur le lac. Quel gaspillage! Si on obtenait 20 sous la livre pour ces poissons, ça vaudrait la peine de les ramasser, et ce serait plus écologique.»

De Louis Riel au Dr Chénier

Saint-Laurent accueille 22 élèves du Québec. Pour les organisateurs du projet, Lucien Cartier et Louis Allain, le voyage-échange, c'est une occasion de faire grandir leurs élèves.

Daniel BAHUAUD

«L'essentiel, c'est que j'ai une chance extraordinaire de faire grandir mes élèves», constate le professeur de l'école Curé-Paquin de Saint-Eustache au Québec, Lucien Cartier. Ses 22 élèves de la 6e année, âgés de 11 à 13 ans, ont profité du 11 au 18 mars de l'accueil chaleureux de la communauté de Saint-Laurent pour prendre connaissance de la culture métisse et vivre, quoique brièvement, dans un milieu minoritaire.

Ce voyage-échange, organisé par l'Association canadienne des éducateurs de langue française (ACELF), est financé par Patrimcine Canada et les ministères provinciaux de l'Éducation. Les jeunes de l'École communautaire Aurèle-Lemoine se rendront pour leur part à Saint-Eustache au Québec en mai.

Le directeur de l'école, Louis Allain, explique que «chaque école doit rédiger son projet. Ensuite, l'ACELF choisit les écoles gagnantes et les jumelle selon la compatibilité des objectifs pédagogiques, linguistiques, culturels et touristiques. Nous sommes fiers que Saint-Laurent ait gagné le concours, parce que l'ACELF ne choisit qu'une école manitobaine par année.

«Le caractère unique de la culture métisse, et celle des résidants de Saint-Eustache au Québec, poursuit-il, a sans doute été un facteur important dans la sélection des deux écoles. Il y a une ressemblance entre la résistance métisse de 1870 et 1885, et celle des Patriotes, qui ont lutté en 1837. Ils ont le docteur Chénier et nous avons Louis Riel.»



photo: Daniel Bahuaud

Des jeunes de l'école Saint-Eustache du Québec et de l'école communautaire Aurèle-Lemoine de Saint-Laurent mangent ensemble de la bonnock.

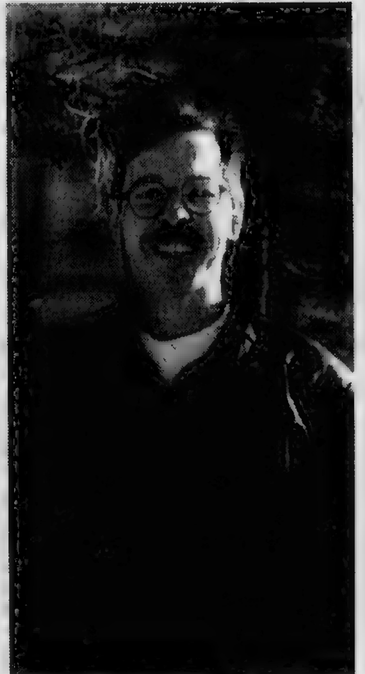


photo: Daniel Bahuaud

Louis Allain.

Lucien Cartier est du même avis. «C'est sûr qu'il y a des ressemblances. Lorsque les jeunes de Saint-Laurent nous visiterons, nous leur montrerons par exemple les marques des boulets de canon sur les murs de l'église de Saint-Eustache. Le voyage-échange a aussi été conçu pour faire apprécier les différences. Moi-même, j'ai subi un choc culturel. J'ai déjà vécu en Acadie et je n'ai jamais vu une si petite communauté minoritaire faire de si grands efforts pour faire cheminer sa langue et sa culture. J'admire la sagesse et la tolérance des Métis; tout en revendiquant leurs droits, ils ne travaillent pas contre, mais avec les anglophones.»

Les jeunes de Saint-Laurent, eux aussi, retiennnent beaucoup de cet échange. «Nos élèves rencontrent des francophones d'un milieu majoritaire, explique Louis Allain. Certains m'ont déjà confié avoir compris qu'il est possible de vivre complètement en français. Les jeunes Québécois découvrent à leur tour que le minoritaire doit faire un effort conscient pour faire rayonner sa culture.»

Pendant leur séjour au Manitoba, les jeunes de Saint-Eustache auront eu l'occasion de faire de la pêche sur glace, de participer à des danses et des soirées métisses, et de visiter Saint-Boniface et Winnipeg. «En plein voyage, explique Lucien Cartier, il est difficile d'évaluer le succès de l'expérience par rapport à nos objectifs pédagogiques. C'est pourquoi j'ai hâte d'entendre les partages que me feront les élèves dans quelques semaines. Mais à date, je crois que nous avons réussi à faire grandir nos enfants. Juste pour l'estime de soi, les effets positifs sont inestimables. Les jeunes apprennent à être plus tolérants. Ils en viennent à comprendre et accepter les petites difficultés. Ils apprennent à bien communiquer. Lorsque nous accueillerons les Manitobains, nos élèves seront mieux équipés.»

Vers de nouveaux défis

Daniel BAHUAUD

Il vient à peine de quitter la résidence du lieutenant-gouverneur que déjà Yvon Dumont se lance vers de nouveaux défis. Maintenant directeur-général de l'Institut Louis-Riel, Yvon Dumont veut assurer un avenir meilleur pour la jeunesse métisse.

«Je suis heureux d'avoir représenté la reine pendant six ans, a-t-il dit lors d'un déjeuner organisé en son honneur le 14 mars à Saint-Laurent. J'ai pu voyager de part et d'autre du Canada, j'ai mûri et je me suis fait de grands amis, mais je suis encore plus ému de travailler avec la Fédération des Métis du Manitoba (FMM) et de faire avancer la cause à l'Institut Louis-Riel, car il y a encore beaucoup de travail à faire.»

L'Institut Louis-Riel a été créé il y a cinq ans par une loi de l'Assemblée législative. Il fait partie de la FMM, quoiqu'il ait des représentants à la Province et à Ottawa, ainsi qu'aux universités de Brandon et du Manitoba. Son but principal est d'encourager les jeunes Métis à s'éduquer davantage, assurant ainsi l'épanouissement de leur culture.

«Nous avons déjà créé cette année une première bourse d'études de 150 000 $ pour les Métis qui s'inscriront à l'Université de Brandon, explique Yvon Dumont. 75 000 $ ont été fournis par l'Institut Louis-Riel et 75 000 $ par le ministère de l'Éducation, qui s'était engagé à offrir un montant égal. Tout cela dans le but d'encourager les Métis à poursuivre leurs études universitaires.



photo: Daniel Bahuaud

Yvon Dumont lors du déjeuner tenu en son honneur le 14 mars à Saint-Laurent.

«Mais nous ne sommes qu'à nos débuts, poursuit Yvon Dumont. Nous espérons offrir d'autres bourses. Nous avons déjà entamé un dialogue avec les conseils des autres universités et des collèges communautaires pour voir ce que nous pouvons accomplir ensemble et je compte arriver à des résultats concrets aussi rapidement que possible. Ça serait vraiment bien de développer une bourse ou même un programme d'études au Collège universitaire de Saint-Boniface, puisqu'un bon nombre de Métis sont francophones.»

Les objectifs d'Yvon Dumont ne s'arrêtent pourtant pas à l'éducation universitaire. L'Institut Louis-Riel s'est donné comme autre mandat de travailler avec les parents et les communautés. «Mes parents m'ont encouragé à poursuivre mes études, explique Yvon Dumont, et quand je pense à toutes les occasions que cette éducation m'a fournies, je suis très conscient de son importance. Nous voulons travailler avec nos parents métis pour qu'ils puissent s'engager davantage dans la vie scolaire de leurs jeunes et qu'ils aient les outils nécessaires pour encourager au maximum leur réussite. C'est bien d'offrir des bourses, mais sans l'appui des parents et des communautés...»

L'Institut Louis-Riel s'est également donné pour but d'accélérer le développement de programmes scolaires refletant mieux la contribution métisse. «Les programmes actuels d'histoire, explique Yvon Dumont, ne reflètent pas comme ils le pourraient la contribution des Métis et le rôle positif qu'ils ont joué dans la création du Manitoba et dans l'ouverture de l'Ouest canadien. Si nous commençions là, ce serait un bon début. Tous les élèves au Manitoba devraient avoir une connaissance et une appréciation de notre contribution.»

SAINT-LAURENT

Promouvoir la fierté métisse

Les Métis connaissent un renouveau de fierté, mais comment assurer qu'elle sera transmise aux plus jeunes? Guy Dumont et Louis Allain discutent des enjeux de la question.

Daniel BAHUAUD

«Le fait que j'appartienne à une nation qui commence enfin à connaître son importance dans le développement du Manitoba et de l'Ouest est pour moi une grande source de fierté», confie le résidant de Saint-Laurent et père de trois enfants, Guy Dumont. «Comme groupe, le moral des Métis n'a pas toujours été haut. Dans le passé, certains ne voulaient pas afficher leur identité métisse. Ils se disaient plutôt Canadiens français ou autochtones, selon leur façon de vivre. Mais depuis les années 1970, nous remontons tranquillement la pente. Maintenant il faut promouvoir notre culture la transmettre cette fierté à nos enfants.»

Pour y arriver, Guy Dumont préconise la normalisation de la culture métisse. «Avant, dit-il, nos cours d'histoire commençaient avec le régime français et le Québec. Heureusement que la situation a changé. Grâce à l'avènement de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), nous pouvons contrôler certains aspects des programmes scolaires. Il est toujours mieux de partir de son milieu, de sa culture et de son histoire pour ensuite ouvrir le compas. Nos jeunes doivent connaître nos contributions et nos héros avant d'apprendre l'histoire générale. Si dans un cours de sciences humaines, un jeune Métis peut faire une recherche généalogique ou entamer des projets qui sont pertinents à leur héritage, c'est déjà un grand accomplissement.»

Le directeur de l'École communautaire Aurèle-Lemoine, Louis Allain, est du même avis. «L'objectif de la normalisation de notre culture est essentiel, et le volet historique dans nos programmes d'études est indispensable. La DSFM et l'Institut Louis-Riel contribuent des ressources et des fonds pour nos programmes scolaires et nos projets spéciaux.



photo: Daniel Bahuaud

Guy Dumont: «Faisons appel à l'imagination des jeunes.»

«Mais l'instruction n'est pas notre seul recours. Le processus d'identification à une culture se fait surtout par le truchement du vécu. En mettant sur pied notre projet éducatif métis et en organisant Francofroid, nous avons cherché à créer des expériences culturelles. Nous avons encouragé des contacts entre nos jeunes et les aînés, parce que la culture métisse a une importante composante orale. Et le voyage-échange donne aux jeunes la chance de comparer leur culture à celle des Québécois. Cela aussi fait partie du développement de son identité. Mais on ne voudrait pas que la culture métisse soit réduite à quelques expériences isolées. La transmission de notre identité commence à la maison, où les jeunes sont exposés au vocabulaire et aux valeurs mitchifs. C'est dans le quotidien que ça se fait. Voilà pourquoi nous tâchons à l'école d'imbriquer la culture métisse dans autant d'activités scolaires régulières que possible.»

Guy Dumont reconnaît cependant qu'encourager la fierté est parfois difficile. Il préconise la valorisation des légendes et des héros des Métis. «Toute la jeunesse canadienne s'américanise, estime-t-il. Comme parents, nous devons lancer le message que l'homogénéité peut être ennuyante. Faisons appel à l'imagination des jeunes. S'il faut parfois utiliser les techniques d'Hollywood, tant mieux! Le légendaire fait aussi partie de notre culture. Même si c'est une exagération, on y trouve plus qu'un brin de vérité. Plus tard,

Que signifie pour vous être Métis en 1999?

À l'école communautaire Saint-Laurent, les jeunes Métis ont profité de la visite des élèves de l'école Curé Paquin de Saint-Eustache au Québec et de celle d'Yvon Dumont pour réfléchir sur leur identité. Que signifie être Métis en 1999? Voici ce qu'ont dit quelques-uns.

Jeremiah Dumont (secondaire 2)

«Être Métis ce n'est pas vivre dans le passé. C'est vrai qu'aux Métis Days de Saint-Laurent, on peut voir des danses carrées qui sont intéressantes parce qu'on ne les voit pas à tous les jours, mais j'apprends beaucoup des événements comme la visite d'Yvon Dumont où on parle aussi de notre avenir.»

Christine Combot-Allard (7e année)

«Pour moi, être Métisse est une différente manière de vivre. Ici à Saint-Laurent, on a notre musique, notre nourriture et nos activités spéciales. J'aime par exemple faire la pêche.»

Angie Dumont (secondaire 1)

«C'est de pouvoir être fière de nos héros, qui ne sont pas comme ceux des films Le courage de Louis Riel m'inspire parce que c'était une vraie personne qui n'a pas toujours eu la vie facile, mais qui a quand même dirigé son peuple.»

Désirée Bruce (7e année)

«C'est d'être capable d'exprimer sa fierté. En classe, j'ai récemment récité un poème sur les Métis. Je parle une langue riche avec de beaux mots indiens.»

Bonnie Schon (secondaire 3)

«Pour moi, mon héritage métis est très différent de celui des autres. Je le trouve même très original. Si par exemple on se rend à une célébration métisse, la musique, les danses et la langue sont différentes de celles des anglophones mais aussi des Canadiens-français. Si on était comme les autres, ça serait platte. Oui, c'est vrai que je parle plus en français que mitchif à l'école et à la maison, mais je comprends ma parenté quand elle me parle en mitchif et j'en suis fière.»

Textes et photos: Daniel BAHUAUD

Un village à succès

À Élie, il y a les Legault, les Bernardin, les Désilets, les Girard les Dufresne et bien d'autres. Toutes des familles pionnières qui ont fait leur bout de chemin dans le monde des affaires.

Pascal DUBÉ

Au cours des deux dernières années, la municipalité de Cartier a été témoin d'une véritable renaissance économique avec l'aboutissement de plusieurs projets d'envergure dans la région. On n'a qu'à penser à la construction de l'usine de panneaux agglomérés (contreplaqués) Isoboard, la mise en marche d'un moulin à farine et la venue d'un centre de service de la compagnie Caterpillar. Plusieurs municipalités aimeraient connaître la recette du succès de la municipalité de Cartier!

À la Chambre de commerce, on affirme qu'il n'y a pas d'ingrédient secret pour expliquer le développement économique d'Élie. Il suffirait d'avoir juste la bonne combinaison d'ingrédients tels que la collaboration de la municipalité, un objectif collectif de développement et des personnes qui ne comptent pas leurs heures pour mener à bien ces projets.

«On ne compte plus les histoires de famille qui ont réussi avec comme seul outil leur persévérance, raconte la présidente de la Chambre de commerce, Jocelyne Gillis. Nous avons eu la chance de compter sur des gens comme Colin Vann, à l'époque président de la Chambre de commerce, et Joseph Legault, ancien préfet de la municipalité, qui ont travaillé très fort pour amener Isoboard. Nous pouvons aussi compter sur une municipalité qui n'a pas peur d'initier des projets pour attirer des entreprises.

«Par exemple, la municipalité de Cartier a éliminé depuis presque dix ans déjà la taxe d'entreprise, mentionne-t-elle. Nous avons aussi été une des premières municipalités à avoir accès au gaz naturel et à pouvoir compter sur les services d'eau et d'égouts. Ce sont toutes des choses qui pèsent dans la balance pour des nouveaux entrepreneurs qui pensent ouvrir de nouveaux points de service ou pour de nouvelles entreprises.»



photo: Pascal Dubé

Jocelyne Gillis croit que la proximité de Winnipeg joue en faveur de Cartier au lieu de nuire à son développement.

Les retombées de ces investissements continuent à faire des petits. Dès cet été, le propriétaire de Riverside Graphics, Daniel Bouchard, pense déménager son entreprise dans un nouveau mini-centre commercial qui sera construit au cœur d'Élie. Trois autres espaces commerciaux seront aussi disponibles, mais ne devraient pas rester vacants longtemps.

«Déjà, des gens sont intéressés à ouvrir un restaurant dans un des espaces, précise Daniel Bouchard. Pour le reste, il y a des chances qu'une banque soit intéressée au projet, mais je n'ai toujours pas eu de confirmations. Avec tout le développement économique de la région, je suis certain que d'autres personnes vont reconnaître le potentiel d'un espace commercial comme celui-là.»

«Nous avons toujours cru que la compétition est une bonne chose, ajoute Jocelyne Gillis. Mais il faut être prudent et assurer un certain contrôle sur le développement. Un bon développement économique est planifié et contrôlé.»

La proximité des villes de Winnipeg et de Portage-la-Prairie ne semble pas nuire au développement économique dans Cartier. Au contraire, raconte Jocelyne Gillis, la région semble en tirer profit.

«Si ce n'est pas long pour nous de se rendre en ville, ce n'est pas plus long pour eux de se rendre ici, souligne-t-elle. Les gens ici ont toujours eu ce réflexe de développer des produits ou des services qui répondent aux besoins des gens de la communauté au lieu d'essayer de rivaliser avec ce qui existe déjà ailleurs.

«Je crois qu'une de nos forces est l'importance qui est accordée au service à la clientèle, ajoute-t-elle. De plus en plus, les gens de Winnipeg se rendent compte qu'il se passe quelque chose à l'extérieur de la ville et que les régions prennent leur place.»

Comme sur des roulettes

Après avoir rencontré Wilfrid Legault de chez Wilfs Élie, on se demande pourquoi les vendeurs d'automobiles ont si mauvaise réputation. Il est le premier à reconnaître que le prix des voitures neuves est trop élevé!

Pascal DUBÉ

C'est un peu par hasard que Wilfrid Legault est devenu concessionnaire d'automobiles. À l'été de 1981, le mécanicien de formation se voyait offrir une occasion d'affaires qu'il pouvait difficilement refuser. Suivant l'exemple de ses frères, il se lançait à son tour en affaires en achetant le concessionnaire automobile Ford d'Élie. Wilfrid Legault et son équipe vend depuis ce temps entre 700 et 800 véhicules par année.

Pourtant, rien n'indiquait que Wilfrid Legault allait se lancer en affaires un jour. Il était mécanicien dans un garage de la chaîne de magasins Canadian Tire lorsque l'ancien propriétaire de l'entreprise Ford, Robert Kayzak lui a demandé s'il voulait acheter son commerce. C'est le genre d'offre qui n'arrive qu'une fois dans une vie!

«Je me suis demandé si je voulais être mécanicien jusqu'à 65 ans, raconte Wilfrid Legault. J'avais travaillé dans ce garage à mes débuts comme mécanicien et je voyais un potentiel pour la croissance de l'entreprise.

«De plus, j'ai été encouragé par l'expérience de mes frères qui sont aussi en affaires, ajoute-t-il. J'ai deux frère qui vendent des motoneiges, un autre qui est fermier, toute la famille est en affaires d'une façon ou d'une autre. En achetant le garage, je revenais aussi à Élie, mon village natal, où ma famille demeure encore aujourd'hui.»

Wilfrid Legault ne croit pas que la proximité de Winnipeg soit un problème pour son entreprise. Au contraire, il affirme que près de 65 % de sa clientèle provient de la capitale provinciale.

«Une grande partie des gens qui demeurent en ville sont des anciens résidants de la campagne, rappelle Wilfrid Legault. Le monde de la campagne aime faire des affaires avec les gens de la campagne. Même si la compétition est forte ici aussi, nous prenons le temps qu'il faut pour expliquer les caractéristiques des voitures aux clients. On n'a rien à cacher.

«Une autre chose sur laquelle j'insiste beaucoup, c'est le service à la clientèle, ajoute-t-il. J'ai au moins une personne dans chaque département qui parle français. Je crois que ces petits détails peuvent faire une grosse différence pour la population.»

Même si les affaires vont bien chez Wilfs Élie, ce dernier reconnaît que le prix des véhicules neufs augmente à un rythme faramineux. Ce problème amène un changement de comportement schez le consommateur.

«Quand j'ai commencé à vendre des voitures, les gens changeaient leur auto dès qu'elle atteignait 60 000 milles, affirme Wilfrid Legault. Maintenant, ils font 120 000, 150 000 milles avant de remplacer leurs voitures. Et je ne les blâme pas, les autos neuves sont tellement chères.



photo: Pascal Dubé

Wilfrid Legault devant le plus récent modèle de camion Ford, série

«En 1981, je pouvais vendre un Grand Marquis pour 14 000 $, rappelle-t-il. En 1991, on les vendaient pour 28 000 $ et aujourd'hui ils se vendent 38 000 $. Même chose avec les petits camions. Un pick-up que je vendais 14 000 $ en 1981 se vend maintenant 42 000 $ aujourd'hui. Les salaires des gens n'augmentent pas à cette vitesse! C'est normal que le client en demande plus pour une voiture, il paye plus. Et vous le savez comme moi, le client a toujours raison!»

Les aînés racontent

C'est en feuilletant les pages du livre de la municipalité de Cartier que Pauline Chabot, Cécile Legault et Aimé Bernardin ont accepté de raconter quelques-uns de leurs souvenirs. Ils parlent des vieilles familles pionnières, des parties de cartes, du défilée de la Fête-Dieu et des pique-niques paroissiaux. Ils ne peuvent s'empêcher de mentionner ce qu'ils avaient et que les autres n'avaient pas, ce qui explique peut-être pourquoi la vie à Élie était meilleure qu'ailleurs!

Il faut avouer qu'un village comme Élie, qui a pu profiter du chemin de fer et de l'autoroute pour se développer, était avantagé comparativement à d'autres communautés. Élie n'a pas échappé aux défis que posent les mariages exogames sur la vie en français et aux changements amenés par le développement économique, mais, malgré tout, plusieurs des familles pionnières sont toujours présentes à Élie.



photo: Pascal Dubé

Cécile Legault, Aimé Bernardin et Pauline Chabot partagent de bons souvenirs en feuilletant le livre de la municipalité de Cartier.

«Les descendants des Alarie, Aquin, Bernardin, Désilets, Dufour, Dufresne, Girard, Legault vivent toujours ici, raconte Pauline Chabot. J'espère qu'ils vont me pardonner si j'en ai oublié, poursuit-elle en riant. Mais la paroisse est pas mal mélangée et il n'y a plus autant de francophones qu'avant.»

«Élie était une région agricole avec de grosses familles, poursuit Cécile Legault. On n'avait pas de misère à remplir l'église le dimanche. Maintenant, il n'y a presque plus de petits agriculteurs et les familles sont pas mal plus petites. Mais au moins on a encore pas mal de services si on se compare à Fannystelle, Saint-Eustache ou Oakville.»

Aimé Bernardin se rappelle les pique-niques de la paroisse, les parties de cartes du dimanche soir et les matchs de baseball au village. Il raconte qu'Élie était le seul endroit des alentours à avoir un vrai terrain de balle.

«Il y avait un autre terrain de baseball à Fannystelle, mais pas comme celui d'Élie, dit-il avec un sourire en coin. Je me rappelle aussi de parties de nos cartes. La paroisse était divisée en quatre par le chemin du village et par le chemin de fer. Chaque dimanche, c'était à un coin de la paroisse d'organiser la partie de carte.

«C'est lors de ces soirées sociales qu'on rencontrait nos blondes, lance Aimé Bernardin en riant. L'été, l'activité favorite des paroissiens c'était d'aller attendre le train de 11 h à la gare. C'était la marche de santé de tout le monde.»

En feuilletant le livre de la municipalité, d'autres histoires reviennent à la mémoire des aînés. Il y a le premier centre de répartition des appels téléphoniques qu'ont eu la famille Aquin; le vol de la banque d'Élie, la controverse entourant le choix du nom de la paroisse.

«Il y en a qui disent que le nom d'Élie aurait été choisi en l'honneur d'Élie Dufresne, un des premiers pionniers, mentionne Pauline Chabot. D'autres prétendent que c'est pour se rappeler d'Élie Chamberland, un autre pionnier. Mais le livre de la municipalité dit que c'est Élie Dufresne, alors ça doit être lui!»

Saint-Eustache

Quand des Français s'enracinent

Laurent, Nicolas et Gilles Ponsin étaient de tout jeunes hommes quand leur père Philippe a décidé de leur assurer un avenir... au Canada.

Sylviane LANTHIER

Philippe Ponsin était agriculteur en France, dans la région de Reims, quand il a décidé d'acheter une terre au Canada et d'y déménager sa famille. Ainsi, se disait-il, ses trois fils pourront prendre la relève, avec chacun assez de terre à cultiver. Avant lui, le père de Philippe avait aussi pris la peine d'assurer un avenir à ses trois fils, léguant à chacun un lopin. Et aujourd'hui, les fils de Philippe, Laurent, Nicolas et Gilles Ponsin, poursuivent la tradition familiale, à la différence près qu'ils cultivent des terres manitobaines.

"Quand on est arrivé, en 1979, on est venu directement au Manitoba sans passer par le Québec, se rappelle Laurent Ponsin, qui a l'époque avait 18 ans. En France, j'avais terminé mes études en agriculture, mais j'ai poursuivi ici, entre autres parce que je voulais apprendre l'anglais." Ses deux frères, note-t-il, font la même chose.

Mais Laurent Ponsin doit bientôt laisser les études en plan, et s'attaquer au dur métier d'agriculteur: son père Philippe meurt à la suite d'un accident de la route en 1982, trois ans après son arrivée à Saint-Eustache.

Propriétaires de 1 400 acres semés en céréales, les Ponsin ont, en 1981, acheté une ferme à pommes de terre pour diversifier leurs activités. Après le décès de leur père, les trois frères doivent chacun leur tour laisser les études et s'occuper de l'affaire familiale. À cette épreuve s'ajoutent bientôt les défis posés aux fermiers par la conjoncture économique des années 1980. "En 1983-1984, on a revendu une partie de la ferme céréalière pour payer les bills, raconte Laurent Ponsin. Mais depuis, on a réussi à doubler la superficie semée en pommes de terre, et on loue pas mal de terrain." Semant quelque 600 acres en pommes de terre, et 2 000 acres en blé, canola, avoine et pois secs, les frères Ponsin gèrent donc ensemble deux entreprises indépendantes l'une de l'autre.

Les Ponsin récoltent entre 5 000 et 5 500 tonnes de pommes de terre par année, qu'ils vendent à McCain et Midwest Foods. "Le marché de la pomme de terre va bien parce que les compagnies qui font des frites font beaucoup de publicité pour leurs produits", explique Laurent Ponsin. Non seulement y a-t-il une augmentation de la consommation de frites surgelées, mais en plus le marché américain est accessible aux produits canadiens: "Les producteurs de pommes de terre américains en arrachent, note Laurent Ponsin. Ils ont perdu beaucoup de contrats parce qu'on sort une meilleure qualité et que la faiblesse du dollar canadien rend nos prix très compétitifs."

Les affaires des Ponsin vont donc bien malgré la crise agricole, mais, comme le fait remarquer Laurent Ponsin, "quand ça va bien, les dépenses montent aussi"! Laurent Ponsin fait d'ailleurs partie de ces agriculteurs qui croient que le monopole de la Commission canadienne du blé (CCB) sur le marketing du blé devrait être chose du passé. "La CCB a été une bonne chose dans les années 1930 à 1970, mais de nos jours, avec la technologie, les agriculteurs ont accès à tous les renseignements nécessaires pour vendre leur blé: ils connaissent le cours mondial assez rapidement. L'avantage principal de la CCB, cependant, c'est de pouvoir assurer une très bonne moyenne de qualité.



photo: Sylviane Lanthier

Nicolas et Laurent Ponsin sur leurs terres à Saint-Eustache : "Le premier hiver a été rude, puis on s'est acclimatés!"

" Une des raisons qui explique la bonne image de la CCB auprès des fermiers, croit l'agriculteur, c'est que la moyenne d'âge des producteurs au Manitoba est très élevée. Le problème, c'est que souvent, les plus vieux fermiers sont aussi ceux qui ont les plus petites fermes. Si le vote récent pour élire les administrateurs de la CCB avait été fait sur la base du nombre d'acres cultivés, je suis convaincu que le résultat n'aurait pas été le même. D'ailleurs, je connais beaucoup d'agriculteurs qui n'ont pas voté parce qu'ils étaient convaincus que ça n'allait rien changer."

Fier de son métier, Laurent Ponsin n'aime pas cette réputation qu'ont les agriculteurs de dépendre trop souvent de l'aide de l'État. "Récemment, raconte-t-il, le Free Press a publié à la une un article qui disait que la crise agricole actuelle n'a jamais existé. Pour en arriver à cette conclusion, le journaliste a confondu les chiffres de la récolte semée en 1997 et vendue en 1998, et ceux de la récolte semée en 1998 et vendue en 1999. J'ai tout de suite téléphoné au journal pour leur dire ce que j'en pensais! J'aime mon métier et j'aime pas qu'on me salisse!"

Laurent Ponsin, qui ne "croit pas aux subventions" recevra environ 5 000 $ du 1,5 milliard d'aide financière récemment annoncée par les deux niveaux de gouvernement. "Ça ne va rien changer du tout, dit-il, ça nous fait juste mal paraître" aux yeux de ceux qui restent convaincus que les agriculteurs se plaignent le ventre plein.

" Les fermes qui ont eu un bon rendement dans les dernières années vont passer au travers de cette crise, croit Laurent Ponsin. Celles qui sont mal en point en ce moment risquent de disparaître dans dix ans, en raison de l'évolution des pratiques. Dans son programme, le gouvernement viendra en aide aux producteurs qui démontrant que le revenu de leur ferme a diminué de 70 % au cours des trois dernières années; ça veut donc dire qu'il aidera des fermes déjà mal en point. Moi je me demande: pourquoi soigner un problème qui ne guérira pas? Aider les fermiers en proportion de leur production aurait été plus juste."

Installés à Saint-Eustache depuis 20 ans, les Ponsin sont devenus de véritables Manitobains. "Notre père a pris une bonne décision en s'installant ici, estime Laurent Ponsin. Et puis, en France, le métier d'agriculteur n'est pas rose non plus!"

Un brin d'histoire

Sylviane LANTHIER

Un des village Métis par excellence du Manitoba français, Saint-Eustache a justement été nommé ainsi en l'honneur du saint patron des Métis, saint Eustache. La fondation de la paroisse et du village s'étale sur plusieurs années; le travail et le dévouement de nombreux missionnaires et curés sera nécessaire avant que le diocèse n'octroie le titre de paroisse à la mission.

L'histoire de Saint-Eustache commence avec **l'abbé Valcourt**, qui fondait une première mission dans les environs du village actuel. En 1835, après une attaque d'Indiens américains, cette mission qui regroupait surtout des autochtones déménagea à la " Prairie à Fournier ", plus tard nommée Baie Saint-Paul. En 1847, l'abbé Valcourt est envoyé vers d'autres missions et Baie Saint-Paul reçoit de temps à autre la visite de missionnaires venus célébrer la messe. Il faut attendre 1874 avant qu'un premier prêtre soit nommé à Baie Saint-Paul : **Cyrille Saint-Pierre**.

En 1881-1882, Baie Saint-Paul est plus étendu que Winnipeg. Mais des inondations dévastent la mission et endommagent l'église. Cyrille Saint-Pierre entraîne un bon nombre de ses paroissiens vers le Dakota du Nord. L'archevêché envoie alors le missionnaire **Thomas Quevillon**, avec le mandat de trouver un endroit sûr pour bâtir la nouvelle église. C'est ainsi qu'avec quelques familles restées à Baie Saint-Paul, le père Quevillon fonde sur la rive sud de la rivière Assiniboine ce qui deviendra officiellement, 11 ans plus tard, en 1898, la paroisse de Saint-Eustache.

La paroisse eut son premier vrai prêtre résidant en 1887; **l'abbé Martin** y demeura plus de 15 ans et fit déménager à Saint-Eustache l'ancienne église de Baie Saint-Paul. En 1902, le père **Télésphore Campeau** succéda à l'abbé Martin et fit construire une nouvelle église, capable d'accueillir les paroissiens toujours plus nombreux.

Parmi les dates importantes, notons la construction du **couvent** des religieuses de Notre-Dame des Missions en 1903. Le village eut son premier **magasin général** en 1918 (le magasin de Domina Beaudin), et comptait aussi une **salle de billard**, un **forgeron** (M. Charbonneau) et un **boucher**. L'électricité fut installée en 1934.

Parmi les gens d'affaires qui ont contribué au développement du village, notons **les frères Louis et Léo Laramée**, qui lançaient en 1949 Laramée Construction; **Gustave Laramée** qui ouvrait un garage en 1959; **Robert Allard et sa femme Lucie**, qui s'installèrent au village en 1969 pour y ouvrir une épicerie, qui abrita également l'agence locale de Manitoba Hydro, la commission des liqueurs, l'agence de MTS et le bureau de poste.

SAINT-GEORGES

À l'école du recrutement

Le comité scolaire de Saint-Georges vient d'obtenir 10 500 $ de la DSFM pour mettre sur pied un plan de recrutement qui comprend une campagne publicitaire, un envoi postal, la création de dépliants, l'organisation de rencontres d'information, la tenue d'une journée portes ouvertes et la mise sur pied d'une garderie avant et après les heures d'école.

Anie CLOUTIER

Avec ses 27 élèves, l'école communautaire Saint-Georges est la troisième plus petite école de la Division scolaire franco-manitobaine après Saint-Léon et Saint-Claude. Mais si le personnel et les parents arrivent à leurs fins, la situation pourrait bien changer du tout au tout.

Le comité scolaire vient en effet d'obtenir 10 500 $ de la DSFM pour mettre sur pied un plan de recrutement. Le plan prévoit une campagne publicitaire dans *The Community Voice* et *The Leader*, deux journaux de la région, ainsi que dans *La Liberté*. Il prévoit également un envoi postal, la création de dépliants, l'organisation de rencontres d'information, la tenue d'une journée portes ouvertes et l'embauche d'un contractuel pour coordonner le projet. L'objectif pour la rentrée 1999, indique le directeur, Roland Deleurme, est d'augmenter les inscriptions de 20 %, ce qui représente six élèves de plus. «Déjà, on a reçu confirmation pour cinq inscriptions, signale-t-il. Mais comme on perd deux finissants, il nous reste encore trois nouveaux élèves à recruter.»

Mais le but ultime, signale-t-il, est de faire de Saint-Georges une grande école. La chose est réalisable: une étude complétée pour le compte de la DSFM il y a trois ans établissait entre 500 et 600 le nombre d'ayants-droit âgés de zéro à 18 ans dans le bassin de recrutement de Saint-Georges. L'école d'immersion de Powerview, qui ne se trouve qu'à cinq kilomètres, compte à elle seule 200 de ces ayants-droit. «Toute une génération de parents ont fait leurs études à Powerview et ont donc tendance à y envoyer leurs enfants, explique Roland Deleurme. D'autre part, il y a beaucoup de foyers mixtes ici et l'anglais est pour plusieurs la langue employée à la maison. Alors l'immersion est souvent perçue comme suffisante.»

L'école communautaire Saint-Georges a donc une sérieuse pente à remonter. Fermée pendant 17 ans par la division scolaire Agassiz, l'école a été marquée dès sa réouverture par des conflits de personnalité entre des membres du personnel et des parents. Plusieurs résidants des environs croient de plus que l'école est une institution privée et catholique.



Élise Zolinski, Danielle Mulaire et Roland Deleurme.

photo: Anie Cloutier

L'école communautaire Saint-Georges, rappelle Roland Deleurme, a pourtant déjà accueilli 65 élèves aux débuts de la DSFM. «Plusieurs familles ont choisi d'envoyer leurs enfants à Saint-Georges lorsque l'école a réouvert ses portes il y a cinq ans, sans vraiment réaliser l'engagement que cela présupposait, explique-t-il. On a aussi eu des parents d'enfants à problèmes inscrits à Powerview et qui s'imaginaient qu'ils auraient moins de problèmes à Saint-Georges parce que c'était une plus petite école. Mais tous ces gens nous ont quittés progressivement.»

Le personnel a subi une cure de rajeunissement et les conflits de personnalité sont choses du passé. «Il n'y a plus de chicanes, indique le directeur. On a aujourd'hui une très bonne ambiance de travail et ça se ressent dans la salle de classe. On a la confiance des parents. Ils sont dévoués et nous sommes très satisfaits de leur engagement. C'est un bon temps pour faire du recrutement.»

L'école communautaire Saint-Georges a aussi plus d'un tour dans son sac. Les 27 élèves de la maternelle au secondaire 4 disposent de huit ordinateurs, de casiers individuels, d'un petit gymnase au sous-sol et ont accès aux cours à distance en informatique, mathématiques et espagnol offerts par la DSFM. L'école a aussi ouvert une cantine sur l'heure du midi; a un nouveau laboratoire de sciences; a accès aux quelques 12 000 volumes de la bibliothèque municipale; et devrait prochainement lancer une radio scolaire. Des rénovations se chiffrant à 20 000 $ doivent aussi être entreprises d'ici peu, histoire de rendre plus fonctionnels les locaux existants.

Le comité scolaire veut concentrer ses efforts sur les enfants en bas âge afin, explique une parent, Elise Zolinski, «de grandir avec notre clientèle». L'école peut en effet plus facilement répondre aux besoins des élèves du primaire qu'à ceux des élèves du secondaire. De plus, le recrutement en bas âge facilite la francisation des élèves, mentionne-t-elle.

Deux des cartes maitresses de Saint-Georges sont le service de garderie avant et après les heures de classe et la maternelle à plein temps. À noter de l'école communautaire de Saint-Georges ne figure pas parmi les quatre écoles identifiées par la DSFM pour gerer le projet pilote de maternelle à plein temps, signale le directeur. L'enseignante responsable de la maternelle, Danielle Mulaire, participera cependant aux rencontres et discussions de la DSFM en vue de l'élaboration d'un programme divisionnaire dès la rentrée 2000.



Les élèves de la classe combinée de maternelle, première et deuxième année de l'école communautaire Saint-Georges exhibent fièrement leurs pommes de terre sculptées et décorées. Sur la photo, on reconnaît: (de gauche à droite et à l'avant) Jeffrey Dupont, Annette Boulet et Janel Zolinski et (à l'arrière) Paul Nault, Marissa Thevenot et Gordon Barnett.

SAINT-GEORGES

Le petit village aux grands projets

La construction de condominiums pour personnes âgées, l'érection de la Place McDougall et la création de 53 nouveaux lots... Décidément, le développement économique, on prend ça au sérieux à Saint-Georges.

Anie CLOUTIER

Saint-Georges prend ces temps-ci des allures de ville champignon. Un condominium de neuf unités érigé sur le bord de la rivière à deux pas de l'église a permis de rapatrier les aînés au village; la Caisse populaire, le bureau de poste, le Comité de développement communautaire et quatre commerces se sont dotés de nouveaux locaux; et sur un terrain de 15 acres situé à l'angle des routes 11 et Bay Vincent, on prévoit créer 53 nouveaux lots.

«Cette subdivision est le plus gros projet résidentiel que le village ait vu depuis des années», signale Diane Dubé, agente de développement du Comité de développement communautaire (CDC) de Saint-Georges, incorporé il y a un an. L'achat il y a deux ans de Pine Falls Paper Co. par Tembec a enrichi plusieurs familles de la région et attiré beaucoup de nouveaux ménages. «Mais il n'y avait plus de lots disponibles depuis des années à Saint-Georges, alors le monde n'avait pas d'autre choix que d'acheter de vieilles maisons ou de s'installer à Pine Falls ou Powerview», signale-t-elle.

Le terrain de 15 acres appartenait aux Chevaliers de Colomb qui en ont fait don au CDC. Les lots varient de 850 pieds carrés à 1 500 pieds carrés et seront bientôt tous branchés aux services d'eau, d'égouts et d'électricité. Les Chevaliers de Colomb conservent deux acres sur lesquels ils souhaitent construire un nouveau centre communautaire. «On ne veut pas juste garder notre monde, signale Diane Dubé. On veut aussi aller chercher des gens qui ont déjà vécu ici mais ont quitté pour diverses raisons.»

Le condominium, le petit centre commercial baptisé Place McDougall et les lots résidentiels avaient été identifiés comme projets prioritaires il y a cinq ans par l'ancêtre du CDC, le Comité de développement économique. «On avait aussi identifier la revitalisation de la rue principale comme prioritaire, fait remarquer Diane Dubé. On est d'ailleurs à la veille de dévoiler de nouvelles bannières. On pense aussi se joindre au programme Rues Principales de Patrimoine Canadien, comme l'ont déjà fait Saint-Boniface et Saint-Pierre-Jolys.»

Le quartier trois de la municipalité d'Alexander, qui englobe le village de Saint-Georges doit aussi se joindre prochainement à l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM). Les deuxième et troisième lectures sont prévues pour le 23 mars. «L'AMBM pourra nous aider à planifier notre développement et nous fournir de l'information sur divers programmes comme Rues principales», soutient Diane Dubé.

«Faire partie de l'AMBM, ça va nous faciliter l'accès au financement, signale l'agente du Réseau communautaire, Ginette McMullen. Mais, surtout, ça va nous mettre en contact avec les autres villages franco-manitobains.»

Comme le fait remarquer le préfet d'Alexander, George Harbottle, le quartier trois est composé à 70 % de francophones ou de descendants de francophones. «Mais ça n'a pas été facile de convaincre le conseil. Il y en a qui n'aimaient pas l'idée de devenir une municipalité bilingue. On a été chanceux parce que notre administratrice, Rose-Marie Blanchette, est francophone. Moi, je suis le seul francophone parmi les conseillers, et encore, j'ai un nom anglais! Ce qui a fait pencher la balance, ça a été la présentation de Raymond Poirier. Même moi, j'ai été impressionné par la conviction et la compétence de Raymond Poirier. C'est là que le conseiller du quartier, Edouard Forsyth a compris toutes les occasions d'affaires que l'AMBM pouvait entraîner. On a déjà le gaz naturel, ce qui peut être très utile pour attirer des entreprises et on veut construire un aéroport municipal juste au sud du quartier trois. Mais si on a accès à du monde aussi dévoués et enthousiastes que ceux de l'AMBM, imaginez ce qu'on peut faire.»



photo: Anie Cloutier

Ginette McMullan, George Harbottle, Fran Thompson et Ginette Vincent devant la Place McDougall, qui abrite les locaux de la Caisse populaire, du CDC et plusieurs bureaux.

«L'AMBM, croit la présidente du CDC, Ginette Vincent, ça peut juste nous faire du bien, améliorer nos services et nous affilier à un groupe qui offre des services bilingues. Tout ça, c'est positif. Il y a des personnes entreprenantes à Saint-Georges, mais sans le CDC et l'AMBM, on ne verrait pas autant de développement. Ça prend quelqu'un pour pousser.»

Fier de ses accomplissements, le CDC ne s'asseoit pas sur ses lauriers. «On travaille présentement à développer le fort, situé à côté du mini-golf. On pense par exemple y ajouter un kiosque touristique et un magasin de souvenirs. On a aussi reconverti la décharge de copeaux de bois de Pine Falls Paper Co en butte pour faire de la glissade et de la planche à neige. Enfin, on prévoit faire une piste d'hébertisme derrière la Place McDougall, comme celle située à l'autre bout du village. C'est dire comme on en fait des choses pour un petit village.»

Mais le plus gros projet du CDC est sans aucun doute la construction d'un centre du patrimoine évalué à plus de quatre millions $. «Ce centre, explique Georges Harbottle, comprendrait, entre autres, un musée de l'histoire de l'industrie du papier au Manitoba.» Il serait ouvert au public, touristes, campeurs et propriétaires de chalet de Lac-du-Bonnet à la recherche d'activités culturelles. «Mais on accueillerait surtout les écoles», précise-t-il.

Pluri-elles (Manitoba) Inc.

est à la recherche d'un(e) adjoint(e) à la coordonnatrice pour

Prendre sa carrière en main
Un service d'aide à l'emploi offert pour les femmes et les hommes

Responsabilités générales :

- faire la recherche portant sur le marché du travail et la recherche d'emploi;
- aider à la préparation d'ateliers et de modules;
- offrir du support informatique à la clientèle;
- être moniteur ou monitrice des périodes ouvertes à la clientèle;
- faire la mise à jour des pages WEB;
- offrir de l'appui à la rédaction des curriculum vitae en français et en anglais;
- faire le marketing pour le programme.

Qualifications requises :

- compétence de recherche en français et en anglais;
- bon sens de l'organisation;
- faciliter à faire du marketing;
- forte connaissance des logiciels Word 7; Wordperfect 7 et de l'Internet;
- bon sens de la débrouillardise;
- excellente connaissance de la situation de la femme ;
- excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits.

Contrat : du 1er avril 1999 au 31 mars 2000 – 35 h /semaine

Échelle de salaire : selon l'échelle établie par l'organisme

Date de clôture : le vendredi 26 mars 1999

Faites parvenir vos curriculum vitae, avec la mention confidentielle, au Comité du personnel



Pluri-elles (Manitoba) Inc.
674 rue Langevin
Winnipeg (Manitoba) R2H 2W4
Télécopieur : (204) 233-0277

(Programme de services d'aide à l'emploi subventionné par le ministère de l'Éducation et de Formation professionnelle Manitoba)

Pluri-elles (Manitoba) Inc.

est à la recherche d'un(e)
conseiller(ère)

Responsabilités:

- faire le counselling, individuellement ou en groupes, auprès des clientes de Pluri-elles en régions rurales;
- identifier et entretenir des contacts avec des agences de counselling;
- développer et offrir, en collaboration avec l'équipe de travail en counselling, une programmation pour les clientes.

Qualifications:

- capacité de travail avec une philosophie de base féministe;
- deux ans de formation en counselling;
- pratique formelle ou expériences connexes dans le domaine du counselling;
- bon esprit d'équipe;
- expérience dans l'animation de groupes;
- excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits.

Contrat : du 6 avril 1999 au 31 mars 2000; 21 heures par semaine

Échelle de salaire : selon l'échelle établie par l'organisme

Date de clôture : le vendredi 26 mars 1999

Faites parvenir votre curriculum vitae, avec la mention confidentielle, au Comité du personnel



Pluri-elles (Manitoba) Inc.
674 rue Langevin
Winnipeg (Manitoba) R2H 2W4
Télécopieur : (204) 233-0277

(financé par Family Dispute Services, United Way of Winnipeg et Winnipeg Foundation)



Guide interprète
(temps partiel)

Vous aimez vous divertir en plein air, travailler auprès des jeunes et dans la nature? Si oui, ceci pourrait-être l'emploi pour vous!

Fort Whyte est un centre d'éducation environnemental à but non lucratif.

Responsabilités:

- assister aux ateliers de formation;
- présenter des programmes scolaires pour jeune de maternelle à 6;
- offrir de l'appui à la rédaction de programmes scolaires;
- aider à la préparation d'ateliers et de programmes.

Qualifications requises:

- bilingue avec une excellente connaissance du français;
- être disponible tous les mardis de 9 h à 15 h 30;
- de l'expérience de travail auprès des jeunes;
- un intérêt dans le domaine de l'environnement et le plein air;
- avoir un moyen de transport.

Salaire: 8 $/heure avec possibilité d'emploi à temps plein dès le mois de mai.

Faites parvenir votre curriculum vitae **avant le 26 mars** à:

Roselle Turenne
Centre Fort Whyte
1961, chemin McCreary
Winnipeg (Manitoba) R3P 2K9



Office régional de la santé du Centre du Manitoba inc.

La réforme des soins de santé et la régionalisation des services ont entraîné la création de l'un des organismes de santé ruraux les plus importants au Manitoba. L'Office régional de la santé du Centre du Manitoba inc. veille à la planification, à la coordination et à la prestation de services de santé complets pour plus de 100 000 résidants du Centre du Manitoba.

CENTRE DE SANTÉ NOTRE-DAME
Foyer Notre-Dame Inc.

est à la recherche de personnes pour combler les postes suivants:

INFIRMIER(ÈRE) AUTORISÉ(E) ET/OU INFIRMIER(ÈRE) PSYCHIATRIQUE
Un poste à temps plein et un poste à temps partiel

Nous vous fournirons sur demande une copie des descriptions de postes détaillant les aptitudes requises et responsabilités.

CENTRE DE SANTÉ NOTRE-DAME
Hôpital Notre-Dame

est à la recherche de personnes pour combler les postes suivants:

INFIRMIER(ÈRE) AUTORISÉ(E) & INFIRMIER(ÈRE) AUXILIAIRE
Poste temporaires

Nous vous fournirons sur demande une copie des descriptions de postes détaillant les aptitudes requises et responsabilités.

Les candidat(e)s intéressé(e)s par cette excellente occasion de carrière sont prié(e)s de faire parvenir leur curriculum vitae **d'ici le 26 mars 1999,** à titre confidentiel, au:

Ressources humaines
Office régional de la santé du Centre du Manitoba
56, rue Royal N.
Portage-la-Prairie (Manitoba)
R1N 1V1
Télécopieur: (204) 239-0456

Nous remercions tous les candidats et les candidates pour leur intérêt; cependant, seules les personnes considérées seront contactées.

Consultez notre site web à l'adresse
www.rha-central.mb.ca

LA MUNICIPALITÉ RURALE DE TACHÉ

Services Juridiques

La Municipalité rurale de Taché invite les bureaux de conseillers légaux intéressés de pourvoir aux besoins juridiques de la Municipalité à faire une soumission détaillant les services disponibles.

Les soumissions seront acceptées jusqu'à 17 h, le 31 mars 1999 au bureau de la Municipalité Taché au:

450, chemin Dawson
C.P. 100
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Ernest A. Lajoie,
Directeur Général

S·E South Eastman/Santé Sud-Est-Inc.

CENTRE MÉDICO SOCIAL DE SALABERRY
DISTRICT HEALTH CENTRE
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)

Poste :

- Infirmier(ère) autorisé(e) à un 0,4 ÉFT et en plus du travail occasionnel qui peut s'accumuler jusqu'à temps plein.

Qualités requises:

- être membre de MARN;
- expérience de soins actifs préférable;
- bilingue (français/anglais) préférable.

Date d'entrée en fonction: Le plus tôt possible

ATTRACTION

- seulement à 30 minutes au sud de Winnipeg;
- un centre de santé tout nouveau;
- service d'ambulance, urgence, 14 lits soins actifs et 22 lits soins prolongés.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature à :

Diane Murray
Centre Médico Social De Salaberry
354, avenue Préfontaine
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: (204) 433-7611 • Télécopieur: (204) 433-7455

COMMIS CHARGÉ DES RENDEZ-VOUS POUR L'ÉPREUVE DE CONDUITE - CL3

Poste bilingue, Voirie et Transport Manitoba · Direction des permis et immatriculations, Winnipeg. N° de concours : 15349. Échelle de salaire : de 27 575$ à 31 622$ par année. Date de clôture: le 26 mars 1999.

Qualités requises : Plusieurs années d'expérience de travail de réception au sein d'un grand organisme où les activités étaient diversifiées. Plusieurs années d'expérience de bureau impliquant des rapports avec le public en personne et par téléphone. L'habitude de prendre des rendez-vous et d'organiser des horaires sera considéré comme un atout. Aptitudes manifestes à travailler en équipe avec un minimum de supervision et capacité de prendre des décisions rationnelles de manière spontanée. Bonne capacité de communication orale et écrite. Une bonne connaissance de l'emplacement géographique des collectivités du Manitoba constitue un atout. La connaissance des divers programmes offerts par la Division des permis et immatriculations est aussi considérée comme un atout. Les candidats doivent être bilingues (anglais, français) et capables de bien s'exprimer oralement et par écrit dans ces deux langues. **(Les candidats doivent indiquer qu'ils sont bilingues sur la demande d'emploi.)**

Fonctions : La personne titulaire fixe des rendez-vous en personne et par téléphone à l'échelle provinciale pour les entrevues et les épreuves de conduite et fournit des renseignements au public sur les programmes offerts par la Division des permis et Immatriculations. Elle est plus particulièrement responsable de fixer des rendez-vous pour les épreuves de conduite et les examens écrits ainsi que pour les entrevues d'évaluation et de perfectionnement des conducteurs à l'échelle de la province. Elle doit de plus répondre aux questions posées par le public, les bureaux locaux, les unités mobiles et les organismes concernant tous les aspects des dossiers des conducteurs, des suspensions, des points de mérite et de démérite, du processus de restitution de permis de conduire et des frais de délivrance de permis.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Envoyez votre demande par écrit à l'adresse suivante :

Voirie et Transport Manitoba
Gestion des ressources humaines
326 Broadway, bureau 500
Winnipeg (Manitoba) R3C 0S5
Télécopieur: (204) 948-3382

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.



est à la recherche de

deux préposé.e.s aux activités

• Poste à temps plein
(position temporaire du 3 mai 1999 au 31 décembre 1999)
• Poste à temps partiel
(38,75 heures chaque deux semaines)

Le Centre Taché est un établissement de soins de longue durée géré par les Soeurs Grises de Montréal. La Mission du Centre Taché est d'enrichir la qualité de vie des résidents dans un environnement qui ressemble à leur «chez-soi».

Les compétences requises :

- diplôme universitaire en activités récréatives ou certificat en activités récréatives d'un programme reconnu;
- expérience dans le domaine de gériatrie ou avec individus handicapés, dans le domaine des activités ou dans un domaine connexe;
- possède de bonnes habiletés personnelles de leadership et a la capacité de travailler indépendamment et en équipe;
- possède les forces physiques afin d'accomplir des tâches telles que le transport des malades;
- est capable de communiquer verbalement en français et en anglais.

Échelle salariale de 11,937 $ à 13,107 $ par heure.

Tout personne intéressée peut s'adresser par écrit **avant le 25 mars 1999** au:

Centre Taché
Ressources humaines
185, rue Despins
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2B3

Nous apprécions toutes les demandes mais nous ne convoquerons que les candidat.e.s retenu.e.s.



La Commission canadienne du blé

Gérant(e) des opérations de marketing– Amérique latine et Caraïbes Concours no. 99-16A

Le service Ventes et Développement des marchés est à la recherche d'un(e) gérant(e) des opérations de marketing pour son secteur Amérique latine et Caraïbes. Sous la tutelle du chef de service, le/la candidat(e) est en charge de l'analyse des marchés du grain et de la mise en place d'initiatives et de plans de vente à court et à long terme; assiste et participe aux négociations de ventes et à leur suivi; maintient toutes les voies de communication ouvertes avec les représentants de l'industrie des grains tout en assurant la liaison avec les autres Services de la Commission pour que ces ventes s'effectuent efficacement.

Les candidats retenus devront justifier d'un sens de l'initiative et disposer d'excellentes aptitudes à la communication orale et écrite dans un contexte de groupe; également, être en mesure de respecter les délais les plus serrés et savoir gérer les surcharges occasionnelles de tâches. Le/la candidat(e) fera preuve d'une bonne base d'expérience qui lui aura apporté de bonnes connaissances de l'industrie du grain au Canada et dans le monde. Le/la candidat(e) disposera d'une licence en agronomie, enmarketing, en économie ou en commerce international ou l'équivalent et maîtrisera parfaitement la langue anglaise; le / la candidat(e) détiendra également un passeport canadien. Capacité à utiliser le traitement de texte et les feuilles de calcul. Préférence sera accordée aux candidats ayant de bonnes connaissances de l'espagnol, sinon une parfaite maîtrise et qui pourront justifier d'expérience dans le commerce international des grains et/ou de l'agriculture. L'anglais constitue la langue de travail.

Nous offrons un système de rémunération intéressant, qui consiste en un salaire concurrentiel, des avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier de candidature par écrit, avec CV, salaire anticipé et références **avant le 26 mars 1999 à:**

Direction des resources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816 Succ. Main
Winnipeg, Manitoba R3C 2P5
ou par télécopieur: (204) 983-1209

OFFRE D'EMPLOI

Assurances Lavergne

Assurances Lavergne cherche à combler un poste temporaire à temps plein de **courtier(ère)**.

Entrée en fonction :

le 31 mai 1999 (pour húit mois) avec possibilité de prolongation.

Responsabilités :

- service et vente de produits d'assurance et de voyage à la clientèle;
- réception/secrétariat.

Exigences :

- expérience en assurances et/ou voyage, un atout;
- maîtrise du français et anglais parlé et écrit;
- connaissances informatique un atout.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 15 avril 1999** à :

Raymond Lavergne
Assurances Lavergne
7, place Lavergne
467, rue Sabourin
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
ou télécopieur: (204) 433-7181

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:	**L'Est:**	**L'Ouest:**
Anie Cloutier	Daniel Bahuaud	Pascal Dubé

La LIBERTÉ **237-4823 ou 1-800-523-3355**



recherche des

infirmier(ère)s autorisé(e)s, infirmier(ère)s auxiliaires, préposé(e)s aux soins

pour du travail **à temps plein**
(temporaire du 15 juin au 15 septembre 1999)

Infirmier(ère)s autorisé(e)s :	une position jours/soirée une position jours/nuit
Infirmier(ère)s auxiliaires :	une position jours/soirée
Préposé(e)s aux soins :	deux positions jours/soirée une position jours/nuit

Le Foyer Valade est un établissement de soins de longue durée offrant des services aux personnes âgées ou handicapées.

Ces personnes doivent :

Infirmier(ère)s :
- être membre de MARN ou MALPN;
- de préférence avoir de l'expérience avec les personnes âgées ou handicapées;
- être bilingues;
- posséder des qualités de leadership;
- posséder un bon sens organisationnel;
- certificat CPR

Préposé(e)s aux soins :
- posséder un certificat d'aide en soins de santé;
- être bilingues;
- de préférence avoir de l'expérience avec les personnes âgées ou handicapées;
- être capable d'établir des priorités;
- posséder un bon sens organisationnel.

Échelle salariale :

Infirmier(ère)s autorisé(e)s de 17,788 à 21,652 $ de l'heure.
Infirmier(ère)s auxiliaires de 13,616 à 17,187 $ de l'heure.
Préposé(e)s aux soins de 10,684 à 11,884 $ de l'heure.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature par écrit **avant le 7 avril 1999** au:

Foyer Valade
450, chemin River
Winnipeg (Manitoba)
R2M 5M4

Nous apprécions toutes les demandes mais nous ne convoquerons que les candidat.e.s retenu.e.s.

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Winnipeg (Manitoba)

Nous acceptons actuellement des demandes d'inscription à des concours visant à combler environ 30 postes de durée déterminée à titre de préposé(e)s aux réclamations, et un poste de durée déterminée à titre de gestionnaire, Services des réclamations, dans le cadre de notre Programme d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole. Ces postes auront une durée de deux ans. Les concours sont ouverts aux citoyennes et aux citoyens canadiens résidant au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta.

Préposées et préposés aux réclamations

Vos fonctions consisteront à vérifier les renseignements financiers et les relevés pertinents fournis par les particuliers et les entités sociales qui font des demandes de paiement dans le cadre du Programme d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole (ACRA). Les activités de vérification se dérouleront essentiellement sous forme de tâches administratives dans les bureaux du programme ACRA, mais il faudra à l'occasion vous rendre à l'établissement même des demandeurs. Outre un diplôme collégial ou universitaire en agriculture, en commerce ou en administration des affaires, ou une combinaison acceptable de formation et d'expérience, vous devez posséder un bagage professionnel substantiel en gestion financière agricole ou en vérification fiscale dans le secteur agricole. Vous toucherez un salaire variant entre **38 809 $** et **41 949 $**. Numéro de référence : **AGR3815RF37.**

Gestionnaire, Services des réclamations

Ce sera comblé par le biais de cette annonce uniquement dans le cas où un(e) employé(e) de la fonction publique n'aurait pas les compétences requises. Vos fonctions consisteront à diriger le Groupe des services des réclamations, qui est responsable de la vérification et de l'approbation des demandes effectuées dans le cadre du Programme d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole. Vous serez responsable de la conception et de la mise en pratique de stratégies de vérification des demandes et veillerez globalement à gérer les ressources humaines et financières de la section de manière à ce que les opérations se déroulent efficacement. Outre un diplôme universitaire en agriculture, en administration des affaires ou dans une discipline connexe, ou une combinaison acceptable de formation et d'expérience, vous devez posséder un imposant bagage professionnel en gestion financière agricole ou dans la prestation des programmes du secteur agricole. Votre feuille de route doit également faire état d'une solide expérience dans la gestion des ressources humaines. Vous toucherez un salaire variant entre **64 457 $** et **69 765 $**. Numéro de référence : **AGR3859RF37.**

Les exigences linguistiques varient selon le poste à doter. Dans certains cas, la maîtrise de l'anglais est essentielle; dans d'autres cas, la maîtrise de l'anglais et du français est essentielle.

Veuillez acheminer **d'ici le 30 mars 1999** votre curriculum vitæ, en indiquant le numéro de référence approprié, **à Agriculture et Agroalimentaire Canada, Administration du Compte de stabilisation du revenu net (CSRN), B.P. 6100, 200, avenue Graham, bureau 310 Winnipeg (Manitoba) R3C 4N3. Télécopieur : (204) 984-5074.** Vous pouvez également poser votre candidature en direct à **http://jobs.gc.ca.**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.



Commission de la fonction publique du Canada **Public Service Commission of Canada**

Canada

APPEL DE CANDIDATURES

BIBLIOTHÈQUE ALFRED-MONIN

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) est à la recherche d'un(e) bibliothécaire professionnel(le) qui sera responsable de planifier, d'organiser et de surveiller l'ensemble des services au public : la référence, le prêt, le PEB, la préparation de guides de recherche, la gérance du réseau d'ordinateurs destinés aux usagers et du sit Web de la bibliothèque, l'interrogation de banques de données et des moteurs de recherche Internet, l'évaluation des collections et la sélection des documents. Une description plus détaillée des tâches et responsabilités est disponible sur demande.

Le Collège universitaire de Saint-Boniface offre une programmation diversifiée aux niveaux collégial et universitaire dans les domaines des humanités, des sciences sociales, des sciences pures, des langues, de l'éducation, des études canadiennes, de l'administration et de l'informatique. Le titulaire ayant une expertise dans ces domaines et/ou de l'expérience dans une bibliothèque académique sera avantagé.

Le titulaire doit détenir une Maîtrise en bibliothéconomie d'une école accréditée par la ALA, doit faire preuve d'initiative, démontrer des habiletés de formateur, avoir une bonne connaissance des applications de l'informatique dans les bibliothèques, posséder une bonne maîtrise du français oral et écrit ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais. La connaissance des logiciels suivants sera considérée : DRA-Multilis, Office 97, codage HTML.

La classification et le salaire sont déterminés selon la convention collective. La date d'entrée en fonction est le 10 mai 1999 (négociable). Les candidats et candidates intéressé(e)s sont prié(e)s de soumettre leur demande et leur curriculum vitae avec les coordonnées de trois personnes pour fins de références avant le jeudi 8 avril 1999 à 16h00. Prière d'envoyer vos demandes à :

M. Marcel Boulet, Directeur
Bibliothèque Alfred-Monnin
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

Conformément aux exigences relative à l'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyen(ne)s canadien(ne)s et aux résident(e)s. Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) respecte le principe de l'équité en matière d'emploi.

Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 237-3240

www.ustboniface.mb.ca



recherche des

infirmier(ère)s autorisé(e)s, infirmier(ère)s auxiliaires, préposé(e)s aux soins

pour du travail **à temps plein**
(temporaire du 15 juin au 15 septembre 1999)

Infirmier(ère)s autorisé(e)s :	deux positions jours/soirée une position jours/nuit
Infirmier(ère)s auxiliaires :	une position jours/soirée une position jours/nuit
Préposé(e)s aux soins :	quatre positions jours/soirée deux positions jours/nuit

Le Centre Taché est un établissement de soins de longue durée offrant des services aux personnes âgées ou handicapées.

Ces personnes doivent :

Infirmier(ère)s :
- être membre de MARN ou MALPN;
- de préférence avoir de l'expérience avec les personnes âgées ou handicapées;
- être bilingues;
- posséder des qualités de leadership;
- posséder un bon sens organisationnel;
- certificat CPR

Préposé(e)s aux soins :
- posséder un certificat d'aide en soins de santé;
- être bilingues;
- de préférence avoir de l'expérience avec les personnes âgées ou handicapées;
- être capable d'établir des priorités;
- posséder un bon sens organisationnel.

Échelle salariale :

Infirmier(ère)s autorisé(e)s de 17,432 à 21,652 **$** de l'heure.
Infirmier(ère)s auxiliaires de 13,344 à 17,187 **$** de l'heure.
Préposé(e)s aux soins de 10,684 à 11,884 **$** de l'heure.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature par écrit **avant le 7 avril 1999** au:

Centre Taché
185, rue Despins
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2B3

Nous apprécions toutes les demandes mais nous ne convoquerons que les candidat.e.s retenu.e.s.

La Paroisse de Notre-Dame de Lorette

accepte des demandes pour un emploi à temps plein d'un(e)

COORDINATEUR(TRICE) pour le MINISTÈRE JEUNESSE

La tâche consiste à coordonner, guider et animer une participation de la jeunesse dans la vie communautaire de l'Église et de la paroisse.

Compétences requises :

- appartenance active dans l'Église catholique;
- avoir un charisme spécial pour travailler avec les jeunes;
- avoir une bonne maîtrise des langues française et anglaise écrites et parlées;
- dons de leadership, d'organisation et de communication;
- flexibilité en ce qui concerne les heures de travail;
- pouvoir fournir les lettres de référence requises.

Pour plus de renseignements et pour une description complète de la tâche, veuillez communiquer avec Lucille, la secrétaire de la paroisse, au (204) 878-2221 ou par télécopieur :(204) 878-9339.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae **avant le 15 avril 1999** à :

Paroisse Notre-Dame de Lorette
C.P. 40
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

LES PETITES ANNONCES DE LA LIBERTÉ – *Une bonne affaire!*

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	*Nombre de semaines* 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. E.R.
642-

RECHERCHE

GARDIENNE requise pour trois enfants à Churchill, nord du Manitoba. Du 1er mai à la fin novembre. Doit parler français. Références et photo. Contactez Louise. Tél.: (204) 675-8878 ou fax: (204) 675-2647. C.P. 1031, Churchill (Manitoba) R0B 0E0.
618-

EMPLOIS: Tu as 16 ans et plus. Tu es bilingue. Tu aimes servir le public. Tu es prêt(e) à travailler certaines fins de semaine, et soirées. Les JARDINS ST-LÉON est peut-être un endroit pour toi. Envoie-nous ton curriculum vitae avec trois références avant le 15 avril au 371, place Cabana, Winnipeg (Manitoba) R2H 0K3. Une connaissances et de l'expérience dans le domaine des fleurs serait un atout. Seulement les personnes retenues en entrevue seront contactées.
637-

À VENDRE

À VENDRE: Robes de mariées grandeur 7 à 9 et 11 à 14. Vêtements d'hiver «casuals» et professionnels en réductions. J'accepte présentement des vêtements de printemps et d'été sur rendez-vous. Le Garde-Robe, 561, rue Des Meurons. Tél.: 233-9552. Roselyne.
608-



NOUVEAU SUR LE MARCHÉ • SAINT-BONIFACE: Maison impeccable de 3 ans. 1 800 pi², 4 chambres à coucher. Chambre des maîtres comprenant une salle de bain privée avec Jacuzzi. Système d'alarme, garage attaché, cour clôturée, Planchers de bois franc. Premier étage ouvert et très ensoleillé. Royal LePage, Jim Cairns • 989-6900.
640-

À VENDRE: Maison à revenu au 424, Valade. 2 appartements d'une chambre à coucher, entrée privée. Un de deux chambres. Rénovations majeures ont été apportées aux appartements. Garage simple et deux stationnements additionnels. Revenu par mois 1 500 $. Pour plus d'information 233-3753.
644-

À LOUER

À LOUER: Disponible immédiatement. Appartement de 2 chambres à coucher, entrée privée, stationnement, service de buanderie, entreposage. 455 $/mois comprend tous les services sauf l'électricité. Composez le 255-1578.
624-

À LOUER: 504, Aulneau, appartement d'une chambre à coucher, propre. Stationnement et entrée privée. Libre le 1er avril. 350 $/mois. Composez le 233-2520.
639-

À LOUER: Appartement de 3 chambres à coucher, rue Langevin. Entrée privée, stationnement et eau compris. Non-fumeur, tranquille, sans animaux. 550 $/mois. Disponible immédiatement. Tél.: 453-4987.
641-

À LOUER: 236A, rue Aubert. Appartement d'une chambre à coucher. 340 $/mois + électricité et chauffage. Comprend stationnement, eau, laveuse, sécheuse, cuisinière et réfrigérateur. Disponible le 1er avril. Composez le 261-9324.
643-

Prière
à Saint Jude

patron des causes désespérées

O glorieux apôtre saint Jude, l'Église vous honore et vous invoque comme patron des causes désespérées. Nous vous supplions humblement d'acceuillir avec ferveur, ceux qui dans leur détresse mettent en vous leur confiance.

Venez au secours de tous ceux qui vous invoquent, exaucez leurs prières, obtenez-leur, avec la vie éternelle, la grâce qu'ils sollicitent de votre puissante intercession.

Nous vous promettons, en retour, de nous souvenir toujours de vos faveurs et de mieux vous faire connaître comme «patron des causes désespérées».

Amen. D.R.

Vous voulez approfondir votre foi?

COMMENT?

SerFADET, service de formation à distance en théologie de l'Université de Sherbrooke.

POUR QUI?

Adultes, éducatrices et éducateurs, parents...

OÙ?

Centre de Renouveau Aulneau Inc., 601, rue Aulneau.

QUAND?

29 avril au 29 juillet 1999

INSCRIPTION:

Date limite pour demande d'inscription: *31 mars 1999*
Cours offert à la session d'été: *Fondations des traditions chrétiennes.*

ANIMATRICE: Léa Boutin, m.o.

RENSEIGNEMENTS:

Madeleine Lafond au 987–7090.



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

T.H.



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

H.B.



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

E.J.

Coût des nécrologies

30 ¢ par mot sans traduction; 35 ¢ par mot avec traduction; Photo: 15 $

Chronique
RELIGIEUSE

GILBERTE PROTEAU
Laïque



La passion de Jésus

Quand arrive le temps liturgique de la Passion, nous entendons parfois des gens dire: «Jésus n'a souffert qu'un petit 24 heures...»

Et c'est vrai, si on s'en tient strictement aux récits de la Passion chez les quatre évangélistes. Mais en examinant bien l'ensemble de la vie publique de Jésus, on se rend vite compte que sa souffrance a débuté bien avant le jeudi précédant la Pâque. Car il n'y a pas que la souffrance physique dans la vie. Notre propre expérience nous dit combien la souffrance morale et spirituelle peut être profonde.

Alors, quand la souffrance de Jésus a-t-elle commencé?

Jésus pressentait sa mort

Très tôt déjà dans sa vie publique, Jésus pressentait sa mort.

Profondément imbu de sa mission, Jésus était prophète, bien plus que Jean le Baptiste. Or les vérités qu'il proclamait de sa propre autorité, les annonces de l'avènement du Royaume qu'il se permettait de faire, les miracles qu'il accomplissait lui attiraient des ennemis. Car en vérité, il n'y avait que le sanhédrin (1)qui pouvait se prononcer avec autorité finale sur la vie spirituelle et la conduite des Juifs. De plus, le témoignage de Jésus - paroles et gestes - le marquait comme un homme dangereux pour l'unité du peuple car il se faisait des disciples qui mettaient ses commandements en pratique. Aux yeux des dirigeants du peuple juif, Jésus était donc un hérétique et une homme dangereux, car *il divisait le peuple.* Cette unité du peuple avait assuré la survie des Juifs à travers toutes les persécutions et les déportations. Une division dans le peuple menaçait donc la survivance même du judaïsme et de la race de David.

Jésus le Juif savait que les chefs religieux ne toléreraient jamais qu'un homme, fusse-t-il un prophète, divise le peuple. Et Jésus savait que les prophètes étaient persécutés, même mis à mort. Jean le Baptiste ne venait-il pas d'être décapité?

Déjà, au début du ministère de Jésus, les Juifs essaient de le tuer : «... *se levant, ils le poussèrent hors de la ville et le menèrent jusqu'à un escarpement de la colline... pour l'en précipiter.*» (Luc 4,29); «*les Pharisiens tenaient aussitôt conseil avec les Hérodiens en vue de le perdre*» (Marc 3,6).

Tôt dans sa vie publique, Jésus, connaissant les Écritures, les traditions, les mœurs de son peuple, savait quel sort l'attendait s'il continuait dans cette voie prophétique et radicale de l'annonce du Royaume : il serait persécuté, possiblement lapidé, parce que les Juifs lapidaient ceux qui transgressaient leurs lois (e.g. la femme prise en adultère).

Il en a d'ailleurs des avant-goût: «*Les Juifs apportèrent des pierres pour le lapider.*» (Jean 10,31); «*...tout récemment, les Juifs cherchaient à te lapider...*» (Jean 11,8). C'est donc dire qu'il portait déjà en lui la souffrance morale du rejet par son propre peuple et de sa mort martyre.

Jésus, condamné et crucifié

La condamnation de Jésus ne fut pas une affaire de dernière minute. Selon Jean 11,45-54, la décision de le faire mourir est prise en décembre à la Hanoucca, la fête des Lumières: «*Dès de jour-là, donc, ils résolurent de le tuer*» parce que «*Si nous le laissons ainsi tous croiront en lui, et les Romains viendront et ils supprimeront notre Lieu Saint et notre nation.*» Le sanhédrin complotait déjà...

Or ce que les Juifs craignaient beaucoup, c'est que les disciples de Jésus soient la cause d'émeutes, surtout au temps de la Pâque, car alors des milliers de Juifs venaient de partout pour prier à Jérusalem. Leur crainte était fondée: les Romains ne toléraient aucun soulèvement nulle part et punissaient radicalement toute révolte par la destruction des biens et le crucifiement des personnes. Il ne fallait absolument pas risquer une émeute pendant la Pâque: les conséquences en auraient été épouvantables (2). Or à l'approche de la Pâque, Jésus était toujours vivant...

Le sanhédrin, de toute évidence, avait manqué son coup et il était trop tard pour intenter un procès en bonne et due forme. Il restait un moyen, le recours à la justice romaine....

Les Romains laissaient les Juifs s'occuper de leurs affaires intérieures. Ils ne jugeaient que les accusés de crimes contre l'état romain, surtout les traîtres et les révoltés, ou encore certains cas qui leur étaient soumis par le sanhédrin. On connaît la suite des événements...

Pour Jésus, le peuple exige la crucifixion. Les Romains ne crucifiaient jamais un citoyen romain car «... *la crucifixion était la plus dure et la plus infamante des morts. C'était le supplice des esclaves.*» (3)

Mais il y a pire encore. Crucifié, Jésus devenait un maudit de Dieu aux yeux des Juifs. «*"Scandale pour le juifs" (1 Co 1,23), la croix l'est encore du fait que les rabbins lui appliquent la malédiction de Dt 21,23 : "Celui qui pend au bois est maudit de Dieu"*».(4) Et Jésus connaissait si bien les Écritures...

Selon la croyance pharisienne, Dieu ressusciterait les martyrs morts pour Lui (2 M 7). Mais les maudits ne seraient pas ressuscités... Dès lors que Jésus est crucifié, tout espoir de résurrection s'évanouit car il est un damné...

Pour les disciples, pour les apôtres, c'est non seulement un échec monumental, c'est l'effondrement total, la plus grande honte...

Et pour Jésus alors? Sans perdre l'espérance en la miséricorde de Dieu, Jésus a dû vivre la plus noire des nuits de l'âme. Le cri qu'il lance vers son Père en dit plus long que tout: «*Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné?*» (Mc 15,34; Mt 28,46).

La passion de Jésus n'a pas été une affaire de 24 heures... Et c'est pour nous, pour nous sauver de la mort du péché, qu'il a accepté si totalement de mourir crucifié et, aux yeux des humains, maudit de Dieu...

Mais Dieu a ressuscité le maudit!

Quand on a compris cela, Pâques est le plus grand des miracles!

(1) Le sanhédrin était le "parlement" et le tribunal religieux du peuple. Il était composé de 70 hommes qui réglaient toute la vie du peuple juif.

(2) Voir le vidéo *Spartacus* pour comprendre comment les Romains utilisaient la crucifixion pour mâter et punir.

(3) *Procès juif et procès romain*, dans La Bible et son message, no 134, juin-juillet 1979, p. 7

(4) Michel GOURGUES, *Jésus devant sa passion et sa mort*, Cahiers évangile no 30, p. 20

URGENCE santé

par Marc Savard

Au mois de janvier, cette chronique a abordé les facteurs de risque pouvant entraîner des maladies cardiaques, et l'effet de l'arthériosclérose et des athéronomes. Aujourd'hui, nous parlerons de certaines de ces maladies.

L'accident cérébro-vasculaire (ACV ou stroke, en anglais) se définit par l'interruption de la circulation sanguine dans une partie du cerveau. Causée par la progression de l'arthériosclérose ou par un anévrisme (éclatement d'un vaisseau sanguin), l'ACV peut être dénotée par les signes et symptômes suivants: faiblesse et/ou picotement sur un côté du corps; vision embrouillée; mal de tête; étourdissement; difficulté à parler ou avaler; perte de contrôle de la vessie. Si vous constatez un ou plusieurs de ces symptômes, vous devriez appeler l'ambulance. Avoir du mal à serrer les mains et avoir les pupilles inégalement dilatées figurent parmi les symptômes que chercheront à constater les ambulanciers. Si les malaises ne durent pas longtemps, cela peut signifier que la personne a eu un accident ischémique transitoire (AIT). La circulation sanguine est alors diminuée, mais le sang réussit à se rendre au cerveau. Un AIT est souvent annonciateur d'un ACV.

La nitroglycérine est un médicament utilisé pour soulager les symptômes de **l'angine de poitrine**, une condition médicale ou la circulation au cœur est diminuée. Comme le muscle cardiaque ne reçoit pas suffisamment d'oxygène, le patient peut: ressentir une douleur à la poitrine pouvant irradier vers la mâchoire, le cou, les bras, le dos; avoir de la difficulté à respirer; souffrir d'indigestion; avoir un pouls irrégulier et faible; constater que la peau prend une couleur pâle ou bleuâtre; souffrir de nausées, de vomissements, d'étourdissements. En général, si la personne reste tranquille, la douleur passe en quelques minutes. Le patient peut prendre jusqu'à trois doses de nitroglycérine par attaque. **Il ne faut en aucun cas utiliser de la nitroglycérine prescrite à un autre patient.** Si la douleur ne passe pas après l'administration de la nitroglycérine ou après deux minutes de repos dans le cas d'un patient sans antécédents médicaux, appelez un ambulance car la douleur peut annoncer une crise cardiaque.

Les symptômes d'une **crise cardiaque** sont semblables à ceux de l'angine de poitrine: douleur à la poitrine pouvant irradier vers la mâchoire, le cou, les bras, le dos; difficulté à respirer; indigestion; pouls irrégulier et faible; peau pâle ou bleuâtre; nausées, vomissements, étourdissements. Il y a crise cardiaque quand une partie du muscle cardiaque manque d'oxygène en raison d'une interruption de la circulation au cœur. Le cœur peut continuer à battre mais la section endommagée réduit l'efficacité de la contraction. Il arrive souvent que les patients nient leur état; il est donc important de les calmer et d'appeler l'ambulance.

Une crise cardiaque peut entraîner un **arrêt cardiaque** (en général dans les deux heures après l'apparition des premiers signes). Dans un cas d'arrêt cardiaque, le cœur cesse de battre, la circulation sanguine et la respiration s'arrêtent. Pour augmenter les chances de survie du patient, la réanimation cardio-respiratoire (RCR) doit être administrée le plus tôt possible. Sans RCR, les cellules du cerveau commencent à mourir environ quatre à six minutes suivant la crise.

Une ambulance doit être appelée dans toutes les situations décrites ici. Les techniciens et techniciennes en ambulance sont entraînés pour traiter les cas d'urgence sur place en route vers l'hôpital. De plus, les ambulances ont maintenant un défribrillateur (instrument utilisé pour donner un choc électrique au cœur).

Marc Savard est technicien en ambulance pour Urgence-Santé Rivière-Seine De Salaberry EMS.

CLAUDETTE CLOSSON ET JIM DEWART

Deux Manitobains en Australie

Vivre et travailler un an en Australie, c'est l'expérience inoubliable qu'ont vécue Claudette Closson et Jim Dewart.

Anie CLOUTIER

C'est le teint bronzé, le cœur plein de nouvelles amitiés et la tête remplie de souvenirs multicolores que sont revenus Claudette Closson et son mari Jim Dewart de leur année passée en Australie.

Le couple de Saint-Pierre-Jolys a retrouvé à la fin de janvier maison, voiture et travail. Heureux de reprendre enfin possession de leurs affaires, Jim Dewart et Claudette Closson avouent cependant éprouver un peu de tristesse à laisser derrière eux tant de nouveaux amis.

Claudette Closson et Jim Dewart n'oublieront pas leur voyage de si tôt. Pressés de questions de la part des autres résidants de Saint-Pierre-Jolys, ils prévoient d'ailleurs organiser d'ici quelques semaines une présentation diapositive de leur année en Australie.

L'aventure a débuté le 21 janvier 1998. Claudette Closson enseignait le cours d'affaires à l'Institut collégial Saint-Pierre et Jim Dewart les mathématiques et les sciences au niveau secondaire. «C'est Jim qui a fait demande au programme d'échange du ministère de l'Éducation et j'ai demandé un congé sans solde d'un an pour l'accompagner», explique Claudette Closson.

Piloté par le ministère de l'Éducation du Manitoba, ce programme jumelle les enseignants canadiens avec d'autres enseignants du Royaume-Uni, de l'Australie, de l'Allemagne, des États-Unis ou d'une autre province canadienne qui souhaitent travailler un an au Manitoba.

Environ 15 enseignants manitobains profitent chaque année de cette occasion. Roger et Roberta Carrière, enseignants à l'école d'immersion de Lorette, viennent d'ailleurs tout juste de s'envoler pour l'Australie.

Jumelés, les enseignants échangent maisons et emplois. «Mais pas leur voiture puisque certaines personnes veulent voyager pendant les vacances scolaires et risqueraient donc de mettre trop de kilométrages, explique Claudette Closson. On est donc mieux d'acheter une voiture usagée sur place ou de voyager par autobus. Il faut aussi faire des démarches spéciales auprès des compagnies d'assurances et auprès de Santé Manitoba. Ça demande pas mal de préparation et de recherche si on ne veut pas payer trop cher l'assurance, mais c'est une expérience que je recommande à tous.»

Jumelés avec un couple d'enseignants australiens prêts à travailler un an au Manitoba, Claudette Closson et Jim Dewart se sont donc retrouvés à Lismore, petite ville située à environ deux heures de route au sud de Brisbane sur la côte est australienne. «On est parti par - 25°C et on est arrivé là, il faisait + 35 °C!, lance Claudette Closson. En fait, les trois premiers mois de l'année, il a fait au delà de 30 °C avec une humidité de 100 %. Là bas, c'est vert à l'année. Les arbres sont parés de fleurs aux couleurs vivantes de violet, jaune, orange ou rouge. On avait des palmiers dans notre cour! On n'était vraiment pas habitués à ça.»



photo: Anie Cloutier

Jim Dewart et Claudette Closson: «Jim est passé d'une école de 130 élèves à un secondaire de 850 élèves. Il y avait autant de professeurs dans le département de mathématiques que dans toute l'école de Saint-Pierre-Jolys!»

L'année scolaire en Australie est divisée en quatre sessions séparées par deux semaines de vacances, explique Claudette Closson. «Durant les vacances d'avril, nous avons visité la région de Melbourne, traversé le désert, visité une ferme de moutons et admiré les falaises de la côte sud. En juillet, nous avons voyagé au nord dans la région de Darwin, une région au climat tropical et à la végétation variée, fait de la plongée sous-marine et admiré de l'art aborigène. Puis en octobre, au printemps, c'était Perth sur la côte ouest, avec ses orchidées en fleurs qui poussent sur le bord des chemins.»

Les Australiens, insiste Claudette Closson, ont le sens de l'hospitalité. «On se pensait encore au Canada, tellement les gens étaient accueillants, indique-t-elle. Ils sont comme nous, mais encore plus calmes. Ils aiment avoir du plaisir et se reposer.»

Le plus gros choc culturel auquel ont dû faire face les Closson-Dewart avait trait aux habitudes de conduite: «Il a fallu apprendre à conduire du mauvais côté de la route avec le volant à droite. Même à notre retour au pays, mon mari qui conduisait avait tendance à embarquer du côté du passager.»

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
J. Guy Joubert
Marianne Rivoalen
Barbara Shields
Avocats et notaires
360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0810
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

DR ODILE THERRIAULT,
optométriste
EXAMEN DE LA VUE
(adulte et enfant)
VERRES DE CONTACT
WESTWOOD OPTICAL
3210, avenue Portage
889-7298
et
POLO PARK VISION CENTRE
774-4111

SERVICES



- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au 433-7257
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach **Tél.: 326-1351**



- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

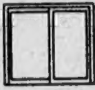
ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Nicole Connelly
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051


autopac

SERVICES

Dominion
Window & Door Ltd.
FABRICANT DE FENÊTRES ET DE PORTES


En vinyle, en bois ou en aluminium

Fenêtres
- coulissantes
- à battants et à bascules
- en vinyle (PVC)

Portes
- d'acier isolées
- de patio
- contre-porte en bois ou en aluminium



PVC, en bois ou en aluminium
- Doubles
- Triples
- LOW-E

Pour un service efficace, demandez
Claude Fiola
co-propriétaire
ESTIMÉ GRATUIT
987-8782
FAX 334-4984
1948, rue Main

Membre de:
Better Business Bureau



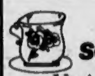


L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 520
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Télephone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.

针 灸 药



MARTIN JOYAL
D.Ac., D.M.C.
Médecine chinoise
herbes · acupuncture
492, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B7
Tél.: (204) 942-0950



Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard **878–2472**

CONFORTABLE
SOINS DE SANTÉ À DOMICILE
Incluant:
Compagnon · Entretien ménager · Petites réparations · Courses.
Appelez Michel au 231-4242.

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO
BDO Dunwoody SRL
Services de consultations en affaires
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
T. (204) 956-7200
F. (204) 926-7201
www.bdo.ca
Courrier électronique:
gchaput@winnipeg.bdo.ca

GÉRANT
Gilles Chaput, FCA 926-7204

VÉRIFICATION & COMPTABILITÉ
Raymond Desrochers, CA, CFE 926-7208
Marc Rivard, CA 926-7222
Pamela Dupuis, CA 926-7240
Elizabeth Maw, CA 926-7213

EXPERT-CONSEIL À LA PME
Lucien Guénette, CA 926-7210

FISCALITÉ & IMPÔTS
Arthur Chaput, CA, CFP 926-7202
Georges Picton, CGA 926-7205

PLANIFICATION FINANCIÈRE
James Doer, CA, CFP 926-7215

INFORMATIQUE
Travis Leppky, CA 926-7241

RELANCE, INSOLVABILITÉ & ARBITRAGE
Bruce Caplan, CA, CIP 926-7207
Collin LeGall, CMA, CIP 926-7220

JURI-COMPTABILITÉ ET ENQUÊTES
Raymond Desrochers, CA, CFE 926-7208
Russ Paradoski, CA, CFE 926-7214

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Riel
Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.
Raymond Simard, président, B.A., B. Comm.
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface
Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA

La LIBERTÉ
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Sainte-Anne's Food Town • *Sainte-Anne*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à
La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ____________________
Prénom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Ville: ____________________
Province: ____________________
Code postal: __________ Téléphone: __________
Je choisis de payer par:
Visa: __________ MasterCard: __________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4